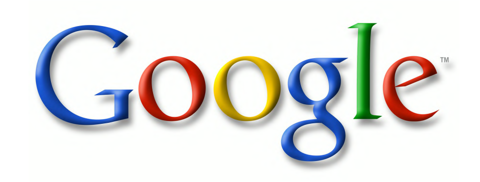
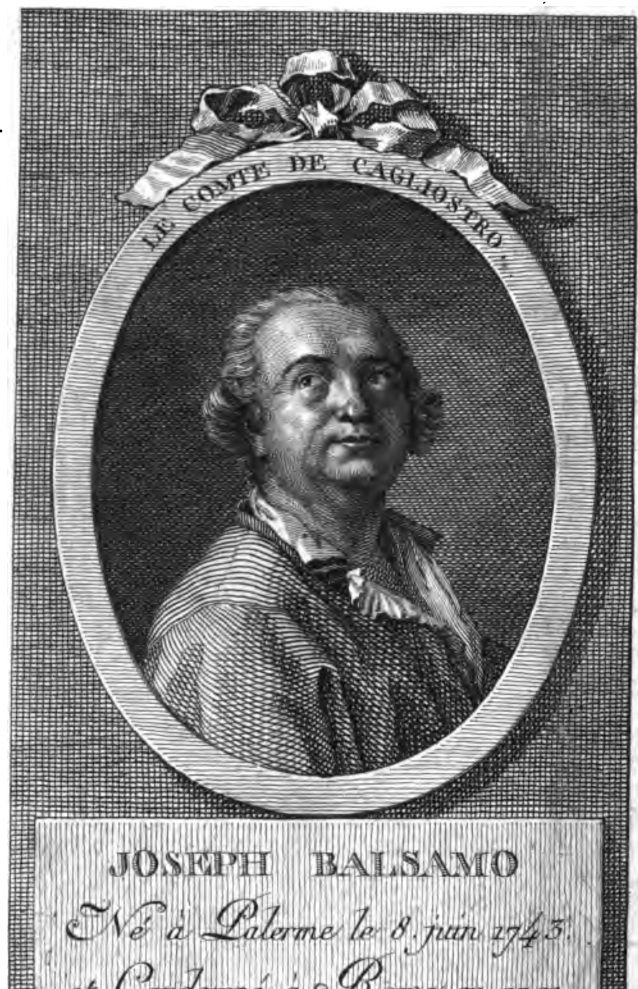




LE COMTE DE CAGLIOSTRO.
JOSEPH BALSAMO
Né à Palerme le 8 juin 1743.
et Condamné à Rome en 1791.

VIE
DE JOSEPH BALSAMO,
CONNU SOUS LE NOM
DE
COMTE CAGLIOSTRO,

Extraite de la Procédure instruite contre lui à Rome, en 1790;

Traduite d'après l'original italien, imprimé à la Chambre Apostolique; enrichie de Notes curieuses, et ornée de son Portrait.

Seconde édition.

A PARIS,
Chez ONFROY, libraire, rue Saint-Victor, n°. 11.
ET A STRASBOURG,
Chez JEAN-GEORGE TREUTTEL, libraire.

1791.

On trouve chez les mêmes Libraires,

Œuvres Complètes du duc de S. Simon, 13 vol. in-8°. Prix 39 liv. *broch.*

Œuvres Posthumes de Frédéric II, roi de Prusse, seconde édition sans cartons, 16 vol. in-8°. 32 liv. *br.*

Œuvres du roi de Prusse, publiées du vivant de l'Auteur, servant à compléter la Collection des Œuvres de ce Monarque, 4 vol. in-8°. Prix 16 liv. *broch.*

AVERTISSEMENT.

LA célébrité de Cagliostro est moins due, en France, à sa charlatanerie, qu'au rang éminent de l'un des hommes crédules qu'il a eu l'art de séduire, et au fameux procès dans lequel il a été impliqué ; mais comme il a, quelque temps, attiré sur lui tous les regards, son origine, les événemens de sa vie, le tissu de ses impostures, et la procédure qui vient de fixer, vraisemblablement pour toujours, sa destinée, excitent la curiosité générale : on ne peut donc guère douter que l'histoire de sa vie ne soit avidement reçue. Quelques lecteurs desireroient, peut-être, qu'elle fût écrite et tissue avec plus d'art, et traitée avec plus de philosophie ; mais d'autres trouveront que les défauts qui d'abord semblent la déparer, la rendent en effet plus précieuse. Ils liront avec plaisir le livre d'un Romain qui vient d'écrire avec

tous les préjugés politiques et superstitieux de son pays ; et, par les réflexions qu'ils feront sur son ouvrage, ils le rendront d'autant plus philosophique, qu'il y a mis moins de philosophie. La vie de Cagliostro, écrite d'après les actes du tribunal de l'inquisition, et dans un esprit inquisitorial, est un monument digne d'être conservé.

Si l'on a des preuves juridiques des crimes dont on assure que Cagliostro s'est rendu coupable à Palerme, il auroit pu, dans cette ville, être justement condamné à mort : si l'on a les mêmes preuves des escroqueries qu'il paroît avoir faites à Londres, les tribunaux d'Angleterre auroient pu justement le condamner à de graves peines : dans d'autres pays encore, les juges auroient eu droit de lui infliger la peine des galères : à Rome, on ne pouvoit lui reprocher que d'être franc-maçon, et d'avoir reçu deux adeptes à la maçonnerie ; les juges de Rome n'avoient aucun droit de le poursuivre pour des crimes

commis hors de leur territoire, et dont il n'y avoit ni accusateur ni corps de délit; et cependant c'est à Rome qu'il a été condamné.

Mais dans les états du pontife romain, il existe une loi qui prononce la peine de mort contre les francs-maçons. Elle a été portée, non sur des preuves que cette société fût criminelle, mais sur ce qu'elle tient secrets ses statuts, son objet, son régime, c'est-à-dire qu'on a prononcé contre elle la peine réservée aux plus grands crimes, parce qu'on ignore si elle est innocente ou criminelle. C'est sur le prononcé de cette inique loi que Cagliostro a été condamné : il a été prouvé qu'il étoit franc-maçon, donc il étoit digne de mort; et la clémence du pontife s'est signalée, en commuant la peine capitale contre celle d'une prison perpétuelle.

Aussi, en annonçant en France la sentence portée à Rome, les papiers publics des deux partis qui nous divisent, se sont-ils accordés à la condamner. *Elle est égale-*

ment cruelle et absurde, dit l'auteur de la *Feuille villageoise* « Il est fâcheux, dit « M. Mallet du Pan, auteur de la partie « politique du Mercure, que dans la sen« tence, on ait conservé l'ancienne for« mule.... au lieu d'exprimer ses véri« tables délits, l'imposture, l'impiété la « plus scandaleuse, la doctrine de la dé« bauche et l'escroquerie. » On peut observer à M. Mallet du Pan, que le corps des délits de Cagliostro n'existant point à Rome, il n'y étoit sujet à aucune peine. Ce qui est fâcheux c'est que l'imposteur ait subi, par des formes injustes, une peine qu'en effet il avoit méritée.

On trouvera dans l'ouvrage, les principaux détails de ses escroqueries et de ses impostures. Considéré comme franc-maçon, on peut dire que sa maçonnerie prétendue égyptienne, fondée sur des erreurs mystiques et superstitieuses, pouvoit devenir aussi dangereuse que la maçonnerie commune est innocente. « Celle« ci, dit l'auteur de l'*Essai sur les illumi-*

«*nés*, est une institution respectable par
« ses deux bases premières, l'égalité et la
« charité. Elle a tour-à-tour essuyé des
« proscriptions, et l'appui le plus décidé ;
« elle a toujours été l'objet du respect de
« la multitude, de l'indifférence du sage,
« et de la tolérance des gouvernemens rai-
« sonnables. Rien ne peut exister sans
« les formes. Vraisemblablement le secret
« des francs-maçons .... n'est autre chose
« que les formes qui donnent un corps à
« cette association, dont l'humanité, jus-
« qu'à nos jours, n'a recueilli que des bien-
« faits. » L'empereur Joseph II, qui prit
les francs-maçons sous sa protection,
disoit, dans un billet écrit de sa main :
« Je ne connois pas leurs mystères, et je
« n'ai jamais eu assez de curiosité pour
« les pénétrer ; il me suffit de savoir que
« la franc-maçonnerie fait toujours quelque
« bien, qu'elle soutient les pauvres, et
« cultive et protège les lettres, pour faire
« pour elle quelque chose de plus que dans
« les autres pays. » C'est cette maçonnerie

qui est regardée, à Rome, comme un crime digne de mort.

Je doute que l'on doive regarder d'un œil aussi favorable les maçonneries connues sous le nom de *rectifiée, de la haute, de la stricte observance.* Celle de Cagliostro, avec sa vision béatifique, ses évocations des esprits supérieurs, sa régénération physique et morale, détruisoit, dans les esprits, les lumières de la raison, et les portoit au fanatisme, qui, dirigé par des fourbes habiles, leur obéit en aveugle, et devient capable de tous les crimes. Elle ne manquoit pas de rapports avec la sombre folie des *illuminés* d'Allemagne, sur laquelle on peut lire des détails curieux dans le livre de M. de Luchet, que nous avons cité. Cette secte de maniaques environne aujourd'hui plusieurs trônes, tient le bandeau de l'erreur sur les yeux de plusieurs souverains, écarte loin d'eux les talens et les vertus, distribue les emplois civils et militaires, et menace de leur ruine les états dont elle tient les

rênes. Elle enveloppe dans sa haine, et la religion qui la condamne, et la philosophie qui la combat : elle appelle les philosophes, *les ennemis.* Cagliostro fut introduit à Francfort-sur-le-Mein, dans l'antre de ces forcenés. L'auteur de sa vie a manqué de lumières sur leur secte ; nous allons, d'après M. de Luchet, décrire l'horrible cérémonie de leur réception. Il tient ces détails de deux hommes, quelque temps séduits par ces farouches sectaires. Ils ne se connoissoient pas mutuellement, ils les lui communiquèrent à différentes époques ; et leur récit ne s'éloigne pas de la déposition de Cagliostro.

« Le récipiendaire est conduit, à travers « un sentier ténébreux, dans une salle im« mense, dont la voûte, le parquet et les « murs sont couverts d'un drap noir par« semé de flammes rouges et de couleuvres « menaçantes ; trois lampes sépulcrales « jettent, de temps en temps, une mou« rante lueur, et laissent à peine distin« guer, dans cette lugubre enceinte, des

« débris de morts soutenus par des crêpes « funèbres ; un monceau de squelettes « forme, dans le milieu, une espèce d'au- « tel ; à côté s'élèvent des livres ; les uns « renferment des menaces contre les par- « jures ; les autres, l'histoire funeste des « vengeances de l'esprit invisible, et des « évocations infernales qu'on prononce « long-temps en vain.

« Huit heures s'écoulent. Alors des « fantômes traînant des voiles mortuaires, « traversent lentement la salle, et s'abyment « dans des souterrains, sans qu'on entende « le bruit des trappes, ni celui de leur chute. « On ne s'en aperçoit que par l'odeur « fétide qu'ils exhalent.

« L'initié demeure vingt-quatre heures « dans ce ténébreux asile, au milieu d'un « silence glaçant. Un jeûne sévère a déja « affoibli sa pensée. Des liqueurs préparées « ont commencé par fatiguer, et finissent « par exténuer ses sens. A ses pieds sont « placées trois coupes, remplies d'une « boisson verdâtre. Le besoin les approche

« des lèvres; la crainte involontaire les « en repousse.

« Enfin paroissent deux hommes qu'on « prend pour des ministres de la mort. « Ils ceignent le front pâle du récipien- « daire avec un ruban aurore, teint de « sang, et chargé de caractères argentés, « entremêlés de la figure de Notre-Dame « de Lorette. Il reçoit un crucifix de cuivre « de la longueur de deux pouces (obser- « vez que ce sont des Luthériens et des « Réformés qui font usage de ces images « et reliques, si sévèrement proscrites « *dans leur culte*); on suspend à son cou « des espèces d'amulettes enveloppées d'un « drap violet. Il est dépouillé de ses habits, « que deux freres servans déposent sur un « bucher élevé à l'autre extrémité de la « salle. On trace sur son corps nu des « croix avec du sang. Dans cet état de « souffrance et d'humiliation, il voit s'ap- « procher de lui à grands pas cinq fan- « tômes armés d'un glaive, couverts de « draps dégouttans de sang. Leur visage

« est voilé : ils étendent un tapis sur le « plancher, s'y agenouillent, prient Dieu, « et demeurent les mains étendues en croix « sur la poitrine, et la face contre terre, « dans un profond silence. Une heure se « passe dans cette pénible attitude. Après « cette fatigante épreuve, des accens « plaintifs se font entendre ; le bucher « s'allume ; mais ne jette qu'une lueur « pâle ; les vêtemens y sont consumés. « Une figure colossale, et presque transpa- « rente, sort du sein même du bucher. A « son aspect, les cinq hommes prosternés « entrent dans des convulsions insuppor- « tables à voir : images trop fidelles de « ces luttes écumantes, où un mortel, « aux prises avec un mal subit, finit par en « être terrassé.

« Alors une voix tremblante perce la « voûte, et articule la formule des exé- « crables sermens qu'il faut prononcer : « ma plume hésite, et je me crois pres- « que coupable de les retracer.

« *Au nom du Fils crucifié, jurez de*

*« briser les liens charnels qui vous at-
« tachent encore à père, mère, frères, sœurs,
« époux, parens, amis, maîtresses, rois,
« chefs, bienfaiteurs, et tout être quel-
« conque, à qui vous aurez promis foi,
« obéissance, gratitude, ou service.*

*« Nommez le lieu qui vous vit naître
« pour exister dans une autre sphère, où
« vous n'arriverez qu'après avoir abjuré
« ce globe empesté, vil rebut des cieux.*

*« De ce moment, vous êtes affranchi
« du prétendu serment fait à la patrie et
« aux lois. Jurez de révéler au nouveau
« chef que vous reconnoissez, ce que vous
« avez vu ou fait, pris, lu ou entendu,
« appris ou deviné, et même de recher-
« cher, épier ce qui ne s'offriroit pas à
« vos yeux.*

*« Honorez et respectez l'*aqua toffana*,
« (*) comme un moyen sûr, prompt et
« nécessaire pour purger le globe par la*

(*) *L'aqua toffana* est, dit-on, le plus violent et le plus subtil des poisons connus.

« *mort, ou par l'hébétation de ceux qui*
« *cherchent à avilir la vérité, ou à l'ar-*
« *racher de nos mains.*

« *Fuyez l'Espagne, fuyez Naples,*
« *fuyez toute terre maudite. Fuyez enfin*
« *la tentation de révéler ce que vous en-*
« *tendez : car le tonnerre n'est pas plus*
« *prompt, que le couteau qui vous attein-*
« *dra en quelque lieu que vous soyez.*

« *Vivez au nom du Père, du Fils et*
« *du Saint-Esprit.* »

« Quand le patient a prononcé ces pa-
« roles, on place exactement devant lui un
« candélabre garni de sept cierges noirs;
« à ses pieds est un vase plein de sang
« humain, où on lave son corps. Il en
« boit la moitié d'un verre, et il articule
« le fatal serment. Une sueur froide dé-
« coule de ses joues livides; à peine il se
« soutient sur ses jambes défaillantes. Les
« frères se prosternent; et lui, tremblant,
« déchiré de remords, jeté dans une espèce
« de délire, attend sa déstinée... Aussitôt
« que la cérémonie est finie, le récipien-

« daire est jeté dans un bain, au sortir « duquel on lui sert un repas composé de « racines. »

L'auteur de qui nous avons extrait ce passage, a raison de dire que, dans les pays où se trouvent de telles associations, l'on vit au milieu d'un ramas d'hommes inconnus qui ont abjuré l'humanité, sont devenus étrangers à tous les liens qui unissent les hommes, et ont banni de la terre, la confiance, la concorde et la sureté. Le citoyen sage et paisible craint de voir, dans son voisin, dans son ami, dans son frère, un esclave vendu à de farouches tyrans, et toujours prêt à exécuter leurs ordres les plus criminels.

PRÉFACE

DE

L'AUTEUR ITALIEN. (*)

UNE vie qui, dans une période de quarante-sept années, a été presque toujours enveloppée d'énigmes et de mystères ; qui, considérée des uns comme un modèle d'héroïsme, de religion et de doctrine, et regardée par les autres comme

(*) Nous avons cru devoir traduire cette préface avec la plus servile précision. C'est en partie une déclamation violente contre la France et contre la raison. Dans le corps de l'ouvrage, on parle plus d'une fois avec ironie des juges françois qui, lorsque Cagliostro fut détenu à la bastille, le déclarèrent innocent. Mais il n'étoit traduit à leur tribunal que pour la fameuse affaire du collier; ils ne trouvèrent pas de preuves qu'il eût eu part à cette escroquerie ; ils furent donc obligés de reconnoître son innocence à cet égard, et ils n'avoient pas le droit de rechercher le reste de sa vie, puisqu'il n'y avoit point contre lui d'accusateur. Ils firent tout ce que peuvent faire les dépositaires de la justice. Mais le gouvernement qui regardoit Cagliostro comme un homme suspect, l'exila comme un maître de maison refuse sa porte à un homme dont il se défie,

un résultat de mécréance, d'imposture et d'impiété, a tenu en suspens le jugement du plus grand nombre ; qui, dans ses diverses et bruyantes vicissitudes, a rempli le monde entier de sa renommée ; qui, dans sa dernière crise, attire les regards de l'univers, et le tient dans l'attente ; cette vie, disons-nous, est devenue le sujet d'une sérieuse et utile méditation, à présent qu'il a plu à la divine providence de la conduire à un point, où, pouvant la juger sans équivoque, le mécréant y trouvera matière à reconnoître son erreur ; le catholique à se tenir toujours plus en garde contre les embûches de l'enfer ; l'érudit, à confesser combien ses connoissances sont trompeuses, lorsqu'elles n'ont pas la religion pour fondement ; l'ignorant, à se conserver dans son humilité, sans essayer un vol que sa foiblesse ne lui permet pas de tenter ; l'homme, à trembler de sa propre misère ; le monde entier, d'admirer le triomphe de la foi et de la vérité.

La vie dont nous parlons ici, est celle de ce Joseph Balsamo, si connu sous le nom de comte Alexandre Cagliostro. Pour tout dire, en un mot, il a été un

fameux imposteur. On méprise, on traite avec risée ces âges écoulés, dans le cours desquels on raconte que des hommes qui lui ressembloient, ont été accrédités, applaudis, regardés presque comme des demi-dieux. On a raison, sans doute; mais le dix-huitième siècle, ce siècle qui s'arroge le titre de siècle éclairé, philosophique, supérieur aux préjugés, l'emporte, à cet égard, sur tous les autres, et c'est ce qui devroit couvrir d'une salutaire confusion ses fanatiques admirateurs.

Comment, demandera quelqu'un, un imposteur a-t-il pu acquérir tant de célébrité, recevoir tant d'applaudissemens dans des pays où les sciences étoient cultivées, auprès de personnes qui ne manquoient pas d'esprit? C'est l'irréligion qui a été son guide; c'est elle qui lui a servi de soutien; c'est elle qui a tout fait pour lui. Autrefois, il se rencontroit souvent des personnes en qui le défaut d'études régulières, et de solides connoissances fomentoit une certaine simplicité, on pourroit dire une bonhommie, qui les portoit aisément à se livrer aux nouveautés qui faisoient quelque bruit, à embrasser les systêmes

les plus ridicules et les plus incohérens, dès qu'ils avoient quelque chose de surnaturel et de merveilleux; mais aujourd'hui, ce que nous avons à déplorer, c'est un déluge de demi-savans, dont chacun outre-passant les limites du savoir, cherche à se rendre supérieur à lui-même, s'indigne de tout ce qui pourroit l'arrêter, et croit avoir assez de force pour s'opposer aux véritables lois de la nature, pour enfreindre celles du sanctuaire, pour monter jusqu'au ciel, pour calculer ce que l'œil n'a point vu, ce que l'oreille n'a point entendu, ce que le cœur de l'homme ne sauroit comprendre : *nec oculus vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit ;* pour pouvoir enfin proférer dans leurs blasphêmes, il n'y a pas de dieu : *non est deus.* C'est avec grande raison que l'on n'a pas craint d'assurer que l'ignorance des anciens étoit moins pernicieuse que la science des modernes.

En effet, quand l'Europe a-t-elle été inondée, comme dans notre siècle, de diables de Loudun (*), de vampires, de

(*) Nous n'avons pas cru dévoir retrancher ce anachronisme de l'auteur.

sylphes, de rose-croix, de convulsionnaires, de magnétistes, de cabalistes? Quel est l'objet des francs-maçons multipliés avec excès, et de ces phrénétiques qu'on nomme illuminés, avec leurs complots, leurs secrets, leurs évocations et leurs rits ridicules? Il y en a qui, avec leurs recherches de la pierre philosophale et de la matière première, voudroient bien démentir cet arrêt irrévocable: Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front, tu mourras, *In sudore vultus tui vesceris pane, morte morieris.* Il y en a qui, animés par l'orgueil, transgressent ce précepte, Tu ne mangeras point de l'arbre de la science du bien et du mal, *De ligno scientiæ boni et mali non comedes*, et qui se tourmentent pour posséder la connoissance des choses occultes et de l'avenir. Il y en a qui écoutent avec plaisir la voix du démon tentateur, qui leur crie: Pourquoi Dieu vous a-t-il commandé de ne pas manger de toutes sortes de fruits? *Cur præcepit vobis Deus, ut non comederetis de omni ligno?* Il s'abandonnent tranquillement à la crapule, à de lascives voluptés. Il y en a enfin qui, séduits par ces mots, Vous serez comme des Dieux, *Eritis*

sicut dei, secouent le joug de la subordination et de l'obéissance, et répandent la sédition et le tumulte, pour s'égaler aux plus grands potentats.

Ce sont là les auteurs de ces progrès si vantés de la raison ; on ne leur entend prononcer que les mots d'humanité, d'économie, de liberté sociale, d'égalité, de félicité publique, de religion, de morale épurée. Et voilà cependant qu'avec un mot séduisant on cherche à justifier toutes sortes de crimes; que le sang des citoyens coule en torrens ; qu'on vole impunément, en anéantissant les droits de la propriété ; qu'on détruit cette gradation des ordres, qui est le lien le plus fort de la société : tout respire la confusion, la révolte : la scélératesse devient un titre de gloire, et le vice est porté en triomphe. Voilà qu'une multitude d'hommes, renonçant à la vraie religion qui les auroit rendus heureux dans cette vie et bienheureux dans l'éternité, se soumettent à la croyance des ombres, des esprits ; s'assujétissent aux plus étranges superstitions, et prêtent une foi aveugle aux premiers imposteurs, adoptent leurs systêmes tout absurdes, tout ridicules qu'ils

peuvent être, parce que ces systêmes flattent leurs inclinations, et leur font appercevoir, dans le lointain, l'accomplissement de leurs desirs.

De-là vient la justesse de cette observation, que ces charlatans acquièrent surtout du crédit, de la renommée, de la richesse, dans les pays où ils trouvent le moins de religion, où la philosophie est le plus à la mode. Rome n'est pas un pays qui leur convienne, parce que l'erreur ne peut jeter ses racines dans le centre, dans la capitale de la vraie croyance. La vie du comte de Cagliostro est une preuve lumineuse de cette vérité. C'est pour cette raison qu'on a cru devoir en composer cet abrégé, fidellement extrait des pièces de la procédure faite depuis peu à Rome contre lui; ce sont des pièces que la critique ne peut attaquer. L'autorité du souverain pontife a daigné, pour cette raison, dispenser de la loi du secret inviolable qui accompagne toujours, avec autant de justice que de prudence, les procédures de la sainte inquisition.

Le public a coutume de se prévenir en faveur des abrégés, dans lesquels on

trouve les parties essentielles de l'histoire et la chaîne des événemens, sans avoir à supporter l'ennui d'une longue lecture. Il faut cependant reconnoître qu'on peut trouver deux défauts dans ces sortes d'ouvrages : l'un est que l'auteur a trop dit, et par conséquent transgressé les lois d'un abrégé ; l'autre, qu'il s'est asservi jusqu'à l'excès à la brièveté, et qu'il a ainsi écourté l'histoire. Le rédacteur du présent abrégé s'est trouvé presqu'à chaque pas exposé à l'un ou l'autre de ces dangers. D'un côté, la moisson des faits étoit excessivement abondante dans les étranges et innombrables vicissitudes de la vie de Cagliostro : on auroit pu n'en prendre que la moitié, et faire un volume d'une longueur démesurée. Faire un choix n'étoit pas une chose facile : on avoit à craindre que ce que l'on omettoit n'eût été intéressant pour la curiosité du public, ou utile à la contexture de l'histoire. D'un autre côté, on ne pouvoit rapporter tous les détails ; il y en avoit même de piquans qu'il ne falloit pas manifester : dans un grand nombre de ceux qu'on a rapportés, la justice, la charité, la prudence, ont ordonné de supprimer les

noms des personnes, et mêmes les indications des lieux et les époques des temps.

Mais ce que l'on a cru pouvoir exposer suffira au lecteur, pour lui faire connoître que l'objet de cet abrégé est rempli. Cagliostro doit être regardé sous deux aspects; sous l'un, comme un homme de très-mauvaises mœurs, et très-pernicieux à la société; sous l'autre, comme un mécréant, qui, dans des vues d'intérêt, a foulé aux pieds la religion catholique. En recherchant les preuves relatives à ces deux objets, on a eu occasion de prendre une connoissance précise du régime des francs-maçons, et en veillant sur la conduite de Cagliostro, on a découvert une loge établie à Rome depuis quelque temps. C'est ce qui a donné lieu à diviser cet abrégé en quatre chapitres. Dans le premier, on rapportera sa vie privée, depuis sa naissance, jusqu'au moment de sa détention à Rome. Dans le second, on donnera une idée de la maçonnerie en général, et en detail de la maçonnerie égyptienne, dont il a été le restaurateur et le propagateur. Dans le troisième, on rapportera tout ce qu'il a fait pour restaurer et propager cette maçon-

nerie. Dans le dernier, enfin, on exposera l'état de la loge de francs-maçons découverte à Rome.

Le style sera celui qui convient à un historien. Nous rapporterons les faits dans leur simplicité; nous donnerons les indications nécessaires pour en faciliter l'intelligence et en former une juste critique; mais nous laisserons aux lecteurs les réflexions, les conséquences et le soin de juger. Quant aux preuves qui servent de fondement aux faits, on ne peut, dans un abrégé, suivre les formes d'une procédure de barreau, rapporter les pièces, en spécifier le caractère, en relever l'importance. Cependant nous ne manquerons pas de les indiquer autant qu'il nous sera possible. Au reste, nous pouvons protester avec vérité, que nous avons mieux aimé nous taire, que de rapporter des faits dont l'existence n'étoit pas fondée sur une certitude morale.

VIE
DE
CAGLIOSTRO.

VIE
DE
CAGLIOSTRO.

CHAPITRE I.

Vie privée de Cagliostro depuis sa naissance jusqu'au moment de sa détention à Rome.

JOSEPH Balsamo naquit à Palerme le 8 juin 1743, de Pierre Balsamo et de Felicie Braconieri, tous deux de médiocre extraction. Son père, qui étoit marchand, étant mort lorsqu'il étoit encore dans sa première enfance, ses oncles maternels prirent soin de lui, et tâchèrent de l'initier dans la science de la religion et des lettres. Cependant dès ses premières années, il se montra si éloigné de l'une et de l'autre, que plus d'une fois il s'enfuit du séminaire de Saint-Roch de Palerme où on l'avoit placé. A l'âge de treize ans, il fut confié au père général des *Ben-*

fratelli, qui l'emmena avec lui dans le couvent de cet ordre à Cartagirone. Là, il endossa l'habit de novice, et ayant été remis à la garde de l'apothicaire, il put apprendre de cet homme, (comme il le dit lui-même) les principes de la chymie et de la médecine. Cependant il ne fit pas dans cet endroit un long séjour; car, ayant donné encore de nouvelles marques de son caractère vicieux, les religieux furent souvent forcés de le corriger. On sait entre autres choses, qu'étant chargé de lire à table, comme c'est l'usage dans toutes les communautés religieuses, il ne lisoit pas ce qui étoit dans le livre, mais ce qui lui venoit dans l'esprit; il a même avoué qu'en lisant le martyrologe, il substituoit aux noms des saintes ceux des plus fameuses courtisanes. Enfin, pour se soustraire aux mortifications et aux pénitences que lui attiroient ses fautes, il abandonna le couvent, et revint à Palerme.

Ce fut alors qu'il se donna pendant quelque temps au dessin; mais sans changer de mœurs ni de conduite. Les excès auxquels il s'abandonna furent en grand nombre et de tous les genres; livré à l'exercice des armes et à la compagnie de la jeunesse la plus dissolue du pays, il n'y avoit point de querelle à laquelle il ne prît part; il mettoit sur-

tout son plaisir à résister à la justice, et à enlever de ses mains des prisonniers. Il fut accusé d'avoir fait de faux billets de théâtre; il vola à un oncle qui le logeoit chez lui, beaucoup d'argent et quelques effets : protégeant les amours d'un ami avec une de ses cousines, il se chargeoit des billets de l'un et de l'autre ; profitoit de l'occasion, faisoit entendre à l'amant que la jeune personne desiroit tantôt de l'argent, tantôt une montre, ou d'autres choses semblables, et lorsqu'elles lui avoient été remises, il se les approprioit furtivement. Il s'insinua près d'un notaire, son parent, et trouva moyen de falsifier un testament en faveur d'un certain marquis Maurigi, ce qui fit un grand tort à une maison de piété. Cette fourberie fut découverte plusieurs années après, et dans un temps où il étoit absent de Palerme : on en dressa même une procédure qui manifesta son crime. On lui attribua encore l'assassinat d'un chanoine. On prétend aussi qu'un religieux l'ayant prié de lui faire avoir de son supérieur une permission de s'absenter du couvent, il en fit une fausse, pour attraper ainsi quelqu'argent au religieux.

Plusieurs fois, cependant, il fut arrêté et enfermé; mais il s'en tira toujours ou par le

défaut de preuves, ou par la nature du délit, ou par le crédit de ses parens. Enfin, il fut contraint de fuir de sa patrie, pour une escroquerie de plus de soixante onces d'or, qu'il fit à un nommé Marano, orfèvre de profession. Il fit accroire à cet homme que, dans une grotte, au milieu de la campagne, il y avoit un trésor immense, qu'il lui découvriroit, et dont il pourroit même le rendre possesseur. Sous ce prétexte, il lui tira des mains la somme en question, et fit sur le lieu même diverses opérations magiques; mais la pièce finit fort mal pour le pauvre Marano; il fut amplement bâtonné par des gens qui lui apparurent sous la forme de diables. La vérité est que ces diables étoient des amis de Balsamo, qui, d'intelligence avec lui, avoient pris ce déguisement. Marano découvrit la fourberie, fut irrité comme on doit le croire, et non content de dénoncer le fripon à la justice, il se proposa de se venger, et de le tuer; ce qui détermina Balsamo à s'enfuir.

Une suite de notices qui vont depuis cette époque jusqu'au moment de sa détention, peut faire d'ailleurs soupçonner qu'il s'exerçoit à la sorcellerie; ce soupçon est fondé sur deux faits. Le premier est que, sous prétexte d'ap-

prêter un remède à une de ses sœurs qui, disoit-il, étoit possédée, il se fit donner par un vicaire de campagne, un morceau de coton trempé dans les saintes-huiles; et il étoit faux qu'il eût une sœur possédée. Le second consiste dans l'apparition d'une dame. On prétend que, se trouvant un jour en compagnie avec plusieurs de ses amis, ils témoignèrent quelqu'envie de savoir ce qu'elle faisoit dans ce moment : Balsamo s'offrit aussitôt à les contenter; il forma sur la terre un quarré, passa les mains dessus, et l'on vit alors se tracer la figure de la dame, jouant au tressette avec trois de ses amis : on envoya aussitôt à son palais, et l'on trouva effectivement la dame dans la même attitude, la même occupation et avec les mêmes personnes que Balsamo l'avoit fait voir. Dans ce que nous rapporterons par la suite sur la vie de cet homme, on pourra voir quel degré de croyance, on doit donner à de tels faits, et quelle conséquence on en doit tirer.

Il s'enfuit donc de Palerme, et parcourut toutes les parties du monde. Ici, nous sommes obligés de suivre ses propres assertions jusqu'à son arrivée à Rome, parce que nous n'avons point d'ailleurs de traces de ses actions, ni de moyens de les vérifier. En s'aidant de

l'argent qu'il avoit escroqué comme nous venons de le dire, il se rendit à Messine. Là, il fit connoissance d'un certain Altotas: on ne sait s'il étoit Grec ou Espagnol, mais il parloit plusieurs langues; il avoit même divers écrits en arabe, et se vantoit d'être grand chymiste. Ils s'embarquèrent ensemble, voyagèrent dans l'Archipel, et débarquèrent à Alexandrie d'Egypte, où, dans l'espace d'environ quarante jours, ils firent ensemble plusieurs opérations de chymie, entre autres celle de fabriquer avec le chanvre et le lin, des étoffes qui imitoient la soie, et ils gagnèrent ainsi beaucoup d'argent. D'Alexandrie ils passèrent à Rhodes, où ils gagnèrent encore avec leurs opérations chymiques. Ils se proposoient de passer de-là au grand Caire, mais les vents contraires les portèrent à l'île de Malte. Là ils s'arrêtèrent à travailler dans le laboratoire du grand-maître Pinto. Au bout de quelque temps, Altotas mourut, et Balsamo pensa à s'en aller à Naples, profitant de la compagnie d'un chevalier auquel le recommanda le grand-maître.

Il fit le voyage, se soutint quelque temps à Naples avec l'argent que lui avoit fourni ce même grand-maître, et celui qu'il tira du chevalier, et s'acquit alors l'amitié d'un prince

grand amateur de chymie qui voulut l'emmener avec lui dans ses terres de Sicile. Ayant profité de cette occasion pour faire des courses à Messine, il y rencontra un prêtre, son compatriote et son ami. Il dit lui-même que c'étoit un homme violent, et un si mauvais sujet avec lui lorsqu'il étoit à Palerme. Il ajoute, que ce prêtre avoit été un de ces diables qui bâtonnèrent Marano, et dont nous avons parlé. Cependant il voulut s'associer avec lui, et ayant pris congé du prince, ils allèrent ensemble à Naples. Dans le voyage, ils furent arrêtés dans une hôtellerie d'un lieu nommé Pizzo, sous prétexte qu'ils avoient enlevé une femme : mais comme on n'en trouva point avec eux, ils furent remis en liberté. Après un court séjour à Naples, Balsamo résolut enfin de passer à Rome.

Arrivé dans cette ville, il prit différens habits, tantôt d'abbé, tantôt de séculier. Au moyen de diverses lettres de recommandation qu'il avoit eues à Naples, il obtint l'accès auprès de plusieurs personnages considérables : il fit la connoissance du bailli de Breteuil, alors ambassadeur de Malte à Rome, et se présenta à divers religieux ses compatriotes; les secours qu'il en tira lui servirent autant à se soutenir

que sa propre industrie. Celle ci consistoit à débiter des dessins sur papier, qui étoient en effet gravés, imprimés, et ensuite relevés d'un lavis d'encre de la Chine; mais il les donnoit comme des ouvrages faits à la plume. Etant logé à l'enseigne du soleil à la rotonde, il eut avec un des garçons, une querelle pour laquelle il fut enfermé, et renvoyé au bout de trois jours. Ce fut dans ce temps qu'il eut occasion de voir la jeune Lorenza Feliciani, qui demeuroit près de la Trinité des pélerins; il en devint amoureux et la demanda en mariage à ses parens, qui la lui accordèrent, après être convenus d'une foible dot proportionnée à leur condition. Le mariage se fit dans la paroisse de S. Sauveur aux champs, et les époux logèrent quelques mois dans la maison du beau-père.

Les premières leçons que la jeune épouse reçut de son mari, furent, comme elle l'a dit elle-même, sur les moyens de plaire aux hommes et de les attirer. La coquetterie la plus indécente, la manière de se mettre la plus scandaleuse; furent les principes qu'il lui inspira. La mère de Lorenza, scandalisée de cette conduite, avoit de fréquentes altercations avec son gendre, qui prit enfin le parti de choisir une autre demeure. Il lui fut alors bien

plus facile de corrompre l'ame et les mœurs de son épouse; il la présenta à deux personnages qualifiés, après l'avoir prévenue d'avance de chercher à s'emparer de tous deux; elle ne réussit pas avec l'un, et eut le plus grand succès auprès de l'autre. Lui-même la conduisit dans un lieu consacré aux plaisirs de l'amant, la laissa seule avec lui; et se tint dans une autre chambre. Les discours, les offres répondirent aux vues du mari; mais la femme résista dans cette première occasion. Elle fit confidence à son mari de l'assaut qu'elle avoit éprouvé, et n'en reçut que les plus durs reproches et les menaces les plus violentes. Ce fut alors qu'il commença à lui insinuer cette maxime qu'il lui répéta depuis si fréquemment : « que l'adul-« tère n'est point un crime dans une femme « qui s'y prête par intérêt, et non sim-« plement par amour pour un homme. » Il ajouta l'exemple aux préceptes, en lui montrant combien il respectoit peu lui-même les lois de la chasteté conjugale. Nous en verrons des traits dans la suite de cette histoire, et nous dirons seulement ici que ses excès dans ce genre étoient favorisés par l'usage habituel qu'il faisoit d'un certain vin d'Egypte, qu'il composoit avec beaucoup

d'aromates appropriés à l'effet qu'il se proposoit.

Sa femme le crut à la fin, et il la mena deux ou trois fois dans ce même lieu où elle avoit si mal répondu à ses desseins. Elle reçut pour prix de sa condescendance, tantôt des gants, tantôt quelques parures, tantôt un peu d'argent. Un jour le mari écrivit, au nom de sa femme, à l'amant qu'il l'avoit forcée d'accepter, un billet par lequel elle le prioit de lui prêter quelques écus, qui lui furent aussitôt envoyés; elle promettoit en échange un rendez-vous pour le lendemain, et elle ne manqua pas de s'y rendre. Pendant ce temps les époux changèrent plusieurs fois de demeure. Balsamo fit des connoissances, particulièrement celle d'Ottavio Nicastro, très-connu pour avoir fini ses jours à la potence, comme complice d'un assassinat, et celle d'un homme qui se faisoit appeler le marquis Agliata; tous deux étoient Siciliens. Le caractère du marquis avoit beaucoup de ressemblance avec celui de notre héros. Dans le plus fort de l'étroite amitié dont ils étoient liés, on les vit fréquemment s'enfermer dans une chambre et y rester très-long-temps: on ne sait pas précisément ce qu'ils y firent; mais on tient du moins d'une personne qui

affirme l'avoir vu, que, sortant un jour de leur conférence, le marquis tenoit en main deux obligations; et que les ayant confrontées ensemble, il se retourna vers Balsamo en disant qu'on ne pouvoit faire mieux. Balsamo lui-même n'a point dissimulé la supériorité de son ami dans l'art de contrefaire l'écriture et les sceaux; ajoutant que ce faussaire lui avoit dressé une patente d'officier du roi de Prusse, au service duquel il disoit être en qualité de colonel, et l'avoit même signée du nom de ce prince. Par ce moyen, Balsamo endossa l'uniforme d'un régiment Prussien.

Ils résolurent enfin tous deux de quitter Rome. On peut attribuer la cause de ce départ à ce qui est rapporté par le beau-père même de Balsamo. Nicastro s'étant brouillé avec celui-ci, se présenta au gouvernement, l'accusa de fabriquer de faux billets, et offrit de le faire arrêter avec le corps du délit. Il y a lieu de croire, que cela étant venu aux oreilles de l'Agliata et son ami, ils se déterminèrent à quitter Rome, ce qu'ils firent en effet.

Ils partirent donc chacun dans une chaise, la femme de Balsamo avec l'Agliata, et lui-même avec le secrétaire du marquis. Le mari a avoué sans mystère combien, de son propre

consentement, la foi conjugale avoit été peu respectée dans ce voyage, qu'ils firent tous deux aux frais de l'Agliata. Ayant pris le chemin de Venise, par Lorette, ils arrivèrent à Bergame, et chemin faisant il commirent encore plusieurs fourberies. Entre autres, on vit Cagliostro et l'Agliata, se renfermer seuls dans une chambre; personne ne put voir précisément ce qu'ils y firent : mais il est très-vraisemblable, qu'ayant déjà des lettres de recommandation pour différentes personnes, ils en fabriquèrent d'autres qui leur servirent à escroquer encore d'assez fortes sommes d'argent.

Ils s'arrêtèrent quelques jours à Bergame, occupés à faire des recrues et des engagemens. Mais le gouvernement ayant découvert ce qu'étoient Balsamo, sa femme et l'Agliata, ce dernier eut le bonheur de fuir à temps; les deux autres furent arrêtés et après avoir subi les examens nécessaires, ils furent chassés de cette ville. Au moment où le mari fut arrêté, il eut l'adresse de remettre en secret à sa femme un petit paquet de billets qu'il la conjura d'avaler pour lui sauver la vie ; elle prit le parti de les cacher dans son sein, et attendit le moment où elle ne pouvoit être vue de

personne, pour les déchirer en mille pièces. Elle observa en cette occasion, que le papier des billets n'avoit pas les marques ordinaires: on avoit eu la précaution de les déchirer pour faire croire qu'ils étoient usés par le service, et on les avoit racommodés avec un autre papier qui rendoit impossible de discerner ce qui leur manquoit. Nous savons par la femme même de Balsamo, qu'il ne perdit pas dans la suite l'idée de continuer cette fourberie. Dans le voyage postérieur qu'il fit, comme nous le verrons ci-après, il parvint à se faire fabriquer du papier avec les marques nécessaires, dans un endroit situé sur la rivière de Gènes. Au moyen de ce papier, il fabriqua un billet de vingt-cinq écus, qu'il se fit changer à Savone. Mais retournons à Bergame.

Ayant été chassés de cette ville, comme nous l'avons dit, ils se trouvèrent dans une misère extrême; car l'Agliata avoit tout emporté. Balsamo auroit voulu retourner à Rome, si la crainte de s'y trouver embarrassé par la fabrication des fausses lettres de recommandation ne l'en avoit pas détourné. Il convint enfin avec sa femme d'entreprendre un pélerinage à St. Jacques de Galice. Il a voulu persuader dans ses interrogatoires,

que la piété l'avoit excité à ce voyage, en pénitence de ses péchés et de ceux de sa femme. Il est certain du moins qu'ils n'allèrent point à ce saint lieu. Il a été forcé d'avouer dans ces mêmes procédures; qu'ayant trouvé moyen de vivre plus à l'aise, comme nous le verrons ensuite, il perdit absolument l'idée de ce pélerinage; et tout ce que nous allons rapporter, montre bien quelle étoit sa véritable intention. Ayant pris tous deux l'habit de pélerins, ils traversèrent les états de Sardaigne, de Gènes et arrivèrent à Antibes. Pendant ce voyage ils vécurent de leur quête, et tâchèrent de la rendre plus abondante en feignant de faire ce pélerinage comme une pénitence qui leur étoit imposée pour avoir contracté un mariage clandestin. Mais comme les aumônes rendoient peu, le mari sollicita sa femme d'y ajouter en faisant un honteux usage de sa beauté, et au milieu des menaces qu'il lui faisoit souvent, il plaçoit des réflexions impies : « à quoi te sert ta « vertu ? Lui disoit-il. Est-ce ainsi que ton « Dieu te secourt? Ne vois-tu pas la misère « qui nous opprime? » (1)

---

(1) Nous savons par des personnes qui ont connu la femme de Cagliostro, dans le temps où ce fourbe

Quelques officiers de milice profitèrent à Antibes de l'effet de ces leçons, et au moyen de l'argent qu'ils donnèrent, et du produit de la quête, les époux continuèrent leur route, et arrivèrent enfin à Barcelone, où ils demeurèrent environ six mois. Au bout de quelque temps, l'argent leur manquant pour vivre, Balsamo engagea sa femme à aller se confesser dans une église voisine de leur auberge, qui appartenoit à des religieux, et de faire croire au confesseur qu'ils étoient tous deux d'une illustre maison romaine, qu'ils avoient contracté un mariage clandestin, et que les remises d'argent qu'ils attendoient leur manquant, ils se trouvoient un peu gênés. Lorenza suivit cette instruction :

---

commençoit à se procurer un grand nombre de partisans qu'elle joignoit à une figure agréable le caractère le plus doux et le plus confiant. Elle étoit naturellement porté à aimer ceux qui la prévenoient par quelques caresses, et à leur ouvrir les secrets de son cœur. Elle leur faisoit part de ses chagrins et des mauvais traitemens de son mari, qui en public lui témoignoit des égards, mais qui en particulier la traitoit avec une brutalité féroce. Il n'est pas étonnant qu'un homme de ce caractère ait forcé à entrer dans la carrière du vice, une femme foible que son penchant portoit à l'honnêteté.

le confesseur la crut, lui donna de l'argent, mais en petite quantité ; lui envoya le lendemain un jambon en présent ; et étant allé ensuite les visiter, il salua les époux, en leur donnant le titre d'excellence. Tous deux avouent ce nouveau tour ; seulement le mari a voulu en attribuer à sa femme l'invention et la conduite (1).

Cependant la vigilance du curé de ce lieu les jeta dans quelque embarras ; car, ayant conçu des soupçons, il leur demanda leur contrat de mariage, qu'ils n'avoient point avec eux. Pour n'être point exposé à quelque événement désagréable, Balsamo pensa à recourir à la protection d'un personnage qualifié ; et pour l'obtenir, il ne trouva pas de meilleur moyen que sa femme. Jeune, d'une taille médiocre, blanche de peau, brune de cheveux, le visage rond, d'un juste embonpoint, les yeux brillans, d'une physionomie douce, sensible et flatteuse,

(1) Comme il paroît certain que la femme de Cagliostro éprouva toujours des combats entre le remords et l'empire que son mari avoit pris sur elle, c'est à celui-ci que doit appartenir cette invention impie; et la femme se prêta, par foiblesse, à l'exécution.

elle pouvoit exciter une passion ; c'est aussi ce qui arriva dans cette occasion et dans beaucoup d'autres semblables. Les deux époux se présentèrent à cette personne, et lui exposèrent leur situation. Après avoir fait retirer le mari, le seigneur interrogea sérieusement la femme sur la vérité de leur mariage. Il s'assure par ses réponses, qu'il existe en effet ; et pendant qu'il se charge du soin d'en faire venir de Rome le contrat authentique, les attraits de la dame lui font oublier ce qu'il se doit à lui-même. Elle refuse ; il lui donne le temps de réfléchir, et la renvoie. Cette entrevue ayant été ensuite racontée au mari, elle reçut de lui les reproches les plus amers, et au bout de quelques jours il la ramena chez ce seigneur. A peine celui-ci les vit arriver, qu'il pria la dame de répondre *oui* ou *non* à ce qu'il lui avoit proposé. Le mari prenant la parole pour elle, répondit *oui*, et partit. L'effet de sa réponse produisit le gain d'une pistole de quatre, et la dame reçut la même récompense à ses autres visites, pendant les huit jours que son mari la conduisit à ce même hôtel.

Le contrat de mariage arriva de Rome ; Balsamo s'étoit lié dans ce temps avec un noble voyageur. Celui-ci s'éprit aussi de Lo-

renza, qui ne manqua pas d'en instruire son mari. Balsamo, qui voyoit bien qu'à la fin, comme cela arrive toujours dans ces occasions, le tribut des pistoles de quatre cesseroit, conseilla à sa femme de flatter, d'amuser le voyageur, mais de ne le pas satisfaire, afin de pouvoir faire à ses dépens le voyage de Madrid, où il avoit projeté de se rendre. Le dessein réussit heureusement; ils se rendirent tous trois à Madrid, où ils habitèrent ensemble, le voyageur étant logé séparément des époux, mais dans un appartement contigu. Cependant, comme il les soutenoit à ses frais, il se lassa à la fin d'être joué, et menaça de se séparer. Ce fut alors que Balsamo insinua à son épouse de le satisfaire; elle le fit, et cela dura assez long-temps. Presque tous les matins, au point du jour, il la réveilloit pour l'avertir qu'il étoit temps qu'elle allât achever son sommeil dans l'appartement voisin.

Un procès que Balsamo eut à Madrid avec un de ses compatriotes, lui donna occasion d'envoyer sa femme solliciter le ministre. Celui-ci, dans le cours de cette affaire, voulut être scrupuleusement informé de l'état de la dame; elle lui raconta tout, jusqu'à sa liaison avec le voyageur; et elle lui proposa de le renvoyer, s'offrant lui même à la place. Elle refusa

l'arrrangement; et le ministre lui répondit que, quand elle desireroit sa protection, il ne la lui accorderoit plus. Cela se vérifia : le voyageur ne pouvant plus suffire à l'avidité de Balsamo, qui exigeoit sans cesse de lui, ou de l'argent, ou des effets, les abandonna. Alors Lorenza, par un ordre de son mari qui étoit instruit de tout, retourna au ministre; mais celui-ci, homme de parole, sut résister à la tentation, et la renvoya.

Dans cet abandon, les époux résolurent de passer à Lisbonne. Dès qu'ils y furent arrivés, le premier soin de Balsamo fut de s'informer, à son ordinaire, des personnes riches; et on lui indiqua un marchand, homme du caractère qu'il desiroit. Il envoya aussitôt sa femme lui demander quelque aumône; elle en reçut une lisbonine qui fut accompagnée de propositions mal-honnêtes, pour lesquelles même il lui donna rendez-vous dans un jardin qu'il avoit à la campagne. Dans le cours de trois mois, ces rendez-vous furent fréquens, et chaque fois ils étoient suivis d'une rétribution de huit pistoles. Cependant la crainte d'avoir quelque démêlé avec la famille du marchand, qui voyoit ce commerce de très-mauvais œil, fit prendre à Balsamo le parti d'abandonner cette ville, et de passer

à Londres. Pour mieux réussir dans ses desseins, il voulut d'abord que sa femme apprît à Lisbonne la langue angloise, et il lui donna pour maîtresse une demoiselle à laquelle il donnoit lui-même des leçons d'un autre genre.

Balsamo se livra plus que jamais à Londres, au honteux négoce qu'il faisoit de sa femme. Nous nous bornerons à rapporter le piége qu'il tendit à un Quaker. Les lois d'Angleterre prescrivent que, si un mari surprend sa femme en adultère, il peut, à l'aide d'un témoin, ou accuser aux tribunaux l'amant adultère, ou s'arranger avec lui pour telle somme d'argent qu'il lui plaît. Les deux époux s'étoient liés dans cette ville avec plusieurs Quakers, et en même temps avec un Sicilien qui se faisoit appeler le marquis Vivona. Un des Quakers s'éprit de la dame, et oublia pour la séduire l'austérité de sa secte. Sans lui céder, elle en fit la confidence à son mari; et tous deux, de concert avec Vivona, convinrent qu'elle donneroit au Quaker un rendez-vous secret; que les deux hommes, à l'heure et au jour indiqués, se cacheroient dans une chambre voisine; qu'au moment où le Quaker se croiroit près d'être heureux, un signal convenu entre eux feroit paroître aussitôt Balsamo et Vivona, qui serviroit de témoin; et qu'à force

de reproches, d'insultes et de menaces, ils le forceroient à payer chèrement les plaisirs dont il n'auroit eu que l'espérance.

Tout réussit au gré de leurs desirs; le Quaker se rendit à l'heure marquée à l'invitation de la dame, et commença à la complimenter à la mode de la Pensylvanie; la dame répondit qu'elle ne concevoit pas comment un Quaker pouvoit être si galant: le dialogue s'échauffa et devint si vif, que le Quaker, en nage, ôta son chapeau, sa perruque et son habit. Mais au signal concerté paroissent subitement dans la chambre Balsamo et Vivona, qui le surprennent; il se trouble, ne peut nier, et reçoit par grâce la permission d'en sortir pour cent livres sterlings que les deux frippons se partagèrent entre eux.

Mais tous deux eurent bientôt un motif de se brouiller et de se séparer. Balsamo avoit avec lui une quantité de topazes qu'il avoit rassemblées dans le temps de son séjour à Lisbonne; voulant s'en défaire, il pria l'ami Vivona de s'en charger: et celui-ci, après avoir accepté l'emploi, jugea plus à propos de se les approprier et de s'enfuir de Londres. Bientôt Balsamo fut mis en prison pour dettes du loyer de sa maison. Il paroîtra sans doute extraordinaire de voir ce homme réduit si souvent à

la misère, malgré le gain considérable qu'il faisoit en argent et en effets : l'étonnement cessera cependant, si l'on veut ajouter à la propriété qu'a l'argent mal acquis de se fondre de lui-même, l'humeur fastueuse et superbe de Balsamo, qui, pour paroître quelque chose dans le monde, dépensoit sans ordre ni mesure. Il est certain que; sans compter tous les présens qu'il a reçus, lui et sa femme, dans le cours de leurs voyages, en bijoux, or et argent, il a surement gagné en argent plus de cent mille écus; ce qui n'a pas empêché que, dans ces derniers temps, il ne se soit trouvé plus d'une fois dans la nécessité d'engager quelques effets pour vivre.

La générosité d'un Anglois tira Balsamo des prisons. Sa femme, en fréquentant la chapelle catholique de Bavière, eut occasion d'y faire la connoissance d'un honnête homme à qui elle exposa l'état de son mari, et dont elle reçut la somme nécessaire pour éteindre la dette. Outre cela, l'Anglois, par charité, voulut bien les recevoir tous deux dans sa maison. Dans la familiarité d'une commune habitation, il crut entrevoir que Balsamo seroit capable de lui peindre quelques appartemens dans une maison de campagne; il lui fit part de sa pensée, et celui-ci, quoique ignorant

absolument ce métier, accepta hardiment. L'Anglois étant allé demeurer aussi à cette maison, sa fille, jeune encore, prit de l'amour pour le peintre. On ne sait si ce fut d'elle-même ou par séduction : ce qu'il y a de certain (et il l'a confessé lui-même), c'est qu'il sut porter la passion de cette fille jusqu'à la folie, et qu'il en tira beaucoup d'argent.

On pourroit être étonné de voir un homme comme celui-là, réussir si facilement à s'insinuer auprès des femmes. Ceux qui l'ont connu et fréquenté, attestent qu'il n'a jamais rien eu de séduisant, ni au physique, ni au moral. D'une taille plutôt petite que grande, brun de peau, très-épais, le regard dur, parlant un dialecte sicilien, mêlé de quelques phrases ultramontaines, ce qui composoit un jargon presque hébraïque, ne possédant aucune des grâces qui sont ordinaires dans le monde galant, sans instruction, sans connoissances, entièrement privé de tout ce qui peut inspirer de l'amour; comment, disons-nous, un homme de cette espèce a-t-il pu obtenir auprès des femmes un tel accès, qu'après les avoir détournées du chemin de la vertu, il en recevoit encore de magnifiques récompenses? La procédure seule nous présente une solution à ce problême; c'est que, comme la jeune

Angloise étoit de la figure la plus désagréable et la plus rebutante, de même les autres femmes qu'il sut gagner étoient si avancées en âge, qu'elles ne pouvoient espérer de retour que d'un Balsamo.

L'Anglois, qui avoit commencé à s'indisposer en se voyant trompé dans la peinture de ses appartemens, qu'elle gâtoit au lieu de les embellir, devint furieux lorsqu'il s'aperçut de la séduction de sa fille. Cependant il borna son ressentiment à chasser de chez lui cet aventurier et sa chaste moitié. Ce voyage de Balsamo à Londres, qui se fit entre 1771 et 1772, a été raconté par lui-même aux interrogatoires, avec toutes les circonstances, et son récit s'accorde avec les dépositions de sa femme. Cependant il a osé le nier dans une lettre imprimée qu'il a adressée au peuple anglois (on en a dans les actes un exemplaire paraphé par lui-même); il prétendoit y démentir les imputations qui lui avoient été faites par l'auteur de la gazette intitulée le *Courrier de l'Europe*.

Il abandonna donc l'Angleterre, et prit le chemin de la France. Il se lia à Douvres avec un M. Duplaisir, qui lui offrit de les conduire tous deux à Paris. L'invitation fut acceptée, et c'est Balsamo lui-même qui avoue que le voyage fut fait par la poste, et que Duplaisir

alloit en chaise avec la femme, tandis que le mari couroit à cheval.

Il n'est pas difficile de comprendre ce qui arriva de cet arrangement : la femme devint la maîtresse de Duplaisir, et continua de l'être encore long-temps à Paris, où il les défrayoit de tout. L'insatiabilité de Balsamo, qui prétendoit toujours vendre sa marchandise extrêmement cher, dégoûta cet amant, dont les finances n'étoient pas très-considérables; il conseilla à la dame, si elle vouloit continuer de faire ce métier, de le faire au moins pour son compte, et non pour satisfaire l'avidité de son mari, ou de retourner en Italie, et de se retirer près de ses parens. Elle assure qu'elle avoit dessein de suivre ce dernier avis. La vérité est qu'un jour elle abandonna subitement la maison de son mari, et se transporta dans une autre que lui avoit trouvée Duplaisir, emportant avec elle ce qui pouvoit lui être utile pour se vêtir. Le mari, extrêmement irrité, recourut à l'autorité du roi, et obtint un ordre de faire arrêter sa femme, qui fut conduite dans la maison de Sainte Pélagie, où elle resta plusieurs mois. Pendant ce temps il fut habiter avec une vieille dame. Le débit qu'il faisoit d'une certaine eau propre à rafraîchir la peau, lui procura quelque

gain ; mais il en fit encore davantage par la générosité de la dame, et continua d'habiter avec elle pendant quelque temps, même après que sa femme fut sortie de Sainte Pélagie. Ensuite il prit une maison à son compte près d'une barrière.

Il est intéressant de savoir que, dans le temps où Lorenza fut arrêtée, on dressa au tribunal de police des actes qui se trouvent imprimés dans un opuscule intitulé : *Ma correspondance avec le comte Cagliostro.* On y trouve, entr'autres, la déposition de Duplaisir, qui rapporte que, quoique Balsamo et sa femme eussent vécu pendant trois mois à ses dépens, ils avoient encore contracté environ deux cents écus de dettes envers des marchandes de modes, le perruquier et le maître de danse. Lyonnois, ce maître de danse, voulut donner un bal à ses écoliers le lundi 21 décembre 1772. Balsamo escroqua à plusieurs fripiers des habits magnifiques, et parut avec sa femme dans le plus brillant équipage.

Cela n'empêche pas que dans cette *Lettre au peuple anglois*, dont nous avons déjà parlé, il ne nie constamment son séjour à Paris : il soutient que toute l'histoire de Duplaisir et de Sainte-Pélagie est une calomnie de ses ennemis. Mais comment démentir les actes judi-

ciaires et les personnes elles-mêmes? Il affirme effrontément dans cette lettre, écrite dans un temps où il s'étoit déjà transformé en comte Cagliostro, que Joseph Balsamo, à qui on avoit défendu à cette occasion de faire l'empirique, et Lorenza Feliciani, qui avoit été renfermée à Sainte-Pélagie, n'avoient rien de commun avec le comte Cagliostro et la comtesse Séraphine Feliciani, et il défie la police de prouver le contraire.

Retournons à la barrière où nous l'avons laissé. C'est dans ce lieu qu'ayant précédemment gagné l'amitié de deux personnes de distinction, qui poussoient jusqu'au fanatisme la passion de la chimie, il se vanta de posséder, dans cette science, des secrets miraculeux. Il leur fit croire qu'il avoit le secret de faire de l'or, et celui de prolonger la vie : ce dernier étoit d'autant plus séduisant pour l'un d'eux, qu'il se trouvoit dans un âge très-avancé. Pour les confirmer encore plus dans ce qu'il promettoit, il prit de leurs mains quelques pistoles d'or d'Espagne, et les ayant fondues avec d'autres matières dans un creuset, il leur persuada que la masse de l'or étoit augmentée. Avec ce stratagême et plusieurs autres, il sut tirer d'eux environ la somme de cinquante louis.

Mais dans la vérité, il ne leur communiqua ni le secret de faire de l'or, ni celui d'échapper au trépas. Le temps qu'il avoit fixé pour exécuter ses promesses étant écoulé, ces personnes conçurent de justes soupçons, et commencèrent à le veiller de près. Balsamo vit s'approcher le danger, et sûr peut-être même que s'étant aperçu de sa fourberie, on cherchoit à le faire arrêter, il prit un passe-port sous un autre nom, s'enfuit en grande diligence à Bruxelles, et après avoir traversé l'Allemagne et l'Italie, il se rendit à Palerme.

Il n'y jouit pas long-temps de sa liberté. Ce Marano, qu'il avoit dupé, comme nous l'avons dit, n'avoit pas oublié son injure, et le fit arrêter. On vouloit même faire revivre dans cette occasion la procédure sur le faux testament fait en faveur du marquis Maurigi. La protection d'un seigneur pour lequel il avoit eu en passant par Naples des recommandations très-puissantes, le tirèrent du péril des galères, et il fut remis en liberté, à condition cependant qu'il s'éloigneroit aussitôt de cette ville. Il se transporta donc à Malte avec sa femme, et il dit y avoir gagné quelque chose avec sa pommade ou son eau pour le teint. Mais ce qui lui rapporta le

plus, fut le trafic ordinaire qu'il faisoit de sa femme.

Au bout de trois mois, il abandonna le séjour de cette île. Qu'on nous permette ici une courte digression; elle est nécessaire pour prévenir les réflexions que pourroient faire naître dans l'esprit des lecteurs, plusieurs invraisemblances de cette histoire. Comment cet homme ne trouva-t-il jamais un lieu où se reposer, et comment se transporte-t-il avec tant de facilité d'un bout à l'autre de l'Europe? Toute présomption, tout raisonnement cède à l'évidence. Ses voyages sont certains, sa vie vagabonde est connue de tout le monde. A un esprit inquiet et remuant, il unissoit un genre de vie, qui partout devoit nécessairement lui attirer des censeurs, des ennemis, des persécuteurs. La suite de sa vie le prouvera.

De l'île de Malte, il passa à Naples où il resta plusieurs mois. Il y trouva un grand avantage à professer la chymie et la cabale. Entre autres connoissances, il avoit fait celles d'un marchand et d'un religieux, tous deux épris de ces sciences. Le marchand étoit riche; le moine le gouvernoit: il pensa donc à éloigner celui-ci afin de dominer seul dans l'ame de l'autre, et il y réussit. Devenu

à son tour maitre de cet homme simple, il n'eut pas beaucoup de peine à attraper de bonnes sommes, en lui promettant de le mettre en possession des sciences qu'il nommoit sublimes. Pendant ce temps, pour répondre aux desirs de Lorenza, il avoit fait venir à Naples son beau-père et un frère de sa femme; on le pria de conduire ce jeune homme avec lui, et il y consentit. Le jeune homme avoit de la beauté, de la bonne grâce: Balsamo forma le dessein de lui donner une femme qui eût les mêmes qualités, d'instruire celle-ci comme il avoit fait la Lorenza, et de lui faire suivre la même carrière. Il étoit bien sûr, avec deux femmes si bien dressées, de faire d'excellentes affaires. Ils partirent tous trois ensemble de Naples pour la France. Arrivés à Marseille, ils s'y arrêtèrent un peu. Balsamo eut occasion de se lier avec une dame qui, quoique vieille, n'avoit pas abandonné l'idée de la galanterie. Il s'en aperçut, et ne laissa pas échapper l'occasion. Soit que la vieille s'éprît de lui, soit qu'il feignît de s'attacher à elle, il s'établit entre eux un commerce très intime. Lui-même l'a avoué sans mystère. Il en reçut beaucoup de présens tant en argent qu'en effets; mais il ne s'en contenta pas encore. Cette dame avoit eu dans sa jeunesse un

amant qui se trouvoit alors très avancé en âge, qui cependant n'avoit pas abandonné la place, et qui montroit de la jalousie contre Balsamo. La vieille ne vouloit perdre ni l'un ni l'autre : celui-ci, parce qu'il étoit dans la force de l'âge; celui-là, parce qu'il étoit très-riche. Elle suggéra au premier le moyen d'adoucir le second, et trouva deux manières d'y parvenir. L'ancien amant, comme nous l'avons dit, sentoit encore de l'ardeur pour sa conquête, mais il étoit vieux. Balsamo, avec son étalage ordinaire de chymie, lui promit de lui rendre la force de la jeunesse; et comme le galant décrépit avoit la manie de chercher la pierre philosophale, Balsamo trouva toute la facilité qu'il pouvoit desirer, pour le tromper à son aise. Il lui fit voir plusieurs opérations d'alambic, et l'amusa avec la promesse de lui faire faire de l'or. En attendant, il lui tiroit toujours de bonnes sommes pour acheter les ingrédiens qu'il disoit être nécessaires.

De cette manière tout le monde étant content, Balsamo ne perdit point de vue le projet qu'il avoit formé sur son beau-frère. Il le faisoit passer pour un cavalier romain très riche, et pour soutenir cette imposture, il l'avoit fait vêtir de la manière la plus noble et la plus

fastueuse. Lui-même passoit pour un officier de marque, et affectoit de paroître toujours vêtu de cet uniforme prussien dont nous avons parlé ailleurs. Tout cela tendoit à faire épouser à son beau-frère une des deux filles de la vieille dame, qui n'avoit alors que quatorze ans. Il en fit lui-même la demande, en forme, à la mère qui fut enchantée de trouver l'occasion de s'allier avec lui. Le mariage cependant ne se fit pas, par la résistance continuelle de son beau-frère et de sa femme. Il est inutile de rapporter ici les brutalités et les mauvais traitemens que tous deux assurent avoir reçus de Balsamo à cause de ce refus : la vérité de leurs déclarations est assez garantie par les transports naturels à un homme de son caractère, qui se voit échapper des mains une si belle occasion.

Le temps où les espérances du vieillard devoient être remplies, s'approchoit ; il falloit prendre un parti. Balsamo lui fit entendre qu'il étoit obligé de faire un voyage pour trouver une herbe qui lui manquoit, et sans laquelle il ne pouvoit accomplir le grand-œuvre de la pierre philosophale ; il fit croire à la dame que la nouvelle qu'il venoit de recevoir de la maladie de son beau-père, le rappeloit à Rome en toute diligence ; il reçut de

l'un

l'un une bonne voiture de voyage; de tous deux de bonnes sommes d'argent, et partit pour l'Espagne. La voiture ayant été vendue à Barcelone, Balsamo, sa femme et son beau-frère passèrent, d'abord à Valence, et ensuite à Alicante. Un écrit du sieur Sachi, chirurgien, imprimé à Strasbourg en 1782, et cité dans la réponse de madame la Motte en 1786, nous donne des notes exactes relativement à leur séjour dans ces villes; les efforts que fait Balsamo pour les démentir, dans sa *Lettre au peuple Anglois*, ne font que les confirmer. Sachi soutient avoir traité et soigné à Valence en Espagne, Cagliostro, sa femme, son beau-frère; voyageant, le premier sous le nom de Don Thiscio, Napolitain, en qualité de lieutenant, avec un petit uniforme. Il ajoute, qu'étant chassés de cette ville, ils passèrent à Alicante, où Don Thiscio éprouva des catastrophes si humiliantes que, par honnêteté et par respect pour le public, il se croit obligé de les taire.

Ils s'en allèrent à Cadix, où Balsamo trouva un autre fanatique de chymie. S'étant introduit par ce moyen auprès de lui, il lui tira une lettre-de-change de mille écus, sous le prétexte ordinaire, de se fournir des herbes et des autres ingrédiens nécessaires pour composer la pierre philosophale; il reçut, outre

cela, une superbe montre à répétition, qui formoit la pomme d'un jet : il lui déroba très-adroitement une autre montre semblable à celle-là, pendant que cet homme lui montroit une cassette où elle étoit. Il n'a pu nier dans ses interrogatoires une partie de ces faits; mais il a avancé qu'il avoit reçu de cette personne la montre, quelque argent, et un traitement magnifique, pendant tout le temps de son séjour à Cadix, comme l'effet d'une générosité dont il s'étoit rendu l'objet par ses discours savans sur la chymie.

Il se sépara dans cette ville de son beau-frère, sous prétexte que celui-ci lui avoit soustrait quelques effets, et partit avec sa femme pour Londres, afin d'éviter l'indignation de l'homme qu'il venoit de duper, s'il s'apercevoit de l'imposture, comme il ne manqua pas de le faire par la suite. Dans ce second voyage à Londres, il fit connoissance d'une certaine Madame Fry et d'un M. Scott, tous deux possédés de la folie des numéros de loterie. Il leur fit entendre qu'il en possédoit la science, et augmenta la folie de Scott, en lui persuadant qu'il savoit faire de l'or. Par ces moyens il leur tira des mains de bonnes sommes d'argent; cependant, comme aucun des deux ne voyoit jamais s'accomplir leurs desirs, ils con-

nurent enfin l'imposture, et dénoncèrent le fourbe au Tribunal. Balsamo fut emprisonné plusieurs fois pour cette accusation, et à la fin il prit le parti de faire un faux serment pour se tirer d'affaire. L'argent avoit été donné entre eux seuls, ainsi l'assertion des accusateurs ne valoit pas mieux que celle de l'accusé. Il jura donc solennellement en justice qu'il n'avoit rien reçu d'eux, il en fit jurer autant à sa femme, et la chose finit ainsi. C'est ce que ces deux personnes ont déposé dans le présent interrogatoire.

Les actes de cette cause faits à Londres, et reproduits *per extensum*, dans l'opuscule dont nous avons parlé, intitulé, *ma Correspondance*, nous fournissent quelques autres détails qui méritent d'être rapportés. Il avoua devant ses juges, qu'il savoit la cabale; qu'ayant réduit à une certitude les calculs astrologiques, il devinoit les numéros de la loterie; que par ce moyen, il avoit fait gagner à Madame Fry, 2000 livres sterlings; que cette dame, par reconnoissance, avoit donné à sa femme un collier de diamans et une boîte d'or. Il conclut en proposant à tous ceux qui voudroient l'accepter, le pari de deviner le premier numéro qui devoit sortir l'année suivante. Madame Fry au contraire,

soutenoit qu'il lui avoit escroqué des sommes considérables avec l'imposture des numéros de loterie; qu'outre cela, il lui avoit fait acheter un collier de diamans et une boîte d'or, lui assurant qu'il avoit l'art de grossir les diamans, et d'accroître la masse de l'or. Il lui avoit fait accroire qu'en tenant ces petits diamans cachés dans la terre pendant un certain temps, ils s'amolliroient, se gonfleroient, et qu'alors avec une certaine poudre rose qu'il lui montra, et qu'il appeloit consolidante, il les durciroit de nouveau, en conservant leur grosseur, et qu'ils gagneroient au centuple.

Un grand nombre de témoins affirment l'avoir entendu plusieurs fois se vanter de posséder la science de changer le mercure en argent, et d'accroître la masse de l'or par diverses opérations chymiques, dans lesquelles entroit toujours la poudre rose. Il se faisoit alors appeler le capitaine ou colonel Cagliostro, au service de Prusse, et il montroit sa patente. Dans son troisième voyage à Londres, auquel se rapporte l'impression de la *Lettre au peuple Anglois*, déja citée, il ne put disconvenir que ce titre ne lui eût occasionné six ou sept emprisonnemens; mais il s'excuse, en disant qu'il avoit toujours été trahi par ses défenseurs et par ses juges.

C'est à ce temps, c'est-à-dire, à l'époque de son second séjour à Londres, que nous devons tout le reste de la scène imposante qu'il représenta ensuite sur le théâtre du monde. Ce fut dans cette ville qu'il s'associa à la maçonnerie ordinaire, et qu'il trouva le moyen d'en instituer une secte, c'est-à-dire, une réforme d'un nouveau genre. Nous en parlerons en détail dans le second chapitre; dans celui-ci, nous rapporterons seulement les circonstances qui sont nécessaires à l'intelligence de l'histoire. Balsamo voulant se former une nouvelle source d'impostures, ne trouva rien de mieux que la maçonnerie; et pour qu'elle lui rapportât davantage, il lui donna un air de nouveauté, y ajoutant des règles, des pratiques et des instructions dont il étoit l'inventeur. Il est difficile d'exprimer à quel point fut porté l'aveuglement qu'il répandit par ce moyen. Il suffit de dire qu'il est convenu dans ses interrogatoires d'avoir fait une quantité prodigieuse de disciples, qui tous le reconnoissoient pour leur chef et leur maître. Et voilà la principale origine de cette célébrité, qui l'a fait connoître dans tout le monde, et qui a fait parler de lui pendant un si grand nombre d'années.

D'autres combinaisons conspirèrent au

même objet. Laissons pour le moment le fait si connu du collier de Paris, et l'emprisonnement de Cagliostro à la bastille ; nous reviendrons sur ces détails. Son maintien, sa manière de vivre, ses discours, contribuèrent beaucoup à répandre cette folie. Vers le temps de la naissance de sa maçonnerie, il quitta le nom de Balsamo, et prit celui de Cagliostro, qu'il accompagna du titre fastueux de comte, et par conséquent il décora sa femme de celui de comtesse. Ce fut là le nom qu'il adopta le plus fréquemment, mais ce ne fut pas le seul. Il s'annonça aussi quelquefois comme marquis Pellegrini, ou marquis d'Anna, marquis Balsamo, ou comte Fénix. Il cacha toujours sa véritable origine, sa condition et son âge. Il disoit aux uns qu'il étoit né presque avant le déluge; aux autres, qu'il avoit assisté aux noces de Cana. Tantôt il supposoit être né à Malte; tantôt il vouloit être fils du grand-maître de cet ordre et de la princesse de Trébisonde. Il parloit de ses voyages, de ses études, de ses connoissances, d'une manière emphatique et sublime (1). Ses discours ordinaires rouloient

(1) Si le galimatias peut être sublime, personne n'eut une manière de parler plus sublime que Ca-

sur les voyages qu'il avoit faits à la Mecque, en Egypte, et dans d'autres parties du monde éloignées; sur la science qu'il avoit acquise des pyramides, sur les mystères de la nature qu'il avoit pénétrés. Souvent il gardoit un mystérieux silence; et lorsqu'on lui demandoit son nom ou sa condition, il prenoit le parti de répondre, *je suis celui qui est;* et lorsqu'on lui faisoit des instances et des prières réitérées, il avoit tout ou plus la condescendance de leur tracer son chiffre figuré par un serpent percé d'une flèche, avec une pomme dans la bouche.

Nous ne devons pas oublier les prétendues connoissances de chymie et de médecine dont il se vantoit, et qui contribuèrent à donner

---

gliostro : il produisit avec son galimatias tout l'effet qu'il desiroit. Il faisoit entrer de grands mots dans des phrases inintelligibles, et exitoit chez quelques-uns de ses auditeurs d'autant plus d'admiration et de respect, qu'ils étoient plus loin de l'entendre. Ils le prenoient pour un oracle, parce qu'il en avoit l'obscurité. Son grand art étoit de ne rien dire à la raison, parce que l'imagination des auditeurs interprétoit à leur gré ce qu'ils n'avoient pas compris. La raison est claire, mais elle n'a de puissance que sur les sages : l'imposture se rend inintelligible, et elle exerce l'empire le plus puissant sur la multitude.

de l'importance à son nom et à sa personne. Le monde fourmille sur-tout de fanatiques de la première science ; le desir de devenir riche en acquérant la science de faire de l'or, et de prolonger sa vie par la possession de la pierre philosophale, flattoit la foiblesse de beaucoup de personnes. Quant à la médecine, la fortune lui fut quelquefois favorable, et il réussit par hasard dans la cure de quelques malades. Mais dans la vérité, toutes ses connoissances ne passoient pas celles qui sont communes à tout charlatan et saltimbanque. Enfin, personne ne devint riche par lui, et il le fut pendant quelque temps, à force de fourberies et d'impostures. Une liqueur qu'il appeloit *vin d'Égypte*, et quelques poudres connues sous la dénomination de *poudres rafraîchissantes du comte Cagliostro*, furent les principaux secrets dont il tira parti.

Les poudres étoient composées d'herbes communes, comme de la chicorée, de la laitue, et d'autres semblables ; il vendoit chaque paquet quatre ou cinq paoli chacun, quoiqu'ils ne lui revinssent pas seulement à un demi-bajocco. Mais l'eau, ou la pommade pour le teint, fut le travail auquel il donna le plus de soin, sachant bien que c'étoit un moyen d'acquérir l'estime et le crédit de la moitié du

genre humain, qui naturellement est possédée du desir de ne jamais vieillir aux yeux des hommes.

Le train qu'il menoit répondoit à tout le reste, il voyagéoit toujours en poste, avec une suite considérable : des coureurs, des laquais, des valets-de-chambre, enfin des domestiques de tout genre, vêtus avec faste, donnoient un air de vérité à la haute naissance dont il se vantoit. Les livrées qu'il fit faire à Paris, montèrent au prix de vingt louis chacune. Des appartemens meublés dans le dernier goût, une table magnifique ouverte à de nombreux convives, de riches vêtemens pour lui et pour sa femme répondoient au luxe de ses gens. Sa feinte générosité fit aussi grand bruit. Souvent il soignoit gratuitement les pauvres, et même leur faisoit quelque aumône. Plusieurs de ses adorateurs et de ses disciples de maçonnerie lui offrirent des présens considérables, tant en argent qu'en effets, il les refusoit personnellement; mais il convenoit avec sa femme qu'il paroîtroit devant eux, plongé dans une profonde mélancolie; qu'ils ne manqueroient pas d'en demander le sujet, et qu'elle leur feroit confidence de l'embarras où il se trouvoit, soit par le retard des remises qu'il attendoit, soit par un vol, ou par

quelque autre raison, ajoutant que sa fierté, sa délicatesse naturelle, et le desir qu'il avoit de faire du bien à l'humanité, sans en recevoir de récompense, lui faisoient refuser toutes les offres de ses amis. Les amis de Cagliostro admiroient ainsi sa vertu, doubloient leurs dons, et les faisoient passer par les mains de sa femme, la conjurant de se conduire de manière qu'il n'eût pas à rougir de leurs secours. C'est par cette adresse, et par d'autres ruses dont nous parlerons dans la suite, qu'il sut se procurer les richesses qu'il desiroit.

Ainsi la maçonnerie, secondée par toutes les autres circonstances que nous avons exposées, procurèrent à cet homme cette célébrité, à laquelle il ne s'en trouve guère de semblable dans l'histoire des imposteurs. Il faut que nous avertissions ici le lecteur de deux choses. La première, c'est que quoique la réputation de ce fourbe ne se soit pas répandue tout-à-coup, mais seulement par degrés depuis l'époque de sa maçonnerie, nous avons cru cependant devoir la montrer dans un seul point de vue, pour faire mieux comprendre les grands effets qu'elle produisit, pour éviter de nous interrompre souvent dans notre narration, et pour ne pas tomber dans des répétitions, toujours ennuyeuses, de faits trop

semblables entre eux. La seconde, c'est que, dans notre exposé, nous n'ajouterons rien, nous ne retrancherons rien à la vérité. Tout ce que nous dirons, sera fondé sur la confession même du coupable, et sur des monumens authentiques qui font partie de la procédure. Il semblera peut-être impossible, que Cagliostro ait pu parvenir à jeter un si grand éclat, à s'attirer tant de considération, à imposer tant de respect; mais ici, ce qui n'est pas vraisemblable, est vrai. Qui pourra croire aisément qu'un homme de ce caractère ait été accueilli dans les villes les plus éclairées; qu'on l'y ait regardé comme un astre propice au genre humain, comme un nouveau prophète, comme une image de la Divinité; qu'il se soit quelquefois approché même des trônes, que les grands les plus fiers soient devenus ses humbles courtisans; qu'il ait reçu des hommes de tous les rangs, nous ne dirons pas des marques de bienveillance et d'estime, mais de vrais hommages, mais des protestations de la plus humble servitude, mais la plus profonde vénération? C'est cependant ce qu'on ne sauroit nier. Toutes ces merveilles se sont réunies en sa faveur. Le fanatisme monta au point, que non-seulement on vit communément en France son portrait et celui de

sa femme sur des évantails, sur des bagues, sur des tabatières, sur des médaillons; mais que son buste fut taillé en marbre, coulé en bronze, et placé dans les palais des plus grands seigneurs. Ce n'est point assez; sous l'un de ces bustes, on lisoit, en lettres d'or, cette inscription : LE DIVIN CAGLIOSTRO.

Il est temps de retourner sur nos pas, et de reprendre le fil interrompu de notre histoire. Si, dans la suite de notre narration, on voit des passages rapides d'un lieu à un autre, quoique plusieurs de ces lieux aient arrêté assez long-temps le comte Cagliostro (nous l'appellerons désormais ainsi, parce que c'est le nom qu'il prit alors communément), qu'on attribue cette rapidité d'événemens à la méthode que nous nous sommes imposée, de traiter séparément de sa maçonnerie, qui remplit presque entièrement la seconde époque de sa vie.

Ayant professé, comme nous l'avons dit, la maçonnerie à Londres, il passa à la Haye. Là, répandant le bruit de sa science cabalistique, il escroqua un Hollandois, homme fou de la loterie et de la recherche des numéros capables de faire gagner. Il lui attrapa une somme de quatre à cinq cents écus, en lui fournissant des numéros qu'il prétendoit être

sûrs. Le Hollandois se hâta de passer à Bruxelles, pour les mettre à la loterie, et Cagliostro profita de son absence pour quitter la Haye. Il passa en Italie, et arriva à Venise, où il prit le nom de marquis Pellegrini. L'annonce qu'il fit de ses secrets chymiques, lui gagna la confiance d'un marchand, dont il sut tirer mille sequins, sous la promesse frauduleuse de lui enseigner à faire de l'or, à changer le chanvre en soie, et à fixer le mercure. Après avoir joué ce tour, qui ne pouvoit manquer de se découvrir, il falloit quitter Venise, et il sortit même de l'Italie.

Il retourna en Allemagne, et ayant fait quelque séjour en différentes villes, il s'arrêta en Courlande. Il fixa à Mitau l'attention des personnes du plus haut rang, qui, sur sa réputation, qui commençoit à se répandre, le regardèrent comme un homme extraordinaire. « Je ne manquai pas, a-t-il dit lui-« même dans ses interrogatoires, de soutenir « le personnage qu'on me fournissoit l'occasion « de jouer, et je me conduisis comme ont cou-« tume de faire les gens de côur. » Il reçut les visites de tous les grands, il les leur rendit à son tour. Un seigneur prit de la passion pour la comtesse Cagliostro ; elle se montra d'abord cruelle : mais quoique le mari, depuis qu'il

avoit commencé à se faire connoître par l'art sublime de la maçonnerie, cherchât à la faire valoir, et à lui faire jouer le personnage de femme respectable, il ne laissa pas que d'être tenté en cette occasion par la richesse de l'amant, et persuada à sa femme de répondre à ses desirs.

Cependant Cagliostro, au moyen de la maçonnerie, se rendit maître des esprits d'une grande partie de la noblesse, et parvint jusqu'à inspirer aux Courlandois l'aversion de leur souverain. L'aveuglement alla au point qu'ils lui proposèrent le trône, lui offrant d'en chasser le possesseur. Il a supposé qu'il avoit résisté à la tentation, et refusé leur offre, par le respect dû aux souverains. Sa femme assure que son refus vint de l'idée que tôt ou tard, ses impostures seroient reconnues (1). Quoi qu'il en soit, il est certain

(1) Cagliostro, accoutumé à mentir, à en imposer à la crédulité des hommes, à se donner pour un personnage extraordinaire, conserva le même caractère avec ses juges; et l'on peut voir dans le cours de sa vie, écrite d'après les pieces de son procès, qu'il parvint plus d'une fois à les tromper : c'est ce qu'on voit ici. Il paroît qu'ils furent bien persuadés qu'il n'avoit tenu qu'à l'imposteur d'être duc de Courlande. Ils crurent qu'avec l'appui de quelques dupes, il auroit pu parvenir à ce que ne put exécuter le

qu'il ne laissa pas échapper l'occasion de rassembler de nombreux présens en bijoux, or et argent d'orfévrerie ou monnoyé; ce fut avec ces richesses qu'il partit de Mitau, et se rendit à Saint-Pétersbourg (1).

---

maréchal de Saxe, secondé par une grande princesse. Il se peut que quelque gentilhomme Courlandois, séduit par les prestiges de Cagliostro, lui ait dit qu'il seroit à souhaiter qu'ils eussent un homme tel que lui pour souverain : mais qu'un parti respectable ait voulu mettre sur la tête du fourbe la couronne ducale, c'est ce qui est absolument faux. J'étois alors dans un pays peu éloigné de la Courlande; j'étois lié avec de nobles Courlandois, et je puis assurer que Cagliostro ne fut pas un rival redoutable pour le duc régnant; j'ajouterai même que ses fourberies furent bientôt connues, et qu'il fut honteusement chassé.

(1) L'auteur de la vie de Cagliostro reviendra sur le voyage de son héros à Saint-Petersbourg. Trompé par les mensonges avec lesquels cet imposteur cherchoit à se rendre important même aux yeux de ses juges, il est persuadé qu'il y joua un personnage considérable. Rien de moins conforme à la vérité. Il fit un très-petit nombre de dupes, et passa généralement pour ce qu'il étoit. Dès le moment de son arrivée, il se fit connoître pour un imposteur. Sur la frontière, il s'annonça sous le titre de comte Cagliostro, colonel au service d'Espagne. M. de Normandez, chargé des affaires de la cour de Madrid en l'absence de l'ambassadeur, réclama ministériellement contre ce

Il s'exerça beaucoup dans cette ville à la chymie et à la médecine. Il passa à Varsovie, où sa plus grande industrie fut de tromper un prince fort riche. Séduit par les opéra-

mensonge, força l'étranger à désavouer son titre de colonel, et à prendre seulement celui de voyageur. Cet affront que venoit de recevoir le nouvel arrivé, fut aussitôt répandu dans tout Pétersbourg, et ne contribua pas à lui donner beaucoup de considération. Il fut obligé de se réduire à s'annoncer comme un homme qui possédoit des secrets de médecine et de chymie : mais il étoit prouvé qu'il avoit menti en se donnant pour colonel, on eut peu de confiance en lui quand il se donna pour chymiste et médecin. M. Rogerson, conseiller d'état et premier médecin de l'Impératrice, acheva de démasquer le charlatan. Le prétendu élève de l'école d'Hermès, ne put tenir contre le savant élève de la faculté d'Edimbourg. Nous avouerons cependant que Cagliostro surprit la confiance d'un petit nombre de personnes. Un sénateur lui confia la santé de sa maîtresse. Un gentilhomme aveugle se remit entre ses mains pour recouvrer la vue, et conserva sa cécité. Un major chauve crut que Cagliostro lui rendroit des cheveux, et n'en obtint que des maux de tête. Un Italien sourd se tint renfermé pendant les plus beaux jours de l'été, se soumit à une diète austère, se fit seringuer par Cagliostro des gouttes d'essence dans les oreilles. Ce remède lui fit souffrir des maux affreux. Il sortit enfin pâle, foible, maigre et plus sourd que jamais.

tions

tions de Cagliostro, relativement à sa maçonnerie qui avoit beaucoup de rapport avec la magie, il se montra curieux d'acquérir cette science, et vouloit sur-tout obtenir du prétendu magicien un diable qu'il auroit à son commandement. Cagliostro le maintint long-temps dans cette espérance, et en tira des présens qui pouvoient monter à plusieurs milliers d'écus. Le prince se voyant enfin trompé dans la possession de son diable, se mit à rechercher celle de la comtesse, qui refusa de couronner ses desirs. Ne pouvant réussir dans l'une ni l'autre de ses attentes, il se laissa emporter à son ressentiment, et intimida les deux époux par ses menaces; ils furent obligés de lui rendre ses présens, et d'abandonner Varsovie.

Ils prirent la route de Francfort, et y ayant fait un séjour de peu de durée, ils passèrent à Strasbourg. Le fabuleux Palladium n'auroit pas été accueilli comme il le fut dans cette ville. Sa réputation l'y avoit précédé; ce ne furent qu'applaudissemens, que démonstrations de joie. Il y contracta l'amitié d'un personnage illustre, et en fut visité en grande cérémonie (1). En peu de temps, par les

(1) L'historien romain, suppôt de l'inquisition,

travaux de la maçonnerie, il prit sur cet homme un empire despotique, et se rendit son tyran. Ainsi ses desseins eurent un plein succès. Il avoit dit à sa femme : « Je veux « m'emparer de sa tête, tu feras le reste. » Sa victime donna dans les deux piéges qui lui étoient tendus. On pourroit dire qu'il tomba au milieu de deux feux. Il prodigua aux époux des sommes considérables d'argent et de riches bijoux. Il existe encore quelques-uns de ces derniers, et ils rendent témoignage à la générosité de celui qui a fait de si magnifiques présens. Pour achever l'ouvrage, Cagliostro lui proposa de bâtir un petit édifice où s'opéreroit la régénération physique : c'étoit comme nous verrons, l'imposture fondamentale de son systême maçonnique : il se fit donner une somme de vingt-mille francs.

---

se garde bien de dire que cet illustre personnage étoit un archevêque, un cardinal, prince de naissance et prince de l'église, enfin Louis de Rohan, archevêque de Strasbourg. Il ne peut s'empêcher de l'indiquer par l'histoire du collier ; mais cette fameuse histoire peut n'être pas connue de tout le monde en Italie, et l'écrivain espère que, du moins, quelques-uns de ses lecteurs ignoreront que ce fut un cardinal qui fit un dieu du fourbe Balsamo.

Entre ses dupes, étoit une certaine dame qui avoit fait exprès le voyage de Strasbourg pour adorer de plus près la nouvelle idole. Tant en cette occasion, que dans toutes celles où elle eut la commodité de traiter avec l'homme divin, elle éprouva le grand effet de sa vertu, et elle en montra les fruits.

Il partit enfin de Strasbourg, chargé de riches dépouilles. Dans un mémoire qu'il présenta dans la suite au parlement de Paris, il dit être parti précipitamment pour Naples, sur la nouvelle qu'un gentilhomme de ses amis étoit mourant, et qu'il reçut en effet ses derniers soupirs. Dans ses interrogatoires à l'inquisition, il a répondu qu'il avoit été obligé d'abandonner Strasbourg par les persécutions que lui avoit suscitées la faculté de médecine.

Quoiqu'il en soit, il est certain que de Strasbourg, il passa en Italie et alla à Naples. Son séjour en cette ville ne fut pas bien long; il n'y resta que trois mois. Il a voulu persuader dans ses interrogatoires, qu'il n'en étoit sorti avec tant de promptitude, que sur les vives sollicitations par lesquelles le comte de Vergennes le pressoit de revenir en France. Ce seroit faire injure à la mémoire de cet illustre ministre, que de prêter

foi à une telle assertion. D'ailleurs elle ne s'accorde pas avec ce qu'il dit dans son mémoire au parlement de Paris, c'est celui que nous avons déja cité. Il y suppose qu'il étoit sorti de Naples, persécuté par les médecins, et qu'il s'étoit rendu à Bordeaux, dans le dessein de retourner en Angleterre. Sa femme a démenti l'une et l'autre supposition, et a déclaré que le motif de son départ avoit été qu'il n'avoit pas trouvé le terrain propre à sa maçonnerie.

Ayant donc repris son chemin vers la France, il s'arrêta à Bordeaux, y exerça continuellement la médecine et la maçonnerie, sans renoncer cependant à l'art de tromper et d'escroquer. Tombé dans une maladie bilieuse assez grave, par le chagrin qu'il eut de ce que le mari d'une dame qu'il aimoit éperdument, l'avoit chassé de sa maison, il vit un jour son lit entouré de maçons de sa secte, et feignant de se réveiller d'une profonde léthargie, il leur conta qu'il avoit eu une vision céleste. Voici la description qu'il en fit, et qu'il a reconnue dans son procès. Il se vit saisir au collet par deux personnes, entraîné et transporté dans un profond souterrain. Là, s'ouvrit une porte, et il fut transporté dans un lieu délicieux qu'il comparoit à un sallon

royal, magnifiquement éclairé. On y célébroit une grande fête. Tous les assistans étoient vêtus de robes blanches qui leur descendoient jusques sur les talons, et il reconnut entre eux plusieurs de ses fils en maçonnerie, qui étoient morts. Il crut alors être délivré des maux de ce monde, et être arrivé dans le paradis. On lui présenta une longue robe et une épée semblable à celle qu'on a coutume de mettre dans la main de l'ange exterminateur. Il s'avança, et ébloui par une grande lumière, il se prosterna et rendit grâces à l'être suprême de l'avoir fait parvenir à la félicité; mais il entendit une voix inconnue lui répondre : « Voilà quelle sera « *ta récompense*; mais il te faut travailler « encore. » Et ce fut ainsi que se termina sa vision. Voyons à présent le fruit qu'il en retira. Si on veut l'en croire lui-même, elle servit à le confirmer dans le dessein de propager, autant qu'il le pourroit, sa maçonnerie. Si l'on veut croire sa femme, ce fut un récit fabuleux qu'il imagina pour confirmer les assistans dans leur folie, et les engouer encore davantage de sa secte. Voici du moins un des effets que cette vision produisit; une veuve, femme de naissance, séduite par sa charlatanerie, lui donna cinq mille écus, dans l'es-

pérance qu'il la rendroit maîtresse d'un trésor qu'il assuroit être caché dans une des maisons de campagne de cette dame, et gardé par des esprits.

De Bordeaux il se transporta à Lyon. La fondation de la loge-mère de son rit égyptien, faite dans cette ville, fut le grand ouvrage dont il fut occupé pendant trois mois qu'il y passa. Sous le prétexte de communiquer à ses sectateurs quelques secrets chymiques, il leur demanda, en partant, quatre ou cinq cents louis. Ces secrets consistoient à fabriquer les célèbres poudres raffraîchissantes, à transformer les métaux et à faire de l'or. Quelques expériences sur le mercure, furent la seule preuve qu'il leur donna de sa science dans cette dernière partie. Enfin, quand ils se mirent à l'ouvrage, ils restèrent trompés. Pour se soustraire aux reproches que devoient lui attirer ces événemens fâcheux, il donnoit tantôt un prétexte, tantôt un autre. Le plus souvent, il avoit coutume de dire à ses fils en maçonnerie que, si ses promesses n'avoient pas l'effet qu'ils auroient eu droit d'en attendre, ils devoient en accuser ou leurs péchés, ou leurs murmures, ou leur incrédulité à sa personne et à ses gestes sublimes. Enivrés, comme étoient ces malheu-

reux, de la magie de son systême maçonnique, ils recevoient avec le respect qu'ils auroient eu pour des oracles, les reproches de ce grand maître, et se confirmoient de plus en plus dans leur aveuglement.

Le voici enfin arrivé à Paris, où bientôt il devint l'objet des discours, des regards et de l'attente de tout le monde. Nous entendons parler ici uniquement de la fameuse intrigue du collier. Au milieu de tout ce qu'en ont dit les gazettes et les histoires, et de tous les jugemens qu'on peut former d'après les écrits qui ont été publiés, nous nous restreindrons à dire le peu de faits que nous pouvons rapporter sans craindre de nous tromper. Il est bien difficile de décider si en ruse et en manège, ce fut madame de la Motte, ou le comte Cagliostro qui l'emporta; mais il est certain que tous deux brillèrent du plus grand éclat, et firent tout ce qu'ils purent pour se surpasser. Nous ne pouvons assurer que l'un et l'autre fussent d'accord dans cette affaire, et agissent d'intelligence; nous pouvons seulement affirmer avec sureté, que Cagliostro connut bien le but de cette femme si bien faite pour séduire, et qui tenoit ses regards fixés sur le précieux collier. Certainement il aperçut, sans aucun doute, et il

l'a dit expressément dans son interrogatoire, toutes les manœuvres qu'elles joua pour effectuer son projet criminel.

N'ôtons pas à Cagliostro, la gloire d'avoir employé le plus grand art à enlacer sa victime et à parvenir au dénouement qu'elle desiroit. Tantôt il inspire l'ambition et l'amour, en dogmatisant sur ces passions; tantôt il prend un air d'autorité, une sécurité imposante, assurant que, par le pouvoir qui lui a été communiqué par le Très-Haut, il opérera de manière à assurer le succès de l'affaire; tantôt il use des prestiges de sa maçonnerie et en dispose les opérations de manière à seconder l'événement qu'on desire. En attendant il est bien nourri, grandement traité, et reçoit de riches présens.

Arrive enfin l'instant du dénouement. Il l'avoit prévu et il vouloit en éviter les effets, mais il n'étoit plus temps. On étoit persuadé que sans lui, cette intrigue ne se seroit pas nouée, et il fut renfermé avec les autres à la bastille. Il ne perdit cependant pas courage. Il parvint à corrompre les gardes en répandant l'argent, à établir une correspondance avec ses co-accusés, et à s'entretenir avec eux. C'est ainsi qu'ils purent combiner ensemble les réponses qu'ils devoient faire dans leurs

interrogatoires (1). Cagliostro qui a lui-même raconté nettement toutes ces circonstances, a encore ajouté qu'il avoit intrépidement tout nié à ses juges, et qu'il avoit mis tant de constance dans ses mensonges, que madame de la Motte, confrontée avec lui, et ne pouvant l'ébranler, lui avoit jeté, dans un accès de fureur, un chandelier à la tête, en présence de ses juges. Par ces moyens, il parvint à se faire déclarer innocent.

Les lecteurs ne seront pas fâchés d'apprendre ici comment, dans ses interrogatoires à la bastille, il raconta les premières actions de sa vie. Il fit du Grec ou de l'Espagnol Altotas un mentor incomparable, et transforma les premiers temps de son existence en un roman merveilleux. Il suppose qu'il ne connoissoit ni ses parens ni sa patrie; mais qu'il se croyoit d'une haute naissance et qu'il

---

(1) Il est très-vrai que des prisonniers de la bastille sont quelquefois parvenus à correspondre ensemble; mais cela étoit fort difficile. Cagliostro ment peut-être ici. Cet homme adroit vouloit, sans doute, flatter les juges du saint-office en leur faisant croire qu'on étoit bien moins habile à Paris qu'à Rome.

soupçonnoit avoir reçu le jour à Naples. Il soutint d'ailleurs que, dans l'âge où il pouvoit commencer à connoître son existence, il étoit dans la ville de Médine, qu'il s'y nommoit Acharat, et qu'il logeoit près du Muphti Salaahym. Il étoit servi par trois eunuques, il étoit traité par le Muphti, avec la plus grande considération; Altotas étoit son maître, ou plutôt il étoit tout pour lui. Ce sage l'éleva dans la religion chrétienne, et lui dit que ses parens étoient nobles et chrétiens. Il lui enseigna la botanique et la médecine : il l'instruisit dans la plus grande partie des langues orientales et dans la connoissance des pyramides d'Egypte, qui sont le dépôt des connoissances humaines les plus précieuses.

Il partit à l'âge de douze ans, pleuré par le Muphti. Altotas le conduisoit. Il se rendit à la Mecque avec une caravane, et fut logé près du Schérif. La rencontre de ce prince avec le petit Acharat est un coup de théâtre. Les larmes, les caresses, les mouvemens du sang, les émotions les plus tendres furent les indices du grand mystère de cette naissance illustre dont Balsamo chercha toujours à se parer. Il resta trois ans entre les bras du Schérif, et partit avec Altotas pour

l'Egypte. Il n'y a rien de plus touchant que les adieux du Schérif. Il l'embrassa, il versa des larmes. *Adieu, fils infortuné de la nature*, furent les dernières paroles que ce prince lui adressa. Acharat apprit en Egypte de grands mystères, et les ministres des temples ne lui cachèrent rien de leurs secrets. Ensuite, pendant trois ans, il parcourut les principaux empires de l'Afrique et de l'Asie. De Rhodes, il passa à Malte, où, dispensé du régime rigoureux de la quarantaine, il fut reçu dans le palais du grand-maître Pinto, et confié à un chevalier d'Aquino, de l'illustre maison de Caramanica. Alors Altotas, dépouillant ses habits musulmans, se montra ce qu'il étoit; catholique, prêtre et chevalier de Malte, et dans le même temps le jeune Acharat fut déclaré comte de Cagliostro. Il se fit un grand nombre d'amis, et eut l'honneur de dîner plusieurs fois avec les personnages les plus illustres. Enfin mourut Altotas, laissant à son élève les plus utiles souvenirs. Comme l'eunuque noir qui avoit toujours veillé à la garde du petit Acharat, lui avoit répété plusieurs fois qu'il se gardât bien d'aller à Trébisonde, de même le grand-maître Pinto lui parla souvent de cette ville et du Schérif de la Mecque. Enfin,

Cagliostro passa en Sicile et à Naples avec un chevalier, et là, ayant quitté son compagnon, il se porta à Rome.

Ses défenseurs battirent les mêmes routes. Le célèbre mémoire, présenté en sa faveur au tribunal qui le jugea, porte en tête son portrait, magnifiquement gravé, avec ces vers pour épigraphe :

De l'ami des humains reconnoissez les traits.
Tous ses jours sont marqués par de nouveaux bienfaits,
Il prolonge la vie, il secourt l'indigence;
Le plaisir d'être utile est seul sa récompense.

D'autres accessoires relatifs aux événemens fabuleux de sa vie, ornent cette estampe. Les avocats de madame de la Motte l'attaquèrent vivement et tâchèrent de lui arracher le masque, le peignant comme un ignorant, un imposteur, un mécréant, un sorcier, et en un mot, comme un héros de scélératesse. Ils citèrent des faits, ils implorèrent des témoignages, et pour péroraison ils le comparèrent au célèbre imposteur Joseph Borri, qui, ayant commencé de même, trompé l'Europe par des hérésies formelles, et fait grande figure à Strasbourg, fut jugé à Rome par l'inquisition, forcé d'abjurer publiquement ses

erreurs, et mourut en prison en 1695 (1).

Cagliostro etant ainsi resserré de toutes parts, vit ses défenseurs, obligés de reconnoître au moins la substance des faits, et réduits à dire que tout ce qu'on lui reprochoit n'étoit qu'un badinage et un simple jeu de société. Dans les interrogatoires de son procès à l'inquisition, il n'a pu nier les nombreux mensonges qu'il s'étoit permis dans ceux qu'il avoit subis à la bastille, et dans les déclarations qu'il avoit faites sur son origine, sa condition, ses voyages; mais il assura qu'il avoit eu recours à ces impostures pour paroître quelque chose. Il n'avoit pas cependant

(1) Joseph-François Borri, Milanais, enthousiaste, chymiste, hérésiarque et prophète, se servit de tous ces moyens pour se faire des partisans dont il n'envioit que l'argent. Ses intrigues découvertes le firent chasser de Rome, de Milan, de Strasbourg, d'Amsterdam. Retiré à Hambourg, il attrapa de l'argent à la reine Christine et au roi de Dannemarck, comme possesseur du secret de la pierre philosophale. Il se sauva en Hongrie, où le nonce du Pape le réclama et le fit conduire à Rome. Il y mourut en prison au château Saint-Ange en 1695. Ses prétendus secrets sont consignés dans un ouvrage de sa composition, intitulé : *La chiave del Gabinetto*, 1681, in-12°. C'est le fondement du comte de Gabalis. (*Dictionnaire historique de l'abbé l'Advocat*, au mot BORRI.)

renoncé à continuer son rôle. On a trouvé dans ses papiers un livret, écrit de sa main, contenant en abrégé la suite de sa vie, et fondé sur le même systême. Il dit avoir jeté sur le papier ce projet, pour en composer dans la suite une histoire complette qu'il auroit publiée. Il n'a pas même cessé, dans ses interrogatoires, de se montrer fidèle à son caractère, et toujours ami des récits fabuleux. Si, pressé par l'évidence des preuves, il n'a pu se mettre à son aise, comme devant les juges de la bastille, il a cherché du moins à en imposer par une nouveauté, prétendant se faire descendre de Charles Martel, auteur de la race des Carlovingiens. On a lieu d'être étonné qu'il n'ait rien dit de cela en France; c'étoit un pays où cette invention pouvoit, plus que toute autre, lui devenir favorable. Les ministres de Rome se sont contentés, à cet égard, de l'engager à faire sa généalogie, et à prouver cette auguste descendance : il voulut y travailler et s'embrouilla bientôt; c'est ce qui doit arriver à tout imposteur.

Enfin, ni la notoriété des fables qu'il accumuloit dans les recherches sur l'affaire du collier, ni les contradictions vigoureuses de ses adversaires, ne purent empêcher, comme nous l'avons dit, la déclaration de son inno-

cence. Sorti de prison, sa délivrance fut reçue de ses sectateurs et d'une immense multitude, comme un sujet de joie extraordinaire. Il en reçut des marques publiques, et elles ne pouvoient être plus expressives. On crioit : *vive Cagliostro!* il y eut des fêtes, des sons de cloches, des illuminations (1). Mais la joie fut cependant de courte durée : le lendemain survint un ordre du roi qui le bannissoit de Paris dans vingt-quatre heures, et du royaume dans trois semaines. Une grande quantité de peuple se rassembla autour de sa maison, et lui déclara que, pour le conserver, il étoit prêt à s'armer contre l'autorité royale (2). Cagliostro, craignant d'être victime lui-même d'une révolution, appaisa la

(1) Sans doute, la liberté de Cagliostro remplit de joie ses sectateurs : il est même vrai que quelques-uns illuminèrent la face de leurs maisons, et payèrent quelques gens du peuple pour l'amener de la bastille en triomphe. Mais si l'on croyoit qu'en effet on sonna les cloches et que la ville fut illuminée pour célébrer sa délivrance, ce seroit n'avoir aucune connoissance de Paris. De telles exagérations peuvent tromper les étrangers.

(2) La multitude de Paris ne se doutoit pas de l'existence de Cagliostro : sa réputation étoit renfermée dans quelques cercles oisifs. Le peuple n'avoit

multitude, la remercia et parvint à la disperser, en lui disant : que, *dans un autre temps, il lui feroit entendre sa voix.* Il se retira au village de Passy, à une lieue de Paris. Là se manifesta, plus qu'en toute autre occasion, le fanatisme qu'il avoit inspiré. Des seigneurs de la cour, et un grand nombre de ses partisans le suivirent, et témoignèrent leur vénération profonde, en faisant, tant qu'il resta dans ce séjour, la garde dans son appartement. Nous ignorons s'ils la firent, lorsqu'ayant admis quelques femmes galantes à sa maçonnerie, il exigea de l'une d'elles le paiement de ses patentes. C'étoit une américaine extrêmement laide. Enfin il fut obligé d'abandonner la France, et retourna à Londres.

Dès qu'il y fut arrivé, il tint sa parole. Il avoit dit à ses disciples : que lorsqu'il seroit dans un autre lieu, il feroit entendre sa voix contre les ministres et la cour de France. Il commença par porter plainte au roi contre deux officiers de justice, le commissaire Chenon, et le marquis de Launay, gouverneur de la bastille, les accusant d'avoir sous-

---

point d'armes, et trembloit encore devant un soldat du guet. Une révolution en faveur de Cagliostro ! On se fait à Rome de singulières idées de la France.

trait,

trait, pendant sa détention, une grande partie de ses effets les plus précieux. Les nombreux mémoires qui ont été mis au jour par les parties, dans cette affaire accessoire, prouvent invinciblement la fausseté de Cagliotro (1). Des mensonges entassés les uns sur les autres remplissent toutes ses défenses. Il offrit le serment et désavoua la signature de sa femme, soutenant qu'elle ne savoit pas écrire, et alléguant, pour preuve, que dans la crainte des intrigues d'amour, on n'enseignoit point à écrire aux dames romaines.

L'affaire fut portée au jugement du conseil du roi où la calomnie du délateur fut reconnue.

---

(1) Il ne pouvoit se commettre aucune infidélité relativement aux effets des prisonniers détenus à la bastille. Quand un prisonnier étoit amené à ce château, on faisoit l'inventaire de tout ce qui lui appartenoit, on y apposoit le scellé, on l'inscrivoit sur le registre des *entrées*, et il le signoit. Au moment de sa délivrance, on lui restituoit le tout, et il en signoit le reçu sur le registre des *sorties*. Ces formalités étoient constamment observées, et ne furent négligées ni pour Cagliostro ni pour sa femme.

Cagliostro, en sortant de la bastille, avoit témoigné au marquis de Launay la plus vive reconnoissance des bons traitemens qu'il en avoit reçus, et l'avoit prié de recevoir ses excuses sur la dénoncia-

Comme il ne donnoit pas la moindre preuve de son accusation, il restoit démenti par la seule déclaration solennelle de sa femme, qui ne permettoit pas de croire qu'il eût possédé les effets qu'il réclamoit. Dans la crainte très-bien fondée, qu'il ne s'avisât encore, dans sa dernière détention à Rome, d'une semblable imposture, on a eu soin dès les premiers momens, de lui faire dresser dans la chambre de sa prison, une note très-détaillée des plus petites choses qui étoient en son pouvoir, ou dans sa maison ou sur lui, au moment où il avoit été arrêté. Cette note fut remise aux ministres qui l'examinoient, elle fut reproduite dans le procès, et se trouva parfaitement

tion qui avoit été faite en son nom au parlement, désavouant cette dénonciation avec toute l'expression de la sincérité. Cependant il ne fut pas plutôt à Londres, qu'il intenta une action à ce même homme à qui il avoit témoigné tant de reconnoissance. Comme il étoit hors du royaume, il ne couroit aucun risque, quel que fût l'événement de sa démarche.

Cagliostro a menti quand il a avancé que les dames romaines ne savent pas écrire. A la rigueur, il étoit possible que la Lorenza, femme de Balsamo, ne sût pas même signer son nom : mais alors le gouverneur de la bastille lui auroit fait du moins confirmer de sa *marque*, le reçu de ses effets.

conforme à la liste des effets à lui appartenans qui avoient été remis au mont-de-piété; ou dans les mains d'une tierce personne.

Cependant, sa haine toujours plus violente voulut éclater contre la cour de France. Il donna à un de ses disciples le plan d'une lettre très-séditieuse, adressée au *peuple françois*, contre l'autorité royale, et le systême de gouvernement. Celui-ci fit la lettre et la lui renvoya à Londres. Elle étoit conçue d'une manière si propre à séduire et exciter une révolte, que l'imprimeur anglois fit difficulté de l'imprimer. Le comte l'y détermina, et cette lettre, ayant été traduite ensuite dans plusieurs langues, il la répandit alors et même long-temps après, avec la plus grande profusion; il chercha même tous les moyens d'échauffer la tête de cette même personne, qui étoit venue le trouver à Londres, et l'exhorta à faire secouer à la France le joug de l'autorité royale. Il lui disoit, que de même que les disciples des templiers avoient vengé la mort de leur grand-maître, il lui appartenoit, à lui et à ses autres disciples, de prendre vengeance des injustices qu'il avoit reçues en France; il fit les mêmes insinuations à beaucoup d'autres de ses sectateurs qui allèrent le visiter à Londres. Et pour les rendre plus ardens,

il y ajouta le prestige des opérations maçonniques, et feignit de les élever à un grade surnaturel en leur soufflant son haleine au visage.

Nous ne savons pas quelle conséquence ont eue réellement ces dispositions, et d'autres semblables qui avoient le même but. Nous dirons seulement que, dans cette *Lettre au peuple françois*, on parle très-clairement de la révolution prochaine. « On prédit que la bastille « sera détruite, et deviendra un lieu de promenade »; on y annonce : « qu'il régnera en « France un prince qui abolira les lettres de « cachet, convoquera les Etats-Généraux, et « rétablira la vraie religion. » Voilà ce qu'écrivoit Cagliostro de Londres à Paris le 20 juin 1786. Dans la *Lettre au peuple anglois* il reconnoit que celle-ci est de lui, il l'a dit écrite : « avec une franchise peut-être un peu républicaine. » Il est certain encore que, pendant qu'il demeuroit à Rome avant sa détention, il fit et envoya aux Etats-Généraux une requête en sa faveur, où en sollicitant son retour en France, il dit, entre autres choses, qu'il est CELUI QUI A PRIS TANT D'INTÉRÊT A LEUR LIBERTÉ.

Ce fut dans ce troisième séjour à Londres, qu'éclata la guerre, que M. Morand, auteur du *Courrier de l'Europe*, continua ensuite de

lui faire, sans jamais lui accorder de quartier. En voici l'occasion : parmi toutes les sottises médico-chymiques que débitoit Cagliostro, la moins forte n'étoit pas celle du porc. Il avoue lui-même, dans sa lettre au peuple anglois qui fut publiée à peu-près dans ce temps, avoir dit dans une société : que les habitans de Médine pour se délivrer des lions, des tigres et des léopards engraissoient des porcs à force d'arsenic et les chassoient ensuite dans la forêt, où ces animaux dévorés par les bêtes féroces, leur causoient la mort. Le gazetier raconta le fait, et servit l'auteur comme il le méritoit. Mais Cagliostro lui envoya hardiment un défi d'une nouvelle espèce. Le 3 septembre 1786, il fit imprimer un cartel, dans lequel il l'invitoit à manger avec lui, le 9 novembre, un cochon de lait, engraissé à la manière de Médine, et il parioit 5000 guinées que Morand mourroit et que lui, Cagliostro, resteroit en santé. Le gazetier n'accepta pas (et il eut raison). Cagliostro, dans un autre cartel imprimé, l'insulta bassement, et fit reparoître ces deux cartels dans sa lettre au peuple. Alors Morand perdit patience, et montra Cagliostro au public sous sa véritable forme. Enfin une foule de créanciers, de gens qu'il avoit dupés le poursuivirent vivement devant les

tribunaux ; et il fut contraint de s'enfuir de Londres, emportant une ample somme qu'il avoit reçue des parisiens.

Il laissa sa femme dans cette ville et alla demeurer à Bâle. La Lorenza, se trouvant en liberté et écoutant la voix de sa conscience qui lui reprochoit les fautes de sa vie, se confia à quelques personnes et leur laissa même entrevoir les crimes et le défaut de religion de son mari. Il le sut, la fit aussitôt venir près de lui, et l'obligea de faire devant le magistrat de Bienne, une déclaration par laquelle en désavouant tous les crimes qu'elle lui avoit imputés, elle assuroit qu'il avoit toujours été un honnête homme et un excellent catholique. Il resta plusieurs mois à Bienne, passa à Aix en Savoie pour faire prendre les bains à sa femme, et se rendit de là à Turin. A peine avoit-il mis le pied dans cette ville, qu'il lui fut intimé par ordre du roi d'en sortir à l'instant. Il s'arrêta ensuite à Roveredo, mais il n'y eut pas un meilleur sort ; car le défunt empereur Joseph II lui fit défendre au bout de quelque temps, l'exercice de la médecine, auquel il s'étoit livré. Il fallut donc partir et se retirer à Trente. On a publié il y a quelque temps un petit livre intitulé : *liber memorialis de Caleostro, dùm esset Roboretti*,

on y trouve le détail de beaucoup de manèges, d'impostures, et de friponneries qu'il fit dans cette ville. Cet opuscule mériteroit d'être lu si l'auteur ne s'étoit pas joué et n'avoit pas abusé du style de nos Saints Evangiles; ce qui l'a fait nommer par beaucoup de personnes, l'évangile du comte Cagliostro. Il est bon cependant que ceux qui l'ont lu sachent, que ce même Cagliostro, dans ses interrogatoires, a été forcé d'avouer la vérité des faits qui sont contenus dans ce livre, dont on doit seulement blâmer le style satirique et mordant.

Le comte croyoit réussir très-bien à Trente avec sa maçonnerie. Il le tenta, mais en vain, grâce à la religion attentive du prince évêque, à la cour duquel il s'étoit procuré quelque accès, en vantant sa science dans la médecine et dans la chymie. Il fallut alors qu'il pensât à ses affaires, et à trouver un autre pays où il pût mieux assurer ses revenus qui n'avoient d'autre fonds que son imposture; il étoit alors très à court d'argent, au point même qu'à Vicence, il fut obligé, pour vivre, d'engager un diamant de quelque valeur. Mais dans quel pays chercheroit-il une retraite? Il n'y avoit plus personne qui, ou par soi-même, ou par relation, ne l'eût apprécié, et ne le connût

pour ce qu'il étoit. A Palerme, en France et dans les états du roi de Sardaigne, il avoit été chassé par ordre du souverain; par-tout ailleurs, la mémoire des fourberies qui l'avoient forcé de s'enfuir, étoit encore fraîche. Ceux qui avoient été joués et volés par lui, (et ils étoient en grand nombre, et dans beaucoup de parties du monde), l'auroient mis en pièces, s'ils l'avoient eu dans leurs mains. Peut-être il se proposoit de retourner en Allemagne; mais il arriva dans ce moment que le prince-évêque de Trente reçut une lettre, par laquelle il étoit averti que l'empereur étoit très-fâché qu'il eût reçu dans ses états un tel sujet; cela suffit pour faire perdre à Cagliostro l'envie de revoir l'Allemagne. Quel est donc le pays où il s'arrêtera? Ses regards devoient naturellement se tourner vers Rome. Il n'avoit pas lieu de craindre les suites de ses anciens délits; depuis tant d'années, ils devoient être oubliés. D'ailleurs la métamorphose de Balsamo en comte Cagliostro, devoit contribuer beaucoup à dérouter les souvenirs. Cependant il voyoit en même temps, dans la sollicitude vigilante du prince qui nous gouverne, un motif d'affliction et de terreur.

Au milieu de cette perplexité, sa femme

qui desiroit ardemment de retourner dans sa patrie et dans les bras de ses parens, fit tout son possible pour déterminer son mari à aller à Rome. Elle y étoit encore poussée par le desir d'abandonner un genre de vie, dont les lumières de la religion qui n'étoient pas encore éteintes en elle, lui faisoient voir fréquemment toute l'horreur, en lui inspirant la crainte bien fondée d'une fin malheureuse. Pendant les nombreuses années de son mariage, elle avoit toujours vécu dans un état déplorable, forcée ou de commettre le crime, ou de s'exposer aux plus cruels emportemens de son mari, si elle montroit de la répugnance à se prêter à ses criminelles insinuations. C'est ce qu'elle a déposé dans une des feuilles du *Courrier de l'Europe*. L'auteur qui est bien informé de toutes les anecdotes de la vie de Cagliostro, représente la femme « comme la « plus malheureuse personne de l'univers, » et le mari « comme un homme féroce qui, « dans le particulier, lui faisoit acheter par « l'inhumanité la plus cruelle, la tendresse « qu'il lui témoignoit en public. »

Elle lui vanta donc, le plus qu'il lui fut possible, les avantages qu'il pourroit tirer de son retour à Rome, et sur-tout elle s'entendit en secret avec quelques-uns des principaux

courtisans du prince-évêque, qui étoient amis du mari. Leurs conseils le décidèrent, et il chercha à se procurer des recommandations auprès des personnes les plus respectables. Pour en avoir de l'évêque lui-même, il employa le bigotisme, il feignit se repentir de sa maçonnerie, alla se jeter aux pieds d'un confesseur, et lui montra le plus grand desir de rentrer dans le sein de l'église, et de se réconcilier avec Rome; celui-ci le crut facilement, rapporta au prince le repentir de Cagliostro, et l'engagea à lui donner les recommandations qu'il desiroit. Ses sentimens étoient pourtant bien éloignés de ceux de la religion et de la piété. A peine de retour chez lui, après sa confession, il ne craignit pas de dire à sa femme, *j'ai bien attrapé ce prêtre.* Elle l'a déposé ainsi; et les papiers qu'on a trouvés chez lui, ainsi que le reste de sa vie, montrent bien qu'elle a déposé la vérité. Non-seulement il conserva dans son cœur de l'attachement pour la maçonnerie; mais encore, dans ce temps même, il continuoit d'écrire à ses disciples sur des matières et en style maçonniques; et dans la suite il continua d'exercer la maçonnerie, comme nous le verrons bientôt.

Arrivé à Rome avec sa femme, à la fin

de mai 1789, il logea pendant quelque temps dans un hôtel garni, sur la place d'Espagne, et prit ensuite une maison près de la place Farnèse. Pendant ce temps il vécut avec beaucoup de circonspection; mais la mauvaise foi et l'imposture étoient devenues des parties de lui-même, et le trahirent sans qu'il s'en apperçût. Nous parlerons ailleurs des divers actes de maçonnerie qu'il fit à Rome; nous dirons seulement ici, qu'il renouvela avec beaucoup de personnes ses discours emphatiques sur son origine, ses voyages, ses connoissances, et qu'il entreprit même quelques cures, mais avec un succès malheureux. S'étant engagé à guérir une dame étrangère, de quelques plaies qu'elle avoit aux jambes, il lui appliqua un emplâtre qui pensa y produire la gangrène; il donna à une dame de distinction, des remèdes chymiques pour la rendre féconde, mais elle est encore stérile; une autre, très-incommodée de ses excès de table, lui demanda du secours, et en reçut quelques pillules si peu efficaces, qu'elle continua d'être sujette aux mêmes accidens. Il se prit d'amour pour une femme, chercha à lui inspirer du retour, et y parvint: leur correspondance marque combien leur tendresse étoit mutuelle, puisqu'elle alla au point de faire l'é-

change des anneaux, comme il est d'usage pour la foi nuptiale ; il chercha plusieurs fois à séduire une femme de chambre de sa femme, mais il n'en reçut jamais que les refus les plus constans.

Tout cela ne remplissoit pas sa bourse, il se trouvoit dans une disette absolue d'argent, et fut obligé d'engager ses effets au Mont-de-Piété. Il s'aperçut que, dans ce pays, beaucoup de monde étoit curieux d'étudier son caractère ; que très-peu étoient dans la disposition de prêter l'oreille à ses charlataneries, et que personne n'avoit envie de les payer. Le souvenir de ses crimes, principalement en matière de foi, étoit un ver rongeur qui le tourmentoit sans relâche. Toutes ces circonstances le firent penser à changer d'asyle. Il crut en trouver une bonne occasion dans les circonstances actuelles de la France, et pour cet effet, il envoya à l'assemblée des Etats-Généraux, une requête pour obtenir la permission de retourner dans ce royaume, et il l'accompagna de quelques recommandations. Cependant quelqu'un, long-temps auparavant, l'avoit averti de la procédure qui peut-être s'entreprendroit contre lui. Bientôt après on lui renouvela cet avis plus sérieusement encore. Sans doute la personne qui en agit ainsi,

le fit par simple esprit de légèreté, et n'en eut d'autre récompense que celle d'avoir servi d'espion à un scélérat. Malgré tout cela, Cagliostro ne se remua point, ne s'enfuit point; il ne se défit pas même des nombreux papiers, et des autres preuves qui ont servi depuis à démontrer ses crimes. Enfin, il fut arrêté dans la soirée du 27 décembre de l'année 1789, et après une exacte perquisition de tout ce qui pouvoit servir à la procédure, le scellé y fut mis, et Cagliostro conduit dans la forteresse du château Saint-Ange.

CHAPITRE II.

Abrégé de la Maçonnerie en général, détail de la Maçonnerie Egyptienne en particulier.

NOUS avons parlé jusqu'à présent de la vie privée de Cagliostro, nous allons le considérer à présent sous l'aspect de mécréant. Dans cette partie de son histoire, ses opérations magiques nous ouvrent un immense théâtre: il est nécessaire de savoir d'abord ce qu'est la maçonnerie en général, et ce qu'étoit en particulier la maçonnerie égyptienne.

La maçonnerie est une réunion de personnes appelées communément franc-maçons, qui se rassemblent en société dans un lieu déterminé. En 1723, parut à Londres, pour la première fois, le livre de leurs statuts, imprimé chez Guillaume Hunteer: on y voit que, dans cette ville et ses environs, on comptoit déja vingt sociétés particulières de ces sectateurs, chacune desquelles avoit son président, et envoyoit chaque année un député à une assemblée

formée pour nommer un chef, auquel toutes étoient soumises.

La principale industrie de leurs chefs, a toujours été de cacher la véritable origine de cette secte, ou pour employer leurs expressions, le modèle qu'ils se sont proposé de suivre, pour mieux cacher son objet et ses fins. Dans ce livre de Londres, on dit que le but est de faire refleurir l'architecture et l'art mécanique des maçons, De-là on commence l'histoire depuis Adam, que Dieu qui est le grand architecte de l'univers, a créé à son image. Moïse et Salomon ensuite, furent de grands maîtres; et l'histoire de la secte se suit ainsi d'âge en âge, passant chez les nations principales du monde, et chez les premiers monarques, surtout ceux qui aimèrent et protégèrent l'architecture.

Dans d'autres livres publiés par ceux qui veulent défendre cette secte, on prétend en tirer l'origine de quelques restes de templiers réfugiés en Ecosse: se trouvant souvent mêlés avec les infidèles dans les croisades, ils furent obligés de convenir de certains signes pour se reconnoître entre eux. D'autres la rapportent à Thomas Crammer, évêque apostat, qui, en 1558, fut favori d'Anne de Boulen, ensuite brûlé, et qui se faisoit appeler *flagellum prin*-

cipum. D'autres l'attribuent à Olivier Cromwel, qu'on appelle le fameux libérateur des peuples. D'autres enfin à l'ancien roi Artur.

Le lieu de leurs assemblées s'appelle loge. En suivant toujours l'allégorie de l'art des maçons, il y a dans chaque loge diverses classes de prosélytes. Comme les artisans qu'on appelle maçons, ont des apprentis, des compagnons et des maîtres, la franc-maçonnerie se partage aussi en apprentis, compagnons et maîtres. Dans beaucoup de loges il y a encore des grades supérieurs, comme ceux d'architecte, de maître écossois, et d'autres semblables. C'est parmi les vétérans, c'est-à-dire, dans les grades les plus élevés, qu'on choisit les officiers qui portent divers titres, tels que secrétaire, frère terrible, vénérable et autres. Les loges appartenantes à un même rit, communiquent toutes entre elles, et correspondent à une loge-mère, dont le chef est appelé le grand Orient: il distribue à toutes les autres ses instructions et les règlemens nécessaires.

Les membres d'une classe tiennent leurs assemblées et font leurs fonctions séparément des autres. Les apprentis ne doivent pas savoir ce qui se fait chez les compagnons, ni ceux-ci ce qui appartient aux maîtres. Pour conserver

conserver ce système, comme les individus de la secte se reconnoissent entre eux par des signes réciproques, des attouchemens de main et des paroles qui se prononcent alternativement syllabe par syllabe, de même chaque classe a ses signes, ses attouchemens, et ses paroles particulières; et les unes et les autres changent encore selon la diversité des rits de chaque loge.

D'un grade on monte à l'autre en observant un intervalle de temps. Il y a un grand nombre de fonctions, distribuées par classes, qui s'exercent dans la loge ou avant qu'elle soit ouverte. Les livres qu'on a publiés sur ce sujet en donnent le détail; et nous aurons occasion dans la suite, principalement dans le chapitre IV, d'en raconter plusieurs particularités. On y reconnoît beaucoup de ridicule, mais beaucoup plus de superstitions, de profanations, et d'abus des choses sacrées. Il y a trois choses à remarquer ici: la première, est l'obligation que contracte chaque membre de garder un profond secret, et à laquelle il s'engage par un serment formidable. La seconde, l'obéissance aveugle qu'ils promettent aux ordres, quels qu'ils soient, de leur chef. La troisième, est l'étroite union qui les lie entre eux; elle est plus forte que les liens d'une

fraternité naturelle, et les engage à se secourir mutuellement, dans quelques lieux, dans quelque temps, dans quelques circonstances que ce soit.

Tout le monde peut imaginer quel doit être le résultat de ces combinaisons. Il y a des personnes qui ont porté leurs observations sur le caractère des gens qui composent la maçonnerie, et principalement sur leurs chefs; et ils prétendent les avoir trouvés tous ou ignorans, ou de mauvaises mœurs, ou sans religion. Ceux qui en connoissent quelques-uns, apercevront facilement la vérité ou l'importance de cette observation. Mais nous laisserons à part toutes les spéculations, nous parlerons du fait simple. Il résulte de beaucoup de dénonciations spontanées, de dépositions de témoins et d'autres notices que l'on conserve dans nos archives, que parmi ces assemblées formées sous l'apparence de s'occuper des devoirs de la société ou d'études sublimes, les unes professent une irréligion effrontée ou un libertinage abominable, les autres cherchent à secouer le joug de la subordination et à détruire les monarchies. Peut-être, en dernière analyse, est-ce là l'objet de toutes (1); mais ce grand secret ne se com-

(1) Par ces paroles qui n'ont pas été mises ici sans

munique pas en même temps à tous, ni à toutes les loges. Les chefs et les directeurs, avant d'avoir bien scruté les cœurs et calculé les inclinations de chaque individu, tâchent de captiver leurs ames, ou par les promesses flatteuses de sciences merveilleuses qui retirent l'homme des misères de l'humanité, ou par le libre exercice des passions les plus infâmes. On ne doit donc pas être étonné si, pendant que le parti démocratique est dans sa force, entre les maçons, il y en a qui restent attachés à la monarchie. Ils n'ont pas encore été

---

dessein, l'historien inquisiteur suscite, dans un grand nombre d'états de l'Europe, une persécution violente, et même une proscription sanguinaire contre les maçons. Comme les assemblées de maçonnerie sont fondées sur le secret, il est arrivé quelquefois que des conjurés se sont réunis sous prétexte de tenir loge : jen sais un exemple. Mais ce n'étoit point en qualité de maçon qu'ils étoient conjurés ; et ce n'étoient point des assemblées de maçonnerie qu'ils tenoient, mais des conciliabules relatifs à leur objet. Ceux qui connoissent la maçonnerie peuvent en trouver les cérémonies ridicules, comme le sont la plupart des cérémonies ; mais il faut être inquisiteur pour y trouver rien de criminel. Si la loi qui oblige les maçons à se secourir les uns les autres, étoit toujours religieusement observée, rien ne seroit plus auguste que leur association.

mis dans le secret, peut-être parce que leur intérêt privé les auroit rendus trop contraires à l'objet de l'institution, ou parce que leur défaut d'aptitude les rendroit incapables d'y coopérer.

On ne sauroit trop louer la vigilance et le zèle des papes qui ont condamné et proscrit cette société. Clément XII, de glorieuse mémoire, publia, le 26 avril 1738, sa constitution qui commence par ces mots : *in eminenti*; il y foudroie cette secte et tous les individus qui la composent, et lance contre eux l'excommunication de fait, sans plus informer, et ordonne qu'ils n'en puissent être relevés que par le pape lui-même, *excepté à l'article de la mort*. Non content de les ménacer de peines spirituelles, il les assujettit encore à des peines corporelles; et dans la même constitution il enjoint à tous les ordinaires, supérieurs ecclésiastiques, et inquisiteurs de la foi, de veiller spécialement sur ces sectaires, et de les punir comme le méritent des personnes véhémentement suspectées d'hérésie.

Laissons-là les vaines déclamations des incrédules qui crient que c'étoit un fanatisme de religion. Je conviens que l'amour de la religion, que le soin de la maintenir entrèrent dans les vues qui dirigèrent la conduite de ce sage pontife : il sentoit vivement

les maux horribles que devoit sur-tout causer cet assemblage monstrueux de personnes de toutes les sectes; mais il y eut encore d'autres considérations qui achevèrent de le déterminer. Il calcula les conséquences du serment qu'ils avoient prêté, de se garder le plus profond secret. Il vit avec Cecilius Natalis, cité par Minutius Félix, que « le crime redoute le grand jour, et que la vertu ne craint « jamais les regards du public. » Il fit la réflexion que dans tout pays, dans tout gouvernement, les lois canoniques et civiles ont également prohibé les conventicules secrets, parce qu'on a toujours reconnu qu'ils sont pernicieux à la tranquillité publique et à la sureté de l'état. Il pesa la force de l'autorité des personnes vertueuses et prudentes, qui ont constamment regardé les membres de ces sociétés comme des hommes corrompus et pervers. Enfin il avoit devant les yeux l'exemple des autres monarques qui ont employé tous les moyens possibles pour détruire dans leurs royaumes ces associations dangereuses.

Clément XII voulut ainsi procurer un grand bien à tout l'univers. Il fit quelque chose de plus pour ses états. Il eut soin de publier un édit qui parut en date du 14 janvier 1739. Il y défend *sous peine de mort, sans au-*

cune espérance de pardon, de se faire affilier ou d'assister aux assemblées *des francs-maçons*, qu'il qualifie de *pernicieuses* et *très-suspectes d'hérésie et de sédition* (1). Il y condamne aux mêmes peines tous ceux *qui engageroient ou solliciteroient quelqu'un à entrer dans la même société, ou qui lui prêteroient aide, secours, conseil ou retraite*. Enfin, il impose l'obligation de *révéler* les membres de cette société; les transgresseurs de cette ordonnance sont menacés de peines corporelles et pécuniaires à la discrétion des Juges.

L'immortel Benoît XIV fut animé du

(1) Et la main de l'historien de Cagliostro n'a pas tremblé en transcrivant ce prononcé de l'édit de Clément XII! Voilà donc comme, dans la nouvelle jurisprudence romaine, les peines sont proportionnées au délit! Et il se trouve à Rome des gens prêts à prostituer leur plume à l'éloge de semblables lois! La peine de mort prononcée contre des malheureux qui se rassemblent pour faire quelques cérémonies, ridicules, si l'on veut, mais assurément innocentes; pour jouir entre eux des douceurs d'une société fraternelle et des charmes de l'égalité; pour partager les plaisirs d'un repas; pour se livrer à une libre gaîté dans le moment où la loge est fermée! Et on loue cette loi barbare dans le siècle même où ont vécu Montesquieu et Beccaria! Mais, dira-t-on, il est pos-

même zèle. Au retour du Jubilé, l'an 1750, il fut à portée de sentir combien le mal et les désordres qu'avoient faits les francs-maçons étoient graves, et combien ils étoient déja répandus. Il en fut pleinement convaincu par la confession sincère de plusieurs étrangers. Ils étoient venus à Rome pour gagner les indulgences, et ils eurent recours au pape pour se faire relever de l'excommunication que son prédécesseur avoit lancée dans sa bulle.

Benoît XIV confirma cette bulle, la publia de nouveau, et lui donna plus d'extension dans sa constitution, datée du 18 mai

---

sible d'abuser de ces assemblées secrettes, de les changer en rendez-vous de factieux. Oui, cela est possible, et j'ai même avoué dans une autre note, que j'en connois au moins un exemple. Mais est-il donc permis d'infliger des peines capitales à toutes les actions innocentes dont on peut abuser pour faire le crime? Qu'on prononce donc la peine de mort contre les cuisiniers, parce qu'ils peuvent mêler des poisons avec les mêts qu'ils apprêtent. Qu'on prononce la peine de mort contre les prédicateurs, parce qu'ils peuvent abuser de la chaire de vérité pour égarer et séduire les fidèles. Qu'on prononce la peine de mort contre les prêtres qui administrent l'eucharistie, parce qu'un prêtre a empoisonné un empereur dans une hostie consacrée.

1751, et qui commence par ces mots: *Providas romanorum pontificum.*

Les princes séculiers avoient déja manifesté les mêmes principes, et ont depuis suivi la même route. Nous ne parlerons pas ici des défenses et des perquisitions sévères qui ont été faites à Manheim, en 1737, par S. A. l'électeur Palatin; à Vienne, en 1743; en Espagne et à Naples, en 1751; à Milan, en 1757; à Monaco, en 1784 et 1785, et à d'autres époques en Savoie, à Gènes, Venise, Raguse, et ailleurs. Il suffit de nous restreindre aux seuls pays non-catholiques, et même nous pouvons nous arrêter à la Turquie.

Nous apprenons d'une pièce incontestable, conservée dans les actes du *saint-office*, qu'en 1748, la Porte Othomane eut avis qu'un françois avoit commencé à tenir à Constantinople une loge de francs-maçons, dans la maison d'un drogman anglois, et qu'on y avoit même invité des turcs. Aussitôt elle donna ordre au capitan pacha d'aller surprendre ces personnes assemblées, de les faire emprisonner, et de mettre le feu à la maison. Les francs-maçons furent instruits à temps de ces dispositions. Ces sectaires épouvantés renoncèrent sur le champ à leurs complots, et aucun d'eux n'osa plus en parler.

Néanmoins on intima à l'anglois qui étoit le maître de cette maison, de ne plus y reçevoir aucune de ces personnes, s'il ne vouloit pas la voir réduite en cendres. On fit aussi savoir aux ambassadeurs des cours étrangères, qu'ils eussent à se contenter de la tolérance qu'on avoit pour les églises destinées au culte de la religion catholique; et qu'ils se gardassent bien de penser à introduire de nouvelles sectes qui séduiroient les personnes simples. On ordonna de faire embarquer sur le champ le françois qui étoit le chef de cette société, et qui avoit déja été banni de Venise pour son infâme conduite. Autrement aucun des ministres résidans à la Porte, n'auroit eu assez de crédit pour le soustraire au châtiment le plus sévère. Cet ordre fut exécuté dans le même instant.

Il sembleroit que ce que nous venons de dire suffit pour arracher le masque dont cette société veut se couvrir, et pour décider tous les hommes à se délivrer de ce mal contagieux. S'il y avoit encore quelqu'un qui restât dans l'incertitude, il n'a qu'à écouter ce qu'en a dit Cagliostro au tribunal de l'inquisition. Son témoignage est d'un grand poids. On ne peut pas lui refuserles connoissances les plus grandes sur cette matière. Il a été à portée de l'ap-

profondir, puisqu'il a vécu tant d'années avec les francs-maçons, qui le regardoient comme un génie surnaturel en franc-maçonnerie.

Elle est, dit-il, divisée en plusieurs sectes; mais il y en a deux qui sont les principales et les plus suivies. La première, à laquelle les illuminés appartiennent, s'appelle celle de la *stricte observance*; la seconde, celle de la *haute observance*. Celle-là professe l'irréligion la plus décidée, emploie la magie dans ses opérations; sous le prétexte spécieux de venger la mort du *grand maître des templiers*, elle a principalement en vue la destruction totale de la religion catholique et de la monarchie. L'autre, en apparence, s'occupe de la recherche des secrets de la nature pour se perfectionner dans l'art *hermétique*, et spécialement dans la pierre philosophale; mais la soumission sans bornes à son chef, et le lien du serment qui les oblige à garder le secret, indiquent en dernière analyse un but contraire à l'état et à la tranquillité publique.

Cagliostro avoue qu'il s'est associé à Londres à la seconde secte, qu'il y a même fait affilier sa femme, et qu'on leur en a délivré les patentes. Celle de Cagliostro lui a coûté

cinq *guinées*. Dans le même jour ils reçurent les trois grades qui composent la loge, ceux d'*apprenti*, de *compagnon*, et de *maître*. Et ils eurent les symboles relatifs à leur grade, le *tablier*, les *cordons*, l'*équerre*, le *compas*, et les autres attributs de leur dignité. On donna à la femme un ruban, ou jarretière qu'on lui dit être l'enseigne de l'ordre, et sur laquelle étoient brodés ces mots, *union*, *silence* et *vertu*, et on lui ordonna de coucher la nuit suivante avec cette jarretière à la cuisse. Cagliostro raconte fort au long les rits et les cérémonies qui furent observés dans son admission à chacun des grades. Nous avons déjà dit qu'on en a le détail dans plusieurs écrits, et nous aurons occasion d'en parler plus amplement au chapitre IV. Le peu que nous en dirons ici, donnera l'idée du reste.

Avant d'admettre le candidat à la réception, on exige de lui différentes épreuves de courage. Parmi celles que subit Cagliostro, il en est deux dont je ne saurois dire si elles méritent plutôt l'indignation que la risée. Il fut d'abord élevé en l'air, à l'aide d'une corde suspendue au plancher. La pesante masse de son corps dut assurément lui causer une sensation douloureuse, et il eut la main considérablement écorchée. Ensuite, ayant les yeux

bandés, on lui donna un pistolet vide avec ordre de le charger. Il obéit, y mit de la poudre et du plomb. Mais quand on lui dit de se le tirer à la tête, il montra, comme on peut bien le penser, la plus forte répugnance à subir cette épreuve. On lui ôta des mains le pistolet avec mépris, et on passa à lui faire prêter le serment. La solennité, l'importance de cet acte imposant le déterminèrent à se prêter à la demande qu'on lui renouvela de décharger le pistolet. On le lui rendit, il le tira, ayant toujours les yeux bandés, et sentit à sa tête un coup qui ne fut accompagné d'aucune lésion. Ayant dans la suite assisté à des réceptions, il reconnut que cette épreuve si formidable n'étoit qu'une feinte. Il est naturel que celui à qui l'on commande de se tirer un coup de pistolet à la tête, refuse d'abord d'obéir : on lui arrache cette arme avec l'expression du mépris qu'inspire sa lâcheté; on change le pistolet, on en substitue un vide qu'on lui remet quand il se détermine à faire l'épreuve. Pendant qu'il lâche le chien de ce pistolet vide, quelqu'un de la compagnie tire le pistolet chargé, et un autre assistant donne, avec la main ou avec quelque instrument léger, un coup sur la tête du candidat. Il croit, de bonne foi, avoir reçu le coup de

pistolet, et il est bien surpris de n'avoir pas été blessé.

Voici la formule du serment que prononça Cagliostro. « Moi Joseph Cagliostro, en pré-« sence du grand architecte de l'univers, en « celle de mes supérieurs, et de la respectable « assemblée dans laquelle je me trouve, je pro-« mets de faire tout ce qui me sera ordonné « par mes supérieurs; et pour cela, je m'en-« gage sous les peines connues de mes supé-« rieurs, à obéir aveuglément, sans rechercher « le motif de leurs ordres, et à ne découvrir « le secret des mystères qui me seront com-« muniqués, ni de vive voix, ni par gestes, « ni par écrit. »

Initié aux mystères de la maçonnerie, il ne cessa, tant qu'il fut à Londres, de fréquenter les différentes loges. Peu de temps avant de quitter cette ville, il acheta d'un libraire quelques manuscrits, qui paroissoient avoir appartenu à un certain George Coston, qui lui étoit absolument inconnu. Il vit qu'ils traitoient de la maçonnerie égyptienne, mais suivant un système qui avoit quelque chose de magique et de superstitieux. Il résolut cependant de former sur ce plan un nouveau rit de maçonnerie, en écartant, dit-il, tout ce qu'il pouvoit y avoir d'impie, c'est-à-dire,

la magie et la superstition. Il établit en effet ce systême, et c'est le rit dont il est le fondateur, qui s'est propagé dans toutes les parties du monde, et qui a tant contribué à l'étonnante célébrité de son auteur. On a déja marqué ailleurs quel fut le motif qui le détermina : il n'étoit autre que de se préparer une source de riches contributions. Comme il ne croyoit rien en matière de foi, rien ne put l'arrêter ; et tout ce qu'il se proposa, ce fut, au milieu de la multiplicité des sectes de maçonnerie, de rendre la sienne, par les charmes de la nouveauté, plus piquante, et par conséquent plus fructueuse pour lui.

Pour bien comprendre tout ce qu'il opéra dans cette partie, pendant le cours de tant d'années, et dans tant de contrées différentes, il faut commencer par entrer dans quelques détails sur le systême ou rit égyptien qu'il imagina. Nous l'extrairons fidèlement du livre qu'il a composé, et qui en présente une idée complette. Il a avoué que c'étoit conformément à ce livre qu'il s'étoit toujours conduit dans l'exercice de la maçonnerie ; que ce livre avoit été la règle des institutions dont il avoit enrichi différentes loges, et qu'il en avoit laissé un nombre d'exemplaires dans les loges-mères par lui fondées dans plusieurs villes.

Les législateurs sauront bien reconnoître, sans le secours de nos réflexions, quelle a été la malignité de l'auteur, et la fraude qu'il a cachée sous les fausses livrées de la piété, de la charité, et de la subordination aux lois. Tels sont les caractères qui distinguent son impiété, plus grande et plus insidieuse que celle de tous les autres systêmes maçonniques. Le livre est écrit en françois, et l'on y trouve quelque élégance de style (1). Cagliostro étoit-il capable de l'avoir fait? Non, assurément. Il est certain qu'il en inventa le fond, qu'il en donna la matière; mais il n'est pas douteux que, pour l'exécution, il se servit de quelqu'un qui ne manquoit pas de talent, mais qui n'étoit pas moins aveugle que lui en matière de foi, sur qui il avoit soufflé son esprit, et

(1) Ce livre n'étoit, comme le dit l'historien, l'ouvrage de Cagliostro que pour le fond des idées; Cagliostro n'étoit capable d'élégance de style ni en françois, ni en aucune langue. J'ai connu à Pétersbourg des italiens de toutes les parties de l'Italie, qui ont eu la curiosité de converser avec lui, pour tâcher de découvrir, par son accent et ses expressions, quelle pouvoit être sa patrie; tous ont trouvé que son langage ne ressembloit à aucun idiôme italien, mais qu'il tenoit beaucoup du jargon des juifs d'Italie, et ils assurèrent qu'il étoit juif.

qu'il avoit enthousiasmé par ses discours et ses travaux.

Dans son système, il promet à ses sectateurs de les conduire à la *perfection*, par le moyen de la *régénération physique et morale*; de leur faire trouver, par la première, la *matière première*, ou la pierre philosophale et l'*acacia*, qui consolide dans l'homme les forces de la plus vigoureuse jeunesse, et le rend immortel; et par la seconde, de leur procurer un *pentagone*, qui rend l'homme à l'état de son innocence primitive, qu'il a perdue par le péché originel. Le fondateur suppose que la maçonnerie égyptienne a été instituée par Enoch et Elie, qui la propagèrent dans différentes parties du monde; mais qu'avec le temps elle a beaucoup perdu de sa pureté et de sa splendeur. La maçonnerie des hommes s'étoit enfin trouvée réduite à une pure bouffonnerie (1), et celle des femmes avoit été presque entièrement détruite, puis-

(1) Voilà la maçonnerie ordinaire, traitée de pure *bouffonnerie* par Cagliostro qui la connoissoit bien : c'est cette maçonnerie ordinaire contre laquelle Clément XII a prononcé la peine de mort. Voilà donc la peine de mort portée contre une *bouffonnerie* ! Assurément cela n'est pas *bouffon*.

que

que ordinairement elle n'avoit plus lieu dans la maçonnerie commune. Enfin le zèle du *grand-cophte*, c'est le nom des grands-prêtres de l'Egypte, s'étoit signalé en rendant son premier lustre à la maçonnerie de l'un et de l'autre sexe.

Il expose ensuite les statuts qui contiennent ce qui est requis de ceux qui veulent être admis dans l'ordre; la distinction des trois grades, d'apprentis, de compagnons, de maîtres; le nombre dont chaque classe doit être composée; les signes distinctifs auxquels ils doivent se reconnoître entre eux; les officiers à qui il appartient de présider et de régler la société; le temps de leurs assemblées respectives; l'érection d'un tribunal institué pour juger les différends qui peuvent naître entre les loges, et les fautes des frères; le nœud étroit de l'union qui doit lier entre eux les différens membres en particulier, et toutes les loges en général; les nombreuses cérémonies qui doivent être observées à l'admission des sujets à chacun des trois grades indiqués, aussi bien qu'à la célébration des loges, ou, ce qui est la même chose, aux assemblées.

Dans toutes ces parties, on trouve autant de sacrilége, de profanation, de superstition

et d'idolâtrie, que dans les autres sectes de la maçonnerie ordinaire; les invocations du saint nom de dieu, les prosternations, les adorations prodiguées au vénérable chef de la loge; les aspirations, insufflations, encensemens, fumigations, exorcismes aux candidats et aux vêtemens qu'ils doivent prendre, emblêmes de la sacro-sainte triade, de la lune, du soleil, du compas, de l'équerre, et mille et mille autres iniquités et inepties qui sont maintenant bien connues dans le monde (1). Dans la maçonnerie dont nous

(1) Toute cette accusation porte sur des faussetés ou sur des abus de mots. Si l'on prononce en loge le nom de dieu, c'est avec respect, et le nom de la divinité ne peut-il pas être prononcé en tous lieux? Saluer le vénérable, lui marquer une vénération profonde, ce n'est pas l'*adorer*, au moins dans le sens que nous donnons à ce mot dans le langage ordinaire. On sert à genoux le roi d'Angleterre, mais lui rend-on pour cela un culte profane et idolâtrique? Les Russes saluent les personnes qu'ils respectent, en touchant la terre de leur front; les Russes rendent-ils à ces personnes le culte réservé à la divinité? On peut brûler par-tout des parfums et de l'encens, et ne pas profaner pour cela les cérémonies qui se pratiquent dans les temples. J'ignore ce que veut dire l'historien avec ses exorcismes: on croiroit, à l'entendre, que l'on parodie dans les lo-

parlons, il y a quelques choses de plus, qui, dans leur nouveauté, présentent la plus abominable extravagance.

Nous avons nommé ci-dessus le *grand-cophte*. On fait entendre, par ce mot, le fondateur ou le restaurateur de la maçonnerie égyptienne. Cagliostro n'a pas fait de difficulté de convenir que par cette dénomination, c'etoit lui-même qu'il entendoit désigner, et en effet tous ses sectateurs l'entendoient ainsi : or, dans ce systême, le *grand-cophte* est com-

ges les exorcismes de l'église. Dans la maçonnerie, le nombre *trois*, la *triade*, est respectée : l'historien croit, sans doute, qu'on y fait une allusion profane à la trinité; mais ce respect pour le nombre *trois*, pour la *triade*, est fondé sur des idées pythagoriciennes et platoniques, et sur les qualités que les ancies philosophes attribuoient à ce nombre. L'*unité* figuroit la divinité; la *diade*, ou le nombre deux, le monde; la *triade* ou le nombre *trois*, composé de l'*unité* et de la *diade*, l'universalité de tout ce qui existe. On ne voit pas où peut être la profonation de prendre pour attributs l'équerre et le compas, ou de représenter l'image de la lune et du soleil. Enfin, s'il y a quelque chose dans la maçonnerie que des rigoristes puissent accuser de profanation, ce sera tout au plus le serment. Je ne parle ici que de la maçonnerie ordinaire, et non de la maçonnerie égyptienne de Cagliostro.

paré au dieu éternel ; on lui rend les actes les plus solennels d'adoration ; on lui attribue l'autorité de commander aux anges ; on l'invoque en toute occasion ; tout s'opère par la force de sa puissance, que l'on assure lui avoir été communiquée par dieu même. Il y a plus ; entre les rits différens qui s'observent dans cet exercice de la maçonnerie, on prescrit de réciter le *Veni creator spiritus*, le *Te deum* et quelques pseaumes de David : on y pousse jusqu'à un tel excès l'impudence et la témérité, que dans le pseaume, *Memento, domine, David, et omnis mansuetudinis ejus*, toutes les fois qu'il s'y trouve le nom de David, on y subroge celui du *grand-cophte*.

Aucune religion n'est exclue de la société égyptienne. Le juif, le calviniste, le luthérien peuvent y être admis tout aussi bien que le catholique, pourvu qu'ils admettent l'existence de dieu et l'immortalité de l'ame, et qu'ils soient enrôlés dans la maçonnerie ordinaire (1). Les

(1) Voilà le grand crime de la maçonnerie aux yeux de l'intolérance ultramontaine. Mais on pourroit demander au suppôt de l'inquisition, pourquoi des différences d'opinions religieuses feroient rejeter d'une société qui n'a rien de commun avec la

hommes élevés aux grades de maîtres, prennent les noms des anciens prophètes, et les femmes, ceux des sybilles. Voici le serment qu'on exige des premiers : « Je promets, je « m'engage et je jure de ne révéler jamais « les secrets qui me seront communiqués « dans ce temple, et d'obéir aveuglément à « mes supérieurs. » Voici celui des femmes; « Je jure en présence du grand dieu éternel, « de la grande-maîtresse et de toutes les per- « sonnes qui m'écoutent, de ne révéler jamais « ni faire connoître, ni écrire, ni faire écrire « rien de ce qui s'opère sous mes yeux; me « condamnant moi-meme en cas d'impru- « dence, à être punie suivant les lois du grand « fondateur et de tous mes supérieurs. Je pro- « mets également la plus exacte observation

---

religion. Si la diversité de croyance doit faire rejeter de la société maçonnique, elle devroit faire rejeter aussi de toutes les sociétés ordinaires, et tout commerce seroit interdit au catholique avec le non-conformiste. Les ultramontains verroient avec joie porter l'intolérance à ce degré sublime, en se réservant cependant le pouvoir de s'en dispenser eux-mêmes, quand elle seroit trop contraire à leurs intérêts. On sait que les papes se sont permis quelquefois de traiter avec le grand-turc, et que quelquefois ils ont fait un crime à nos rois de ces traités.

« des six autres commandemens qui m'ont « été imposés, l'amour de dieu, le respect « pour mon souverain, la vénération pour « la religion et pour les lois, l'amour de mes « semblables, un attachement sans réserve à « notre ordre, et la plus aveugle soumis- « sion aux règlemens et aux lois de notre rit, « qui me seront communiqués par la grande- « maîtresse. » En montant au troisième grade, celui de maître ou de maîtresse, on renouvelle ce serment; mais la formule n'en est pas rapportée dans le livre.

On sait que, dans la maçonnerie ordinaire, on a coutume de donner au récipiendaire deux paires de gants, l'une pour qu'il en fasse usage, l'autre pour la donner à la dame qu'il estime le plus. Le grand-cophte, en conservant cet usage, y a ajouté cette particularité, c'est que dans la réception des femmes, on leur donne une cocarde, avec ordre de l'offrir, avec les gants, à l'homme qu'elle distingue le plus.

Les formules avec lesquelles les candidats sont admis aux différens grades, sont également sacriléges. Nous n'en rapporterons que deux; celle que l'on suit pour admettre une femme au grade d'apprentisse, et celle par laquelle on élève un homme au grade de compagnon. Suivant la première, la grande-maîtresse

souffle sur la face de la récipiendaire, prolongeant ce souffle depuis le front jusqu'au menton, et dit : « Je vous donne ce souffle pour « faire germer et pénétrer dans votre cœur « la vérité que nous possédons : je vous le « donne pour fortifier en vous la partie spiri- « tuelle ; je vous le donne pour vous confirmer « dans la foi de vos frères et sœurs, selon les « engagemens que vous avez contractés. Nous « vous créons fille légitime de la véritable adop- « tion égyptienne et de la loge N....; nous « voulons que vous soyez reconnue en cette « qualité de tous les frères et sœurs du rit « égyptien, et que vous jouissiez avec eux des « mêmes prérogatives ; nous vous donnons le « plaisir d'être désormais et pour toujours « franc-maçonne. »

Le grand-maitre parle ainsi aux hommes qui montent au grade de compagnon : « Par « le pouvoir que je tiens du grand-cophte, « fondateur de notre ordre, et par la grace « de dieu, je vous confère le grade de com- « pagnon, et vous constitue gardien des nou- « velles connoissances auxquelles nous nous « préparons à vous faire participer par les « noms sacrés *d'Hélios, Méné, Tetragram- « mataon.* »

Dans *l'Essai sur les Illuminés*, imprimé à

Paris en 1789, on lit que ces derniers mots ont été suggérés à Cagliostro, comme des paroles arabes et sacrées, par un joueur de gobelets qui se disoit assisté d'un esprit, et ajoutoit que cet esprit étoit l'ame d'un juif cabaliste qui, par son art magique, avoit tué son porc avant la venue de Jésus-Christ (1).

Les maçons ordinaires, ont coutume de prendre pour patron Saint-Jean-Baptiste, et de célébrer sa fête. Cagliostro, dans son rit, a joint la fête de Saint-Jean l'Evangéliste, et c'est précisément le jour où il a été mis en prison à Rome. Sa raison, pour adopter cette fête, étoit, à ce qu'il a dit, la grande affinité qui existe entre l'apocalypse et les travaux de son rit.

Il est temps de parler de ces travaux, pour la pleine intelligence de son systême, et des opérations dont il s'est continuellement occupé.

Dans l'admission au grade de maître pour les hommes, voici l'exécrable cérémonie qui est prescrite. On prend un jeune garçon ou

---

(1) Ce récit de l'auteur de *l'Essai sur les illuminés*, a bien l'air d'un conte. Les trois mots sont grecs. Ils signifient le soleil, la lune; et le nom composé de quatre lettres, qui est celui de Dieu, *Jehova*, en langue hébraïque.

une jeune fille qui soit dans l'état d'innocence, et qu'on nomme *Pupille* ou *Colombe*, le vénérable lui communique la puissance qu'il auroit eue avant la chute du premier homme, et cette puissance consiste particulièrement à commander aux purs esprits; ces esprits sont au nombre de sept : on dit qu'ils entourent le trône de la divinité, et qu'ils gouvernent les sept planètes; leurs noms, suivant le livre de Cagliostro, sont Anaël, Michaël, Raphaël, Gabriel, Uriel, Zobiachel, Anachiel (1).

La *colombe* est conduite devant le vénérable; les membres de la loge adressent une prière à dieu, pour qu'il daigne permettre l'exercice du pouvoir qu'il a accordé au grand-cophte. La pupille ou colombe prie aussi pour obtenir la grâce d'opérer, suivant les ordres du grand-maître, et de servir de médiatrice entre lui et les esprits, qui pour cela sont appelés *intermédiaires*; vêtue d'une longue robe blanche, ornée de rubans bleus et d'un cordon rouge, et ayant reçu le souffle, elle est renfermée dans un tabernacle. C'est un lieu séparé du temple et tendu de blanc; il y a une porte

---

(1) Depuis qu'Herschel a découvert une huitieme planète, il faut que les maçons égyptiens trouvent un huitième esprit pour y présider.

d'entrée, une fenêtre par laquelle la colombe fait entendre sa voix, et dans l'intérieur est une banquette et une petite table, sur laquelle brûlent trois bougies; le vénérable répète sa prière, et commence à exercer ce pouvoir qu'il dit avoir reçu du grand-cophte, et par lequel il avertit les sept anges de comparoître aux yeux de la pupille.

Quand elle avertit qu'ils paroissent, il la charge en vertu du pouvoir que dieu a donné au grand-cophte, et que le grand-cophte lui a accordé de demander à l'ange N... si le candidat a le mérite et les qualités requises pour monter au grade de maître? après avoir reçu la réponse affirmative, il passe à d'autres cérémonies pour achever la réception du sujet.

Le même travail est prescrit aussi pour faire monter les femmes à la maîtrise. La colombe placée, comme nous l'avons dit, on lui donne l'ordre de faire comparoître dans le tabernacle un seul des sept anges, et de lui demander s'il est permis de lever le voile noir dont est couverte l'initiée; on fait alors d'autres cérémonies superstitieuses, et le vénérable prescrit à la colombe de faire paroître les six autres anges, auxquels il fait adresser par elle le commandement que voici: « par

« le pouvoir que le grand-cophte a donné à
« ma maîtresse, et par celui que je tiens d'elle ;
« et de mon innocence, je vous ordonne, an-
« ges primitifs, de consacrer ces ornemens en
« les faisant passer par vos mains. » Ces ornemens sont les vêtemens, les symboles de l'ordre, et une couronne de roses artificielles.

Quand la colombe atteste que les anges ont exécuté la consécration, on lui ordonne de faire paroître Moïse, afin qu'il bénisse aussi les ornemens et tienne en main la couronne de roses, pendant le reste des cérémonies. Ensuite elle descend par la fenêtre du tabernacle les vêtemens, les symboles et les gants, sur lesquels il est écrit : *je suis homme*, et l'on donne le tout à l'initiée : on fait encore d'autres questions à la colombe pour savoir sur-tout, si Moïse a toujours tenu en main la couronne : et lorsqu'elle a répondu *que oui*, on la met sur la tête de l'initiée. Enfin après d'autres cérémonies, également sacriléges, on fait de nouvelles demandes à la colombe pour savoir si Moïse et les sept anges ont approuvé cette réception ? on invoque l'arrivée du grand-cophte, afin qu'il la bénisse et l'approuve ; et la loge se ferme.

Il ne sera pas inutile d'entrer ici dans une courte digression qui pourra servir à dé-

tromper ceux qui ont eu le malheur de tomber dans cet aveuglement. Le grand-cophte, le restaurateur, le propagateur de la maçonnerie égyptienne, le comte Cagliostro enfin, montre dans une grande partie de son systême, le plus profond respect pour le patriarche Moïse; et cependant ce même Cagliostro a affirmé à ses juges qu'il avoit toujours nourri une antipathie insurmontable contre lui. Il attribue cette haine à sa constante opinion que Moïse fut un voleur pour avoir fait enlever les vases des égyptiens; et malgré tous les argumens lumineux qui lui ont été opposés pour lui prouver combien son opinion étoit erronée, il a toujours continué de la soutenir avec une obstination invincible. Ce qui fait croire ce que sa femme a témoigné, que l'antipathie de son mari pour Moïse venoit de ce que ce patriarche, n'avoit pas voulu comparoître à ses travaux maçonniques. Il aimoit les juifs comme lui-même, et avoit coutume de dire, que c'est la meilleure nation de l'univers.

Le but de sa maçonnerie, comme nous l'avons dit dès le commencement, consiste dans la perfection de l'homme, à laquelle il promet de conduire ses disciples par la régénération morale et physique, après qu'ils sont montés au grade de maîtres. Pour obtenir l'une et

l'autre, il prescrit deux quarantaines de différentes espèces, c'est-à-dire, une retraite de quarante jours pour la première, et un soin corporel d'autant de temps pour la seconde: les pratiques imposées pour l'une et pour l'autre, sont une démonstration triomphante de l'imposture sur laquelle est appuyé tout le systême. La description que nous allons en donner justifiera ce que nous avançons.

Celui qui veut obtenir la *régénération morale*, c'est-à-dire, l'innocence primitive, doit choisir une très-haute montagne à laquelle il donnera le nom de Sinaï, et sur son sommet, il construira un pavillon partagé en trois plans, et il le nommera Sion. La chambre d'en-haut aura dix-huit pieds en quarré, quatre fenêtres ovales sur chaque côté, avec une seule trappe pour y entrer: la seconde chambre, c'est-à-dire, celle du milieu, sera parfaitement ronde, sans fenêtres et capable de contenir treize petits lits. Une seule lampe suspendue au milieu l'éclairera, et il n'y aura aucun meuble qui ne soit absolument nécessaire. Cette seconde chambre s'appellera Ararat, nom de la montagne sur laquelle s'arrêta l'arche, en signe du repos qui est réservé aux seuls maçons élus de dieu; la première chambre enfin, située au rez-de-chaussée, aura la capacité

convenable pour servir de réfectoire, et il y aura autour trois cabinets, deux desquels serviront à garder les provisions et les autres choses nécessaires, et le troisième, les vêtemens, les symboles, et les autres instrumens maçonniques et de l'art, selon Moïse.

Les provisions et les instrumens nécessaires étant rassemblés, les treize maîtres s'enfermeront dans le pavillon, sans pouvoir en sortir pendant l'espace de quarante jours qu'ils passeront dans les travaux maçonniques; observant chaque jour, la même distribution des heures. Six seront employées à la réflexion et au repos : trois à la prière et à l'holocauste à l'éternel, qui consiste à se vouer soi-même avec la plus grande effusion de cœur à la gloire de dieu : neuf, aux saintes opérations, c'est-à-dire, à la préparation de la feuille vierge, et à la consécration des autres instrumens qui se doit faire tous les jours; les six dernières enfin à la conversation, et au rétablissement des forces perdues tant au physique, qu'au moral. Lorsque le trente-troisième jour de ces exercices sera passé, les maîtres commenceront à jouir de la faveur de communiquer visiblement avec les sept anges primitifs, et de connoître le sceau et le chiffre de chacun de ces êtres immortels. L'un

et l'autre seront gravés par eux-mêmes sur la feuille vierge qui est ou une peau d'agneau purifiée dans une étoffe de soie, ou l'arrière-faix d'un enfant mâle né d'une juive, également purifié, ou un papier ordinaire béni par le fondateur. Cette faveur durera jusqu'au quarantième jour; dans lequel, les travaux étant finis, chacun commencera à jouir du fruit de cette retraite, c'est-à dire, qu'il recevra pour lui le pentagone, ou la feuille vierge, sur laquelle les anges primitifs auront gravé leurs chiffres et leurs sceaux: Ainsi muni, et devenu maître et chef de l'art sans le secours d'aucun mortel, son esprit sera rempli du feu divin et son corps deviendra aussi pur que celui de l'enfant le plus innocent; sa pénétration n'aura pas de bornes, son pouvoir sera immense; il n'aspirera plus qu'à un repos parfait afin d'arriver à l'immortalité et il pourra dire de lui : *ego sum qui sum* (je suis celui qui est).

Il n'aura pas seulement le pentagone sacré dont nous avons parlé, mais encore sept autres différens dont il pourra disposer en faveur des sept personnes, homme ou femme, qui l'intéresseront le plus: ces pentagones inférieurs ne porteront le sceau que

de l'un des sept anges ; celui qui le possède ne peut commander aux sept anges, mais à celui-là seulement, et il lui commandera non pas comme le possesseur du premier pentagone, au nom de dieu, mais au nom du grand-maître dont il aura reçu le pentagone ; il opérera par son propre pouvoir, mais dont il ignorera le principe.

Voyons à présent comment s'opère la *régénération* ou la *perfection physique*, par laquelle la personne qui l'obtient, peut arriver à la spiritualité de 5557 ans, ou prolonger sa vie saine et tranquille jusqu'à ce qu'il plaise à dieu de la retirer près de lui. Celui qui aspire à une telle perfection, doit tous les cinquante ans se retirer, dans la pleine lune de mai, à la campagne avec un ami ; et là, enfermé dans une chambre et dans une alcove, souffrir pendant quarantes jours la diette la plus austère. Mangeant très-peu, et seulement de la soupe légère, des herbes tendres, rafraîchissantes et laxatives, et n'ayant pour boisson que de l'eau distillée ou tombée en pluie dans le mois de mai. Chaque repas commencera par le liquide, c'est-à-dire par la boisson, et finira par le solide qui sera un biscuit ou une croûte de pain. Au dix-septième jour de cette retraite,

après

après avoir fait une petite émission de sang, on prendra de certaines gouttes blanches, dont on n'explique pas la composition, et on en prendra six le matin, et six le soir en augmentant de deux par jour, jusqu'au trente-deuxième jour.

Alors on renouvellera la petite émission de sang au crépuscule du soleil : le jour suivant on se met au lit pour n'en plus sortir qu'à la fin de la quarantaine, et là on avale le premier grain de matière première. Ce grain est le même que dieu créa pour rendre l'homme immortel, et dont l'homme a perdu la connoissance par le péché ; il ne peut l'acquérir de nouveau, que par une grande faveur de l'éternel, et par les travaux maçonniques. Lorsque ce grain est pris, celui qui doit être rajeuni perd la connoissance et la parole pendant trois heures ; et, au milieu des convulsions, il éprouve une grande transpiration et une évacuation considérable. Après que le patient est revenu et qu'il a été changé de lit, il faut le restaurer par un consommé fait avec une livre de bœuf sans graisse, mêlé de différentes herbes propres à réconforter.

Si le restaurant le remet en bon état, on lui donne, le jour suivant, le second grain

de matière première dans une tasse de consommé, qui outre les effets du premier, lui occasionnera une très-grande fièvre, accompagnée de délire, lui fera perdre la peau, et tomber les cheveux et les dents. Le jour suivant qui est le trente-cinquième, si le malade est en force, il prendra pendant une heure un bain qui ne sera ni trop chaud, ni trop froid. Le trente-sixième jour, il prendra dans un petit verre de vin vieux et spiritueux, le troisième et dernier grain de matière, première qui le fera tomber dans un sommeil doux et tranquille; c'est alors que les cheveux commenceront à repousser, les dents à germer, et la peau à se rétablir. Lorsqu'il sera revenu à lui-même, il se plongera dans un nouveau bain d'herbes aromatiques, et le trente-huitième jour dans un bain d'eau ordinaire dans lequel on aura fait infuser du nitre. Le bain étant pris, il commencera à s'habiller et à se promener dans la chambre; et le trente-neuvième jour, il avalera dix gouttes du beaume du grand-maître dans deux cuillerées de vin rouge; le quarantième jour, il quittera la maison tout-à-fait rajeuni, et parfaitement régénéré.

Pour completter l'histoire, nous ne devons pas oublier de dire que l'une et l'autre méthode

est prescrite également pour les femmes, et que dans ce qui regarde la régénération physique, il est enjoint à chacune de se retirer ou sur une montagne ou à la campagne, avec la seule compagnie d'un ami, qui doit lui donner tous les secours nécessaires, et principalement dans les crises de la cure corporelle.

Voilà quel est la charpente de ce systême, c'est-à-dire de la maçonnerie égyptienne. Nous n'en présentons ici que le squelette, afin de nous conformer à la brièveté que nous nous sommes prescrite, et pour la seule intelligence de l'histoire que nous allons continuer. La censure savante et soignée que deux habiles théologiens ont faite de ce systême, en donne une notion très-distincte, où toutes les parties en sont détaillées. Nous dirons en substance que, tant dans les maximes que dans les pratiques, tout y respire l'impiété, la superstition et le sacrilége; elle rassemble en elle ce qu'il y a de pire dans les maçonneries ordinaires; elle porte sur une folle séduction, dont elle flatte les hommes dans le systême physique et moral; elle attaque enfin de front et sans mystère, les préceptes et les dogmes les plus solides, les plus fondamentaux de notre religion catholique.

CHAPITRE III.

Combien Cagliostro a travaillé à rétablir et à propager sa maçonnerie égyptienne.

APRÈS ces instructions préliminaires, il sera plus aisé de comprendre toutes les circonstances, tous les événemens de l'apostolat du comte Cagliostro, et de prononcer sur l'audace avec laquelle il a osé, même dans ses interrogatoires, donner un caractère divin à sa maçonnerie égyptienne : en exposant maintenant par ordre tout ce qu'il a fait en ce genre à ce sujet, nous ne ferons que suivre ses propres déclarations, sans nous interrompre, nous réservant de relever dans son temps, ce qui pourra nous conduire à éclaircir la vérité, et à porter un jugement sain sur ses opérations.

Ayant été admis, comme nous l'avons vu, à la maçonnerie ordinaire à Londres, et s'étant formé un système de maçonnerie égyptienne sur les écrits de Georges Cofton, il passa à la Haye, où les maçons l'invitèrent à une de leurs loges; elle appartenoit au rit de l'*exacte*

observance. Il y fut reçu sous ce qu'ils appellent la voûte d'acier, c'est-à-dire, qu'il fallut qu'il passât entre deux rangs de maçons qui tenoient leurs épées croisées au dessus de lui ; il y présida comme vénérable et chef, et il fit les fonctions de visiteur, dont le pouvoir est illimité. Il prononça dans l'assemblée un discours relatif à son systême égyptien qui fit beaucoup d'effet sur l'ame de la plupart des auditeurs. On le pria même de fonder dans ce lieu une loge de dames, ce qu'il fit effectivement, et il y reçut beaucoup de femmes de distinction. Sa femme fit les fonctions de grande-maîtresse.

Le discours qu'il prononça dans cette occasion, comme tous ceux qu'il fit dans de semblables circonstances, fut d'une sublimité, d'une excellence et d'une onction singulière. Ces discours étoient d'une longue durée, d'une, de deux ou trois heures, et ils embrassoient toutes les sciences sacrées et prophanes. C'étoit l'effet, (souvenons-nous que c'est toujours Cagliostro qui parle), c'étoit l'effet de la faveur spéciale de dieu, qui l'a toujours assisté et inspiré dans l'exercice de la maçonnerie (1). Sans doute, c'étoit une récom-

(1) L'auteur auroit pu se dispenser d'avertir que

pense d'avoir toujours eu pour but, de propager le catholicisme, d'insinuer l'existence de dieu et l'immortalité de l'ame, et de détruire le systême superstitieux et magique des autres maçonneries. Quelques personnes furent si surprises de ses discours, qu'elles se donnèrent la peine de les transcrire aussitôt, afin de les conserver comme des symboles de foi.

De la Haye, ayant passé en Italie, il se rendit à Venise où il se lia avec plusieurs maçons. Ensuite il prit le chemin de la Russie ; en passant par Nuremberg, un cavalier vint le trouver dans l'auberge où il s'étoit arrêté, et aux signes, ils se reconnurent pour maçons. Cagliostro joua si bien son rôle, que le cavalier le regarda comme un homme considérable dans la maçonnerie ; cette opinion se fortifia bien davantage, lorsque lui ayant demandé son nom par écrit, il le désigna par le serpent dont nous avons

---

c'est Cagliostro qui parle. Il n'y avoit que lui, et quelques foux séduits par son audace, qui pussent trouver sublimes ses discours, et croire qu'un ignorant imposteur pût embrasser toutes les sciences sacrées à profanes. Les dernieres exigent de la netteté d'esprit, et c'étoit une qualité fort étrangere au mystique Cagliostro.

fait mention. Une conduite si mystérieuse et si grave lui valut une bague de diamant dont lui fit présent le cavalier. Il imagina que c'étoit le maître invisible de la maçonnerie, c'est-à-dire, celui que les maçons croyent être le possesseur du grand secret de la cabale divine, et qui se tient caché pour ne pas éprouver le même sort que le grand maître des templiers. Cagliostro le laissa dans l'erreur, et continua sa route, en passant par Berlin, Leipsick et Dantzick.

Dans le court séjour qu'il fit à Berlin, il s'abstint d'opérer aucune nouveauté concernant la maçonnerie, parce qu'il sut que les loges étoient protégées par une main puissante (1). A Leipsick, il trouva beaucoup de maçons de la stricte observance, qui se présentèrent à lui. Il garda avec eux le même caractère d'importance, et il y fut encore considéré comme un homme rare, sur-tout dans l'art hermétique. Il reçut beaucoup d'honneurs de la part de ces maçons; ils lui donnèrent un magnifique repas, dans lequel, suivant

(1) Dans les pays où le gouvernement est foible, on craint les maçons: on ne les craint ni à Berlin, ni à Saint-Pétersbourg, parce que le gouvernement y est vigoureux.

leurs rits, les plats, les carafes, les petits verres et tout le reste du service étoient distribués trois par trois, pour indiquer la triade sacrée. En quittant la ville, non-seulement il trouva le compte soldé dans son auberge, mais on lui fit encore un présent considérable en argent. La loge durant toujours pendant le repas, il y fit des discours sur son systême égyptien, combattant l'impiété du rit que suivoient les convives; rit dans lequel entroient des opérations magiques. Il leur prédit que s'ils n'y renonçoient pas, leur chef nommé Scieffort sentiroit le poids de la main de dieu, avant que le mois fût expiré. A Dantzick, il reçut encore de grandes distinctions de la part des maçons; il visita toute les loges de la stricte observance, et tint à la satisfaction de tous, ses discours ordinaires, sur son rit égyptien; il fit de même à Koenigsberg; et dans toutes ces occasions, il eut toujours de nouvelles raisons d'être certain que les maçons tramoient contre les souverains, et machinoient leur destruction (1).

(1) L'auteur revient souvent sur cette idée, et il parle toujours d'après les réponses de Cagliostro. Ne pourroit-on pas soupçonner qu'en cette occasion, comme en plusieurs autres, l'adroit imposteur cher-

Etant passé à Mitau, parmi les autres circonstances qui contribuèrent à lui faire une haute réputation, et à lui concilier l'affection universelle de la noblesse, la plus frappante, sans doute, fut l'événement qui vérifia la prédiction qu'il avoit faite sur Scieffort, car avant la fin du mois cet homme se tua d'un coup de pistolet. Les maçons, qui dans cette ville étoient en grand nombre, et tous hommes de distinction, l'invitèrent à leurs loges : il s'y rendit, et il y présida en qualité de chef et de visiteur. Il vit, comme dans les autres, que leurs travaux étoient remplis de magie, de superstition, et toujours relatifs aux principes de Scieffort, de Swedenborg, auteur suédois, et de M. Falc, pontife des Juifs, qui sont tous regardés comme docteurs de la loi chez les illuminés. Il pensa à les détromper, en les conduisant à la croyance de son systême égyptien. A cet effet il fonda près d'eux une loge d'hommes et de femmes, avec toutes les cérémonies

---

choit à plaire à ses juges et à se les rendre favorables, en avançant des choses qui pouvoient s'appliquer à la révolution de France ? Il ne pouvoit ignorer que, dès-lors, on ne la voyoit pas de bon œil à Rome.

prescrites dans son livre. Il parla comme vénérable dans l'assemblée, et il parla toujours bien, toujours soutenu comme à l'ordinaire de l'inspiration et de l'assistance de dieu. Mais tout cela n'ayant pas suffi pour éclairer ses auditeurs, il s'engagea à leur donner une preuve réelle de la vérité des maximes qu'il annonçoit, c'est-à-dire, de l'existence de dieu, et de l'immortalité de l'ame.

Cagliostro fit donc venir en loge (c'est toujours lui qui raconte) un petit enfant, fils d'un grand seigneur: il le plaça à genoux devant une table sur laquelle étoit une carafe d'eau pure, et derrière la carafe quelques bougies allumées: il fit autour de lui un exorcisme, lui imposa la main sur la tête, et tous deux dans cette attitude adressèrent leurs prières à dieu pour l'heureux accomplissement du travail. Ayant dit alors à l'enfant de regarder dans la carafe, celui-ci s'écria tout-à-coup qu'il voyoit un jardin. Connoissant par-là que dieu le secouroit, Cagliostro prit courage, et lui dit de demander à dieu la grâce de lui fare voir l'ange Michel. D'abord l'enfant dit: « Je vois quelque chose de blanc, sans distinguer ce que c'est ». Ensuite il se mit à sauter, à battre des pieds, et à s'agiter comme un possédé, en criant: « Voilà que j'aperçois

un enfant comme moi, qui me paroît avoir quelque chose d'angélique ». Et il en donna une description conforme à l'idée qu'on se fait des anges.

Toute l'assemblée, et Cagliostro lui-même, restèrent interdits. Il attribua encore ce succès à cette grâce de dieu qui, à l'entendre, l'a toujours assisté et favorisé. Le père de l'enfant desira alors que son fils, avec le secours de la carafe, pût voir ce que faisoit à ce moment sa fille, qui étoit dans une maison de campagne distante de quinze milles de Mitau. L'enfant étant de nouveau exorcisé, ayant les mains du vénérable imposées sur sa tête, et les prières habituelles ayant été adressées au ciel, il regarda dans la carafe, et dit que sa sœur, dans ce moment, descendoit l'escalier, et embrassoit un autre de ses frères. Cela parut impossible aux assistans, parce qu'alors ce même frère étoit éloigné de plusieurs centaines de milles, du lieu où étoit sa sœur. Cagliostro ne se déconcerta pas; il dit qu'on pouvoit envoyer à la campagne pour vérifier le fait, et tous lui ayant baisé la main, il ferma la loge avec les cérémonies ordinaires.

On envoya en effet à la campagne; et il soutint que ce que l'on avoit refusé de croire,

se trouva vrai dans toutes ses circonstances, et que le jeune homme venoit d'arriver des pays étrangers. Les hommages, les adorations, les prosternations, et tout ce qu'on peut imaginer de semblable lui fut prodigué, ainsi qu'à sa femme. Il continua à tenir des assemblées selon son systême, et à faire des expériences avec la carafe et l'enfant. Une dame desira que le pupille ou la colombe vît un de ses frères qui étoit mort encore jeune : il le vit en effet. « Il paroissoit (ce sont les paroles mêmes de Cagliostro), il paroissoit gai et content, ce qui me fit penser qu'il étoit dans un lieu de bonheur : et je fus confirmé ensuite dans cette croyance, parce que, dans les informations que je fis, je sus qu'il avoit vécu en bon protestant. »

Résolu enfin de quitter cette ville, il tint une dernière loge dans laquelle il institua un chef à sa place, créa les officiers, leur donna de vive voix les instructions nécessaires à l'exercice de la secte, et termina l'assemblée en lui donnant un avis, et en prononçant une prophétie. L'avis fut de croire à dieu et au pape, « ne voulant pourtant pas dans le reste leur ôter la croyance des protestans. » La prophétie fut la promesse qu'il fit à une demoiselle qui suivoit son rit,

qu'elle contracteroit dans trois mois un très-bon mariage; ce qui arriva en effet.

Riche de tous les honneurs qu'il avoit reçus par-tout, et des présens considérables que lui avoient faits ses sectateurs, il se rendit à Pétersbourg. La célébrité du nom du comte Cagliostro lui concilia l'amitié de beaucoup de grands et de beaucoup de maçons. Suivant ce qu'il dit, il y acquit la confiance de plusieurs personnages distingués. Il y visita les loges de la haute observance, qui, de même que celles de la stricte observance, y sont très-multipliées. Parmi les remarques qu'il fit sur la maçonnerie, se trouve celle-ci: que les sectaires de cette observance dirigeoient principalement leurs coups contre la France et contre Rome (1), et qu'ils étoient conduits

(1) Nous avons déja vu que, suivant Cagliostro, les maçons tendoient à la destruction des monarchies : il ajoute ici que leurs coups étoient principalement dirigés contre la France et contre Rome. Ce dernier mot nous donne peut-être la clef du dessein qu'il avoit, en avançant et répétant cette assertion. Il pouvoit espérer que, comme maçon, et comme homme instruit des projets criminels des maçons, on trouveroit utile de l'employer contre eux, qu'on lui accorderoit la liberté et des sommes considérables, pour aller de pays en pays, et de loges en lo-

dans ce dessein par un espagnol qui se faisoit appeler Thomas Ximenès. Il parcouroit continuellement l'Europe, et pour parvenir au but de ses projets, il répandoit beaucoup d'argent qui lui étoit fourni par les contributions des loges. Cagliostro dit l'avoir rencontré dans différentes villes, mais toujours sous des noms et des habits différens. Cependant le comte laissa à Pétersbourg une grande renommée, que lui avoit acquise la science des choses occultes, et la connoissance de l'avenir (1). Il sut deviner qu'un certain

ges, épier les secrets, les entreprises, les progrès de ceux qui le regardoient comme leur frère et à qui il ne devoit pas inspirer de défiance Il lioit sa partie aussi adroitement qu'il fut possible: il nommoit la France, et l'on pouvoit croire qu'il dénonçoit la vérité, puisqu'une révolution éclatoit déja dans ce pays. En nommant ensuite Rome, il vouloit inspirer au pape les mêmes craintes pour sa souveraineté, et l'engager à tirer parti de ses talens pour l'intrigue, dans les mesures qu'il prendroit pour se soustraire au danger. Il dit une fois qu'il seroit libre, si le pape lisoit ses interrogatoires; et il est vraisemblable que si l'on avoit cru ses dépositions bien sinceres, on l'auroit regardé comme un instrument qui n'étoit point à négliger.

(1) Nous avons déja apprécié, dans une note, les prétendus succès de Cagliostro à S. Pétersbourg.

personnage avoit séduit sa propre nièce, ce que tout le monde ignoroit. Il prophétisa à un prince les malheurs qui lui arriveroient, et à une demoiselle sa mort prochaine. « Tou-« tes prédictions, dit-il à ses juges, que je « fis par inspiration : mais je me conduisois « avec les personnes auxquelles elles étoient « adressées, de manière à leur persuader que « j'étois possesseur de quelque cabale, et que « j'avois des notions surnaturelles : erreur « dans laquelle j'avois grand soin de les « laisser ».

Nous ajouterons ici que le prince Potemkin, sans croire que cet étranger fût un homme divin, pensa d'abord qu'il pouvoit avoir quelques connoissances utiles en chimie. Il lui fit donc quelque accueil et quelques présens, mais il ne tarda pas à reconnoître un charlatan ordinaire dans le fastueux Cagliostro, qui, après avoir fait des promesses merveilleuses, finit par offrir de composer un nouveau tombac pour les boutons des uniformes, et ne tint pas même parole.

Cagliostro fut invité dans des loges de maçonnerie commune, il y parla, suivant sa coutume, avec une obscure et fastidieuse prolixité ; mais quoiqu'il vantât beaucoup sa maçonnerie égyptienne, il n'eut point occasion d'en fonder des loges.

Ce fut hors de loge, et dans une maison particulière, qu'il offrit de donner le spectacle de la *pupille*

Il ne fut pas moins heureux à Varsovie, si l'on veut l'en croire, il y reçut des honneurs et des distinctions sans nombre; mais sur-tout des présens magnifiques lui furent faits par les personnes les plus illustres de la cour. On célébra de la manière la plus brillante le jour de naissance de sa femme, et tous les grands lui offrirent à cette occasion des présens et des hommages. Il y eut une princesse qui voulut le faire passer à la cour pour un imposteur et un charlatan; mais il parvint bientôt à la convaincre de son erreur et à l'éclairer sur ce qu'elle devoit penser de lui, en lui prédisant

---

commandant aux esprits. La nièce d'une comédienne joua le rôle de *pupille*, vit tout ce que Cagliostro lui avoit commandé de voir, et avoua le soir même qu'elle n'avoit rien vu, et que son rôle étoit préparé. Ainsi s'évanouit le grand prestige, sur lequel l'imposteur fondoit sa renommée.

Le secret qu'il prétend avoir découvert du commerce d'un oncle avec sa nièce, étoit le bruit courant de la ville.

Enfin il séduisit à Pétersbourg un petit nombre d'esprits foibles, d'imaginations blessées; mais il fut très-généralement regardé comme un fourbe, et la curiosité même ne put lui ouvrir que l'accès d'un fort petit nombre de maisons, dans une ville où toutes les maisons sont ouvertes à tous les étrangers honnêtes.

trois

trois accidens qui devoient lui arriver : ce qui fut confirmé par l'événement.

Cependant il avoit lié la plus étroite amitié avec un des plus grands magnats, qui pendant long-temps le traita magnifiquement, ainsi que sa femme. Ce seigneur étoit un des chefs de la stricte observance, et ils eurent souvent entre eux des conversations à ce sujet. Cagliostro s'efforça de l'attirer à son rit égyptien ; et pour y parvenir il fit dans sa maison des expériences avec une pupille, de la même manière que celles de Mittau, dont nous avons parlé. Il eut pour colombe, une demoiselle qui, étant en âge d'être mariée, n'avoit plus sans doute l'innocence et la simplicité du premier âge, ce qui pouvoit faire douter qu'elle vît en effet tout ce qu'elle annonçoit, mais qui pourtant répondit parfaitement à toutes les demandes, et eut toutes les visions ; cependant ce seigneur resta ferme dans sa maçonnerie.

S'étant transporté de Varsovie à Strasbourg, avant d'y arriver, il s'arrêta à Francfort-sur-le-Mein. Il raconte ici un fait qui lui arriva avec deux personnes, et nous ne pouvons nous dispenser de le rapporter dans ses propres termes : « Je m'en allai à Francfort-sur-le-Mein, « où je trouvai MM. NN. et NN. qui sont

« chefs et archivistes de la maçonnerie de la
« stricte ordonnance, appelée des illuminés.
« Ils m'invitèrent à aller prendre le café
« avec eux ; je montai dans leur carrosse,
« sans avoir avec moi ni ma femme ni per-
« sonne de ma maison, ainsi qu'ils m'en
« avoient prié, et ils me menèrent à la cam-
« pagne, à la distance d'environ trois milles
« de la ville ; nous entrâmes dans la maison,
« et après avoir pris le café, nous nous trans-
« portâmes dans le jardin, où je vis une
« grotte artificielle. A la faveur d'une lu-
« mière, dont ils se munirent, nous des-
« cendîmes par quatorze ou quinze marches
« dans un souterrain, et nous entrâmes dans
« une chambre ronde, au milieu de laquelle
« je vis une table ; on l'ouvrit, et dessous
« étoit une caisse de fer, qu'on ouvrit en-
« core, et dans laquelle j'aperçus une quan-
« tité de papiers : ces deux personnes y pri-
« rent un livre manuscrit, fait dans la forme
« d'un missel, au commencement duquel
« étoit écrit : *Nous grands-maîtres des tem-*
« *pliers, etc.* Ces mots étoient suivis d'une
« formule de serment, conçue dans les ex-
« pressions les plus horribles, que je ne puis
« me rappeler, mais qui contenoient l'enga-
« gement de détruire tous les souverains des-

« potiques. Cette formule étoit écrite avec
« du sang, et avoit onze signatures, outre
« mon chiffre qui étoit le premier; le tout
« encore écrit avec du sang. Je ne puis pas
« me rappeler tous les noms de ces signa-
« tures, à la réserve des nommés N. N. N.
« etc. etc. Ces signatures étoient celles des
« douze grands-maîtres des illuminés; mais
« dans la vérité, mon chiffre n'avoit pas été
« fait par moi, et je ne sais pas comment il
« s'y trouvoit. Ce qu'on me dit sur le con-
« tenu de ce livre, qui étoit écrit en fran-
« çois, et le peu que j'en lus, me confirma
« encore que cette secte avoit déterminé de
« porter ses premiers coups sur la France;
« qu'après la chute de cette monarchie, elle
« devoit frapper l'Italie, et Rome en particu-
« lier; que Ximenès, dont on a déja parlé,
« étoit un des principaux chefs; qu'ils étoient
« alors au fort de l'intrigue, et que la société
« a une grande quantité d'argent dispersé
« dans les banques d'Amsterdam, de Rotter-
« dam, de Londres, de Gènes et de Venise:
« ils me dirent que cet argent provenoit des
« contributions que payoient chaque année
« cent quatre-vingt mille maçons, à raison
« de cinq louis par personne; qu'il servoit,
« d'abord, à l'entretien des chefs, en second

« lieu à celui des émissaires qu'ils ont dans
« toutes les cours ; enfin, à entretenir des vais-
« seaux, à récompenser tous ceux qui font
« quelque entreprise contre les souverains,
« et à tous les autres besoins de la secte. J'ap-
« pris encore que les loges, tant de l'Amé-
« rique que de l'Afrique, montoient au nom-
« bre de vingt mille, qui, chaque année, le
« jour de la S. Jean, sont obligées d'envoyer
« au trésor commun vingt-cinq louis d'or.
« Enfin ils m'offrirent des secours en argent,
« en me disant qu'ils étoient prêts à me don-
« ner jusqu'à leur sang, et je reçus six cents
« louis comptant. Nous retournâmes ensuite
« à Francfort, d'où je partis le lendemain avec
« ma femme pour me rendre à Strasbourg. »

Nous n'avons pas de traces suffisantes pour décider absolument de la vérité de cette histoire. La femme de Cagliostro n'a pu nous en rien dire, parceque, comme nous l'avons vu, elle n'alla pas avec lui à la campagne. Le temps lui a fait oublier les circonstances accidentelles de la rencontre de ces deux personnes, et de l'absence de quelques heures que fit son mari. Celui qui a été chargé des interrogatoires de ce dernier est revenu à plusieurs reprises et avec adresse sur cette affaire, et le répondant n'a jamais varié.

Cagliostro (1) (c'est lui qui reprend son récit) s'arrêta quelques années à Strasbourg, et se vante d'y avoir fait des prodiges dans la médecine. Les guérisons qu'il opéra furent en grand nombre et si merveilleuses, qu'en peu de temps sa maison se trouva pleine des béquilles qu'y avoient laissées les estropiés qu'il avoit guéris. Mais ce qui fit le plus de bruit et ce qui l'occupa le plus, fut la maçonnerie. Ayant été visité par tous les maçons qui ont établi dans cette ville des loges de la stricte observance, il chercha à leur inspirer le goût de son rit égyptien. Il reçut un grand nombre d'entre eux, et beaucoup d'autres encore qui n'étoient d'aucune maçonnerie; mais il exigeoit d'abord qu'ils se fissent recevoir de la maçonnerie ordinaire. Ce furent indistinctement des hommes, des femmes, des catholiques, des luthériens et des calvinistes. Il tint fort souvent ensuite des loges, tant dans sa maison, que dans une maison de campagne délicieuse, qui a conservé dans la suite le nom de *Cagliostrano*.

---

(1) Ce que Cagliostro vient de raconter sur les Illuminés paroît vrai. Pour éviter de faire ici une trop longue note, nous renvoyons le lecteur à l'avertissement placé en tête de cet ouvrage.

Il fit très-souvent aussi ses expériences ordinaires avec des pupilles, toujours en suivant les règles qui sont indiquées dans le livre de son système. Dans cette occasion et dans beaucoup d'autres, il fit les expériences sans le secours de la carafe, en plaçant seulement la pupille derrière un paravent qui représentoit une espèce de petit temple. Les interrogations, et les travaux qu'il leur faisoit faire, ne se bornoient pas seulement à la descente et à l'apparition des anges, mais ils s'étendoient encore à la découverte de choses occultes, d'événemens à venir, ou de matières curieuses, et quelquefois très-contraires à la pudeur. Il n'agissoit pas seul et faisoit agir à son gré tous les autres. Il étoit cependant nécessaire qu'auparavant il leur communiquât, et qu'il transférât en eux le pouvoir que, disoit-il, il avoit reçu de Dieu. Ceux qui ont voulu se hazarder aux travaux sans son consentement, et sans avoir reçu son pouvoir, n'ont produit aucun effet.

Quelqu'un soupçonnant d'abord que, dans ces sortes de travaux, il y avoit quelque intelligence entre la pupille et Cagliostro, lui marqua le desir de lui amener une jeune fille tout-à-fait neuve, et qui lui seroit inconnue, pour qu'il travaillât avec elle. Cagliostro consentit

aussitôt à le satisfaire, ajoutant que tout ce qu'il opéroit, n'étoit qu'un effet de la grâce divine. La pupille fut donc amenée, les travaux réussirent heureusement ; et même Cagliostro voulut, pour mieux persuader, ou plutôt pour mieux aveugler le personnage, que lui-même imposât la main sur la tête de la pupille et travaillât quelque temps avec elle, en lui faisant telles interrogations qu'il lui plairoit. Les questions, tant dans cette circonstance que dans d'autres encore, tendoient à découvrir les inclinations amoureuses de différentes personnes. L'incrédule reçut toujours les réponses qu'il desiroit. D'après cela rien n'est plus vraisemblable que ce que dit Cagliostro : que « pendant le temps de « son séjour à Strasbourg, il reçut beaucoup « d'honneurs, de politesses, de distinctions, « et une grande quantité de présens en ar- « gent, en bijoux et autres effets pour lui et « pour sa femme. »

Ce fut dans ce temps qu'ayant fait des courses à Paris et à Basle, il associa encore beaucoup de nouveaux adeptes à son rit. De Strasbourg il passa à Naples où il reçut encore quelques autres personnes, mais c'étoient des étrangers. Il sut qu'il existoit dans cette ville des loges de l'une et l'autre observance ; ma

quoiqu'il y eût été invité, il ne voulut pas s'y rendre. De Naples étant retourné en France, il s'arrêta à Bordeaux, où, dans l'espace de onze mois qu'il y séjourna, il s'occupa principalement de maçonnerie. Ayant fait dans cette ville la connoissance de beaucoup de maçons, il y forma encore une bonne quantité de disciples de l'un et de l'autre sexe, pour sa maçonnerie égyptienne. Il tint fréquemment des loges dans sa maison, répéta ses fastueux discours, et travailla avec la pupille.

Il a ajouté dans cet endroit, sur ce genre de travaux, une particularité qui mérite d'être rapportée. Il suppose que pendant que les pupilles étoient derrière le paravent, elles disoient souvent qu'elles touchoient la main de l'objet angélique; et effectivement on entendoit un bruit au-dehors, comme s'il y eût eu derrière le paravent une autre personne avec la pupille. Il regarde cela comme une nouvelle preuve que les apparitions que voyoient les colombes, et les attouchemens qu'elles faisoient, étoient un effet de l'assistance spéciale de Dieu: cette assistance, dit-il, l'a toujours servi contre tous ceux qui l'ont ou persécuté ou calomnié, et principalement contre les ministres des tribunaux qui ont eu part à

ses interrogatoires ; tous ont éprouvé les châtimens divins, par une mort ou rapide, ou ignominieuse, ou bien par d'autres infortunes qui ont empoisonné leur vie.

Nous avons rapporté, dans le premier chapitre, une vision céleste, qu'il dit avoir eue dans le temps de son séjour à Bordeaux. Cette vision, dit-il, lui donna un nouveau courage pour la propagation de son rit égyptien. Etant passé de Bordeaux à Lyon, il voulut visiter une des loges de la haute observance, dans laquelle il fut reçu avec tous les honneurs, sous la voûte d'acier : il monta sur le trône du vénérable, et ayant invoqué l'assistance divine, il prononça un long discours sur l'existence divine, l'immortalité de l'ame et le respect dû aux souverains ; il toucha le cœur de quelques individus qui montrèrent le désir de connoître à fond son rit ; il voulut les satisfaire, et dans cette vue, il leur enjoignit de préparer la loge selon son systême, de choisir douze maîtres, et d'avoir une jeune fille innocente. Tout fut prêt pour le lendemain, et il tint l'assemblée. Il commença par un discours, dans lequel il leur démontra que tout homme doit être apôtre de Dieu, prêcher le bien, conseiller de fuir le mal ; et que, comme les apôtres avoient toujours pratiqué cette maxime,

de même, étant douze comme eux, ils devoient tenir la même conduite, en promettant avec serment de se conformer à tout ce qu'il leur imposeroit.

Il leur fit faire alors le serment prescrit par son systême. « Ensuite je leur prédis (ce « sont ces propres paroles) que, de même que « parmi les douze apôtres il y en avoit eu un « qui trahit Jésus-Christ, il s'en trouveroit « un aussi parmi eux qui trahiroit la société : « ils déclarèrent que céla ne pouvoit pas ar- « river; mais je leur répétai deux fois la même « prédiction, ajoutant que ce traître seroit « puni par la main de Dieu. » Il passa ensuite aux travaux de la pupille qui s'exécutèrent tant avec la carafe, que derrière le paravent; ils eurent le plus grand succès, et les anges descendirent et apparurent, effet toujours nouveau de l'assistance que Dieu lui prêtoit; assistance dont il voulut encore paroître ne pas douter, même dans ses interrogatoires; car il offrit à ses juges, s'ils vouloient dans le moment lui faire amener cinquante jeunes filles, de leur montrer le pouvoir qu'il avoit en tout temps pour de telles opérations.

L'heureuse réussite des travaux étourdit les Lyonnois, et leur surprise augmenta encore, lorsque le lendemain ils virent déserter

un des membres de la société. Cet homme, continue Cagliostro, fut bientôt puni par la main de Dieu, car quelques mois après on lui vola tout ce qu'il possédoit, et de riche qu'il étoit, il devint misérable. Les autres prièrent Cagliostro de fonder dans cette ville une *loge-mère*, du rit égyptien ; il y consentit, la loge coûta beaucoup, et fut construite avec une grande magnificence ; on y voit des ateliers et des pièces séparées pour l'exercice des trois grades, d'apprenti, de compagnon et de maître. « J'instituai donc (c'est lui qui parle) et je « fondai dans ce lieu une loge du rit égyptien, « sous le nom de loge-mère ; elle fut appelée « ainsi, parce qu'elle devoit avoir la primauté « sur toutes les autres loges dont elle devoit « être la mère et la maîtresse. » Et comme les loges-mères de la maçonnerie ordinaire ont coutume de prendre la dénomination de quelque vertu principale, il donna à celle-ci le titre de *Sagesse triomphante.*

La fondation de cette loge fut faite par lui, avec toutes les cérémonies qu'il a détaillées dans son livre. « Je leur laissai l'original « de ce livre, ajoute-t-il, avec mon sceau au « commencement et à la fin ; ce sceau repré- « sente un serpent percé d'une flèche. » Il tint successivement plusieurs assemblées dans ce

lieu, et y fit des discours merveilleux sur le rit égyptien, sur la divinité, les mystères de la foi, la sainte écriture, enfin sur différentes matières, toutes morales et sublimes. Comme fondateur et instituteur de la loge, il fut reconnu pour *grand-maître*, ce qui, dans la maçonnerie ordinaire, s'appelle *grand orient*; et comme tel, il créa deux vénérables qui, dans son absence, présidèrent la loge, et y firent les travaux avec les pupilles; pour cet effet, il leur communiqua son pouvoir, sans lequel il n'auroient pu réussir : il leur donna le modèle de la patente qu'il fit graver, et dont on tira beaucoup d'exemplaires. Ils furent distribués aux agrégés, et signés, non-seulement des deux vénérables et du grand secrétaire, mais aussi de lui-même, et il apposa son chiffre. « Ils m'en avoient prié, dit-il, pour « avoir l'honneur de posséder la patente, « scellée du chiffre de leur fondateur. »

Il reçut d'eux ensuite, pour lui et pour sa femme, les tabliers et autres symboles de la maçonnerie, tous richement brodés et ornés d'argent, d'or et de pierreries. Enfin, la consécration de la loge se célébra avec la même solennité que celle d'une église; mais alors Cagliostro étoit déja parti : cependant il envoya du lieu où il se trouvoit, deux députés, pour

présider à sa place, et donner toutes les instructions nécessaires pour cette cérémonie. Nous n'en avons pas le détail, et lui-même a prétendu qu'il se souvenoit uniquement que parmi les cérémonies prescrites, étoit une prière continuelle de quarante-huit heures; que deux de ses fils (c'est ainsi qu'il avoit coutume d'appeler, et qu'il a encore appelé dans ses interrogatoires, les disciples de son rit) devoient prononcer, en se relevant alternativement.

La formule de la patente dont nous avons déja parlé, et qui constate la formation de la loge, est conçue en ces termes:

GLOIRE, UNION, SAGESSE, BIENFAISANCE, PROSPÉRITÉ.

« Nous, Grand-Cophte, fondateur et grand-
« maître de la haute maçonnerie égyptienne
« dans toutes les parties orientales et occi-
« dentales du globe, faisons savoir à tous ceux
« qui verront ces présentes, que dans le séjour
« que nous avons fait à Lyon, beaucoup de
« membres de cet orient, suivant le rit ordi-
« naire, et qui porte le titre de sagesse, nous
« ayant manifesté l'ardent desir qu'ils avoient
« de se soumettre à notre gouvernement, et
« de recevoir de nous les lumières et le pou-

« voir nécessaires pour connoître et propager « la maçonnerie dans sa vraie forme et dans « sa primitive pureté, nous nous sommes « rendus à leurs vœux, persuadés qu'en leur « donnant des signes de notre bienveillance, « nous aurons la douce satisfaction d'avoir « travaillé pour la gloire de l'éternel, et pour « le bien de l'humanité.

« Sur ces motifs, après avoir suffisamment « établi et vérifié auprès du vénérable et de « beaucoup de membres de ladite loge, le pou- « voir et l'autorité que nous avons à cet effet, « avec le secours de ces mêmes frères, nous « fondons et créons à perpétuité, à l'orient de « Lyon, la présente loge égyptienne; et nous « la constituons loge-mère par-tout l'orient « et l'occident, lui attribuant pour toujours « le titre distinctif de SAGESSE TRIOMPHANTE « et nommant pour ses officiers perpétuels « et inamovibles,

« N. vénérable, et

« N. pour son substitut.

« N. orateur, et

« N. pour son substitut.

« N. garde des sceaux, archiviste et tré- « sorier, et

« N. pour son substitut.

« N. grand inspecteur et maître des céré- monies, et

« N. pour son substitut.

« Nous accordons une fois pour toutes, à « ces officiers, le droit et le pouvoir de tenir « loge égyptienne avec les frères soumis à « leur direction, de faire toutes les récep- « tions d'apprentis, de compagnons et maîtres « maçons égyptiens, d'expédier les attesta- « tions, de tenir des relations et des corres- « pondances avec tous les maçons de notre « rit, et avec les loges dont ceux-ci sont mem- « bres, en quelque lieu de la terre qu'elles « soient situées, et d'adopter après l'examen, « et avec les formalités prescrites par nous, « les loges du rit ordinaire, qui desireront « d'embrasser notre institution; en un mot « d'exercer généralement tous les droits qui « peuvent appartenir et appartiennent à une « loge égyptienne juste et parfaite, qui a le « titre, les prérogatives et l'autorité de maî- « tresse-loge.

« Nous ordonnons au vénérable, aux maî- « tres, aux officiers et aux membres de la « loge, d'avoir un soin continuel et une atten- « tion scrupuleuse pour les travaux de la « loge, afin que les réceptions, et générale- « ment toutes les autres fonctions se fassent « conformément aux règlemens et aux statuts « que nous avons expédiés séparément, et

« munis de notre signature et du sceau de
« nos armes.

« Nous ordonnons encore à chacun des
« frères, de marcher constamment dans le
« sentier étroit de la vertu, et de montrer
« par la régularité de sa conduite, qu'il aime
« et connoît les préceptes et le but de notre
« ordre.

« Pour donner de l'authenticité aux pré-
« sentes, nous les avons signées de notre
« main, et y avons appliqué le grand sceau
« que nous avons accordé à cette loge-mère,
« de même que notre sceau maçonnique et
« notre cachet profane. »

« Donné à l'orient de Lyon. »

On a saisi chez lui plusieurs exemplaires de cette patente, mais en blanc; on a trouvé seulement parmi eux une belle estampe qui représente une espèce de corneille : les emblêmes qu'on y voit sont le septangle, le triangle, la truelle, le compas, l'équerre, le marteau, les têtes de mort, la pierre cubique, la pierre brute, la pierre triangulaire, les ponts de planches, l'échelle de Jacob, le phénix, le globe, le temps, et d'autres encore, avec des phrases que l'on trouve éparses çà et là, telles que : *Lucem meruere labore; Odi profanum vulgus, et*

arceo;

arceo. Petite et accipietis, quærite et invenietis, pulsate et aperietur vobis. In constanti labore spes. Aut vincere, aut mori. Tout cela prouve qu'il s'est conformé aux emblêmes et aux devises de la maçonnerie ordinaire. Entre autres particularités, il ne faut point oublier une croix, sur la bande de laquelle étoient ces trois lettres, L. P. D. Ce Cagliostro si fameux dans la maçonnerie, qui fit cette patente, qui a su donner un compte exact des plus petites choses qui y sont désignées; a affirmé constamment qu'il ignoroit ce que signifioient ces lettres. On sait d'autre part qu'elles veulent dire, *lilium pedibus destrue*, (foulez aux pieds les lys.)

Transporté de Lyon à Paris, il reçut sur le champ une foule de visites de maçons, et sur-tout *de ses fils*, c'est-à-dire, de ceux qu'il avoit précédemment affiliés à la maçonnerie égyptienne, lorsqu'il demeuroit à Strasbourg. Ils se joignirent à d'autres personnes, pour le prier d'établir à Paris une loge de son rit.

Cagliostro se rendit à leurs desirs, et la loge fut construite, préparée et meublée dans une maison particulière, avec une richesse et une magnificence que rien n'égale. Il y présida en qualité de *vénérable*, de *chef*

et de *fondateur*, et y reçut beaucoup de personnes, la plupart catholiques, sans omettre aucune des cérémonies ordinaires ; il y fit, suivant sa coutume, des discours merveilleux ; il travailla avec deux pupilles, l'une fille et l'autre garçon, qui, à l'entendre, réussirent singulièrement, et les sept anges descendirent du ciel. Il ouvrit encore une loge dans sa maison, et y admit d'autres personnes qui étoient aussi catholiques.

Les assemblées furent fréquentes dans les deux loges ; et non content de travailler seul, il fit encore opérer sa femme et d'autres personnes. Il travailla un jour, à la prière de madame de la Motte, qui vouloit savoir de quel sexe étoit l'enfant qu'une mère avoit dans son sein ; elle engagea Cagliostro à interroger la pupille en sa présence ; celle-ci annonça que c'étoit un garçon, et satisfit ainsi les desirs de tout le monde.

Mais ce qui étonna le plus ses fils, ce fut son aventure avec un homme de distinction, chef d'une secte de francs-maçons. Voici comme il raconte ce fait. Il y avoit déja du temps qu'un de ses partisans lui proposoit de réunir ses forces, c'est-à-dire, ses francs-maçons avec ceux de ce seigneur ; ils lui observoient qu'une pareille réunion feroit un grand

effet dans la France. Un soir Cagliostro le vit entrer chez lui, et lui fit le premier la proposition de se joindre à sa société ; ils entrèrent dans de grands discours sur leur systême maçonnique ; mais ils n'étoient pas d'accord sur un point, c'étoit de savoir lequel des deux devoit passer le premier dans le parti de l'autre. Ils jouoient tous deux un grand rôle dans la maçonnerie, et ni l'un ni l'autre ne vouloit céder le pas. Cagliostro hardi et intrépide propose de lui donner une preuve de la divinité de son systême égyptien ; il lui offre d'amener chez lui un petit garçon ou une petite fille, dans l'âge de l'innocence, et de faire le choix qu'il jugeroit à propos. Le seigneur conduit en effet un enfant de huit à neuf ans, et l'engage à travailler avec ce petit garçon ; pour donner une plus haute idée de son opération, Cagliostro prononce qu'il va se substituer un tiers qui se trouvoit là présent avec les autres, et qu'il lui donneroit le pouvoir de travailler à sa place. On met l'enfant devant la carafe ; on lui fait faire les invocations et les prières d'usage ; à peine celui qui opéroit, eut-il imposé la main sur la tête de ce petit garçon, que celui-ci commença à s'écrier qu'il voyoit dans la carafe l'hôtel qu'habitoit

ce seigneur ; que devant cet hôtel, il y avoit une personne qu'il nomma et qu'il désigna : cette personne étoit dans l'attitude de lire une lettre ; ensuite elle entroit dans l'hôtel. On ôta la carafe. L'enfant dit qu'il continuoit toujours de voir l'hôtel, et la même personne qui étoit alors dans telle chambre. Ce seigneur n'eut pas plutôt entendu ce qu'on venoit de lui dire, qu'il vola dans le même instant à son hôtel, et reconnut la vérité de tout ce que l'enfant lui avoit annoncé.

Le concours de toutes ces circonstances, qui paroissoient autant de prodiges aux yeux des spectateurs, acheva de les aveugler. Cagliostro a raconté qu'ensuite ils décidèrent qu'il devoit toujours rester parmi eux en qualité de *grand-maître* de l'ordre. On devoit intéresser la cour à écrire au pape et au sacré collége, pour que le pontife expédiât des bulles, et approuvât l'ordre égyptien, comme *l'ordre teutonique*, celui de Jérusalem et autres semblables. On lui auroit imposé pour quatrième vœu, l'obligation d'employer ce systême à la conversion des protestans, jusqu'à l'effusion du sang ; pour donner plus de consistance à cette société, on auroit érigé une loge avec une demeure pour le grand-maître et pour les autres of-

ficiers du rit : ç'auroit été une espèce de couvent sur le même pied que celui des *templiers*.

Mais ce dernier projet et celui de réunion avec l'autre société, ne purent être effectués. Ils furent détruits par les recherches sur l'affaire du collier, et par la détention de Cagliostro à la bastille. Sorti de cette prison, exilé de toute la France, il alla au village de Passy. Parmi beaucoup d'autres visites, il reçut celle de Thomas Ximenès et d'un autre grand maçon. « Ils me « firent, dit-il, mille questions sur les affaires « de la France, sur les mauvais traitemens « que j'avois essuyés à Paris. Ils ajoutèrent « qu'en qualité de premiers maçons de l'é- « troite observance, ils se donnoient beau- « coup de mouvemens pour venger les tem- « pliers ; qu'ils dirigeoient principalement « leurs vues contre la France et l'Italie, et en « particulier contre Rome. » Il tint une loge de son rit dans le même village, y reçut différentes personnes, et entre autres, trois *femmes galantes*. Treize jours après, il dirigea sa route vers Boulogne-sur-Mer, passa par Saint-Denis, n'y resta que peu d'heures, et y reçut deux autres sujets. Il est bon d'avertir qu'on trouve souvent dans le

cours de sa vie maçonnique, la réception de plusieurs personnes qui, à ce qu'il paroît, n'ont pas eu le temps nécessaire pour qu'on ait pu remplir toutes les formalités et toutes les conditions prescrites dans le livre dont nous avons fait mention. Mais il a lui-même éclairci cette difficulté, en disant, qu'en qualité de *chef et de fondateur d'ordre*, il croyoit avoir l'autorité compétente pour dispenser de la rigueur des cérémonies; aussi le plus souvent il recevoit sans beaucoup de façons et de la manière qui lui étoit la plus commode.

En s'embarquant à Boulogne-sur-mer, pour passer en Angleterre, il fut suivi d'un cortége de plus de cinq mille personnes, qui exprimoient les vœux les plus ardens pour son bonheur et lui demandoient sa bénédiction. Il nous apprend qu'il ne la leur refusa pas; qu'il la donnoit tous les jours à ses adhérens, de vive voix et par écrit, et en loge et hors de loge. A son arrivée à Londres, on l'invita à se rendre à la loge-mère, que la maçonnerie avoit fait ériger en commun dans cette ville. On le reçut avec de grands honneurs, au point même de lui offrir la première place. Sur ces entrefaites, il arriva une grande quantité de ses fils de Lyon et de Paris; ils le prièrent de tenir une loge du rit égyptien;

c'est ce qu'il fit souvent dans sa maison ; il reçut diverses personnes de marque, et travailla avec quatre pupilles d'un rang distingué. Dans cette occasion, il lui arriva un accident singulier dont il proteste qu'il n'a jamais pu deviner la cause. Quelques hommes et femmes lui demandèrent des pouvoirs pour travailler par eux-mêmes ; il les leur accorda, comme il l'avoit fait à d'autres ; mais cependant les travaux réussirent si mal, que les pupilles eurent une apparition *de guenons*, au lieu d'anges qu'elles attendoient.

Forcé à la fin de quitter Londres, comme nous l'avons indiqué ailleurs, il resta deux semaines dans une maison de campagne qui n'en est pas éloignée, et il y travailla avec un enfant qui lui servit de pupille. Ensuite il passa à Basle. Il raconte que quelques personnes le pressèrent d'y établir dans sa maison, une loge égyptienne. Il ne put se refuser à cette demande. Ayant arrangé une chambre en forme de temple, qui ressembloit en tout à l'intérieur de la loge de Lyon, excepté qu'elle n'étoit ni si riche, ni si magnifique, il y fonda une loge qu'il déclara la *loge-mère des pays helvétiques*. Il reçut plusieurs des assistans avec toutes les cérémonies et les formalités de son rit. Il

travailla diverses fois avec deux pupilles des deux sexes; ayant donné à un mari et à une femme le grade de maîtres-travailleurs, ce qui s'appelle *maîtres-agissans* dans la langue des francs-maçons, il leur communiqua le pouvoir de travailler, ce qu'ils firent avec le plus grand succès. Pour donner une forme régulière et de la consistance à cet établissement, il choisit cinq grands officiers. Il leur donna une patente, mais différente de celle de Lyon; on y voyoit autour un petit ornement, sans aucun emblême, avec le seul nom de Dieu au-dessus. Il y apposa son chiffre ordinaire et celui des cinq officiers dont nous venons de parler. A la fin il leur remit la copie du livre entier où se trouve le détail de tout le systême. Ce livre leur servit dès-lors de règle, et ils ont continué de s'y conformer.

Cagliostro ajoute qu'il a laissé à Basle d'autres traces de son passage, qui ne sont pas moins intéressantes. Lorsqu'il demeuroit à Strasbourg, et qu'il faisoit des excursions à Basle, il fit construire sur le territoire de cette ville un pavillon chinois. Ce pavillon qui devoit servir à l'expérience de la régénération physique et morale, lui aida beaucoup à escroquer à une personne une forte somme

d'argent, comme nous l'avons dit ailleurs. Il existe encore; et si l'on veut croire le fondateur, il est en si grande recommandation auprès des paysans, que lorsqu'ils passent devant, ils font différens actes de vénération et d'hommage, persuadés qu'il contient un mausolée pour le comte Cagliostro.

A Bienne, où il se transporta ensuite, il tint encore des loges égyptiennes, et travailla avec des pupilles. A son passage à Aix en Savoye, à Turin, à Gènes et à Verone, il eut des conférences avec beaucoup de maçons qu'il n'a pu nommer. A Roveredo, plusieurs personnes ayant eté frappées de ses discours sur son rit, le prièrent de les y recevoir; il le fit, et tint loge à cet effet dans une maison de campagne, et dans une chambre préparée avec magnificence, où il remplit les fonctions et les cérémonies prescrites. Il leur donna aussi des exemplaires de la patente imprimée à Lyon, par lesquels, suivant l'autorité qu'il avoit comme grand fondateur de l'ordre, il les déclara maîtres, sans qu'ils eussent passé par les deux autres grades. Il les recommanda aux autres loges égyptiennes.

Cette patente diffère de celle que nous avons déja transcrite. Voici comme elle est conçue:

GLOIRE, UNION, SAGESSE, BIENFAISANCE, PROSPÉRITÉ.

« Nous, grand-maître de la R. loge égyp-
« tienne à l'Orient de Médine, dans l'Arabie
« heureuse, ayant pris en considération les
« connoissances maçonniques de notre cher
« frère et maître......., nous lui donnons
« par les présentes, la faculté de recevoir à
« tous les grades d'adoption ceux que leurs
« mœurs, leurs mérites particuliers et leur
« vertus rendront dignes d'être admis à nos
« sublimes mystères. Nous nommons à cet
« effet notre susdit cher frère, pour présider
« en qualité de maître la loge d'adoption nom-
« mée...... sous condition de n'y admettre
« que ceux qui, par leurs mœurs et leurs
« vertus, pourront contribuer au bien, à l'é-
« clat, et à la splendeur de notre R. ordre.
« Nous ordonnons aussi à tous les frères qui
« nous sont soumis, de reconnoître notre
« susdit très-cher frère....., en qualité de
« maître, et de lui rendre tous les honneurs
« maçonniques dus à cette dignité. En foi
« de quoi, nous lui avons expédié les pré-
« sentes, signées par nous, et munies de notre
« sceau.........

« Donné à l'Orient, de........le........de
« l'année maçonnique, 5781. »

Il faut observer ici que comme les maçons ne comptent pas le commencement de l'année au mois de janvier, ils n'ont pas non-plus la même ère que nous. Nous ne pouvons donner là-dessus une notion précise, parce que leur règle diffère, selon les différentes sectes auxquelles elles appartiennent.

De Roveredo, Cagliostro vint à Trente, et enfin à Rome. Trente ne nous fournit aucun événement particulier sur la maçonnerie, parce que, comme nous l'avons dit dans le chapitre premier, il craignit la grande piété du prince-évêque. Cependant il n'en avoit pas entièrement perdu la pensée; il fit faire deux paravents pour les travaux des pupilles; mais ils restèrent inutiles. Il entretint toujours une correspondance exacte avec les loges qu'il avoit fondées, et avec beaucoup de ses sectateurs, et s'aboucha avec tous les maçons qui passèrent par cette ville.

Mais il ne fut jamais si inquiet, ni dans une perplexité de sentimens aussi singulière qu'à Rome. Nous avons déja dit que, d'un côté, la vigilance du gouvernement l'intimidoit; de l'autre, il étoit pressé par son attachement à la vie maçonnique et par l'in-

digence qui commençoit à se faire sentir. Ayant appris qu'il y avoit une loge érigée à Rome, il voulut en prendre connoissance, et se lia avec les personnes qui la composoient; mais il refusa d'assister à leurs assemblées. Il fit cependant avec eux un repas à la campagne, dans lequel il prononça un discours relatif à sa maçonnerie. Il prenoit souvent le plaisir d'en parler avec eux; et ils lui témoignèrent le desir d'être reçus à son rit égyptien. Il se conduisit de manière à ne pas détruire cette idée. Il leur fit lire plusieurs fois une partie du livre où son systême est détaillé et qu'il gardoit avec un soin extrême; il leur en expliqua les mystères, et permit même à l'un d'eux d'en copier des morceaux. Cependant il ne voulut pas les recevoir formellement, leur promettant néanmoins de le faire quand ils se trouveroient hors des états du pape. En attendant il engagea quelques-uns à se faire toujours recevoir de la maçonnerie ordinaire, ce qui se fit dans la loge dont nous avons parlé. Cela suffit pour qu'ils l'appelassent habituellement du nom de père, de même qu'il les appeloit ses fils; enfin, ils reconnoissoient en lui leur chef, et lui rendoient hommage comme à leur maître.

Cependant il continuoit sa correspondance, dans la forme et sous le langage maçonnique, avec les loges qu'il avoit établies et les sectateurs étrangers. Entre autres lettres qu'il écrivit sur cette matière, il y en eut plusieurs adressées à un parisien, afin qu'il s'intéressât pour lui auprès d'une autre personne pour lui faire avoir de l'argent. Il prioit ce correspondant de travailler avec chaleur, lui promettant de le constituer son vicaire général, avec un pouvoir sans bornes. Cependant le besoin devenoit chaque jour plus pressant, et le secours n'arrivoit pas. La nécessité plus forte que ses craintes, le força d'offrir à quelques personnes de les instruire dans la science de la maçonnerie égyptienne, et de penser à fonder à Rome une loge de femmes. Son premier dessein n'eut que fort peu ou même point de succès; et il fut dissuadé du second, parce qu'on lui fit remarquer qu'à Rome ou les dames n'avoient pas d'argent, ou elles ne vouloient pas le dépenser.

Nous avons dit qu'il ne réussit point dans l'offre qu'il fit à quelques personnes de leur communiquer les notions de la maçonnerie égyptienne. Il y en eut une qui ne voulut pas en entendre parler, deux autres le jouèrent

publiquement. Ils lui avoient souvent montré le desir d'être instruits. L'un étoit dans l'aisance, et Cagliostro avoit lorgné au doigt de l'autre une bague qui l'éblouissoit; il ne s'étoit pas aperçu qu'elle étoit de pierres fausses. Il se disposa donc à les satisfaire, et voici comment il s'y prit.

Les ayant introduits un soir dans sa chambre à coucher, il leur conta que les connoissances qu'il avoit acquises en Égypte établissoient un grade suprême de maçonnerie, auquel on ne pouvoit arriver sans avoir d'abord passé par les autres grades de la maçonnerie inférieure; il ajouta que lui seul pouvoit dispenser de la convocation en forme de la loge, et des cérémonies douloureuses qui ont coutume de précéder l'initiation. « Comme « maître de loge suprême, continua-t-il, je « vous déclare apprentis, je vous déclare com« pagnons, je vous déclare maîtres de loge or« dinaire; et je vous autorise à être admis à la « loge suprême. » Il leur fit ensuite un discours relatif à son rit, tira son épée, leur ordonna de se mettre à genoux et de lever la main droite sur la tête, et dans cette attitude il leur fit jurer de ne découvrir à personne ce qu'ils auroient vu et entendu. Alors ayant frappé trois fois la terre de son pied, et l'épaule droite des ini-

tiés avec son épée, il leur mit ses doigts sur le front, leur soufla au visage, et leur dit : que par le pouvoir que l'éternel avoit donné à lui seul, il leur infondoit sa sagesse et celle de Salomon, et les déclaroit maçons, hermétiques, pythagoriciens, égyptiens ; puis il termina la cérémonie en leur montrant le livre du rit, qu'ils ne voulurent pas lire parce qu'il sentoit le musc.

Dans d'autres soirées, il leur confia qu'ayant découvert l'inutilité des loges de maçonnerie ordinaire, il avoit depuis long-temps fondé une loge dans laquelle, comme chef suprême, il communiquoit aux individus qui la composoient, les connoissances qu'il avoit acquises en Égypte, consistant principalement dans la manière de trouver la matière première, et changer les métaux de nature ; science par laquelle Salomon avoit rassemblé la quantité d'or dont il est parlé dans l'écriture : il voulut aussi leur faire croire, que le but de ces assemblées maçonniques étoit *le secret des secrets*; et que tout ce qu'il pouvoit dire étoit, *multi sunt vocati, pauci vero electi*, réservant à lui seul l'exercice des arts mécaniques et secrets qu'il possédoit. Il leur expliqua enfin les signes, les attouchemens et les paroles avec lesquels les maçons de chaque grade se distinguent entre eux.

Jusques là, les deux nouveaux initiés lui montrèrent toute la soumission et la vénération possible; mais quand ce vint à l'expédition de la patente, la scène changea. Il la leur offrit, leur en montra la forme qui étoit la même que celle expédiée à Lyon, et leur demanda par écrit leurs noms, surnoms et patrie, afin de les faire enregistrer en France. Cette expédition, qui auroit coûté cinquante écus, ne plut pas aux nouveaux sectateurs: ils s'excusèrent, et depuis ils ne lui parlèrent jamais de la maçonnerie. Ainsi Cagliostro qui, dans une grande partie du monde, avoit gagné beaucoup avec cette ressource, ne put à Rome, par le même moyen, escroquer même une bague de pierres fausses.

Il éprouva de l'agitation, et craignit que quelqu'un de ces gens ne l'eût dénoncé. Il prit, comme il l'a dit lui-même dans un de ses interrogatoires, le parti de se jeter aux pieds d'un confesseur et de lui avouer sa faute. Il faut se rappeler la confession qu'il fit à Trente; il en fut de même de celle-ci, et il déclara à deux personnes de sa confidence qu'il s'étoit moqué du saint-office. Il couronna ses gestes maçonniques par une lettre circulaire qu'il écrivit quelques jours avant sa détention à toutes les loges de sa maçonnerie. Il avoit

déja

déja reçu l'avis qu'en effet il étoit dénoncé, si nous voulons le croire, il prioit par cette lettre circulaire tous les maçons de le secourir en cas qu'il fût renfermé. Si nous croyons deux personnes qu'il mit dans la confidence de sa précaution, il rappeloit suivant l'une, aux maçons, qu'ils savoient déja ce qu'ils avoient à faire s'il lui arrivoit d'être arrêté; l'autre dépose qu'il les engageoit à tout faire pour le délivrer, et à mettre le feu, s'il en étoit besoin, au château Saint-Ange ou au saint-office, quand il seroit détenu dans l'un ou dans l'autre.

Tel est l'abrégé des gestes maçonniques de Cagliostro : nous n'avons fait, en les racontant, que donner la substance de ses confessions, en les réduisant à une certaine méthode, et en les renfermant dans les circonstances essentielles ; une plus longue narration ne serviroit qu'à ennuyer le lecteur. Ce seroit nous arrêter trop long-temps aux détails du métier d'un charlatan.

Il nous reste maintenant pour compléter notre ouvrage, et pour l'intelligence de l'histoire que nous avons entreprise, à donner des éclaircissemens sans lesquels on ne pourroit pénétrer le fond des actions mêmes, et à ré-

soudre certaines difficultés qui rendent invraisemblables la suite des événemens.

Comment Cagliostro, pourra demander quelqu'un, comment ce fourbe adroit, qui a su tromper et séduire une grande partie du monde, et qui, toujours inébranlable dans les interrogatoires qu'il a subis à Paris, n'a pas craint, pour ainsi dire, de nier la lumière du jour; comment a-t-il pu être amené à se trahir par de tels aveux? Tout cela dépend d'un seul principe. C'est que, malgré l'avis qu'il reçut de sa détention prochaine, il négligea de détruire et de brûler le livre qui contenoit tout le systême de son rit égyptien, les harnois maçonniques, et toute sa correspondance, où il n'étoit question que de maçonnerie. Au moment où il fut arrêté, il vit sceller sous ses yeux tout ce qui pouvoit éclairer la justice; il lui étoit donc impossible, ou du moins inutile, de chercher à nier, puisque l'assemblage de toutes ces pièces fournissoient contre lui un corps de délit inexpugnable et une preuve évidente de ce dont il étoit accusé.

Il est vrai que l'habitude de parler beaucoup, et mal-à-propos, l'emporta, dans le cours de plusieurs interrogatoires, à révéler plus que les pièces ne contenoient, et à éclaircir

bien des choses qui, avec le seul témoignage de ces pièces, n'auroient été que de véritables énigmes. Il s'en aperçut bien, quand les ministres qui l'interrogeoient, revenant sur leurs traces, et résumant les faits qu'il avoit racontés, lui en objectèrent les conséquences qui n'étoient autres que la pleine conviction des délits dont il étoit chargé. Il auroit bien voulu alors retourner en arrière, et retirer une partie de ce qu'il avoit dit; mais il n'étoit plus temps. On avoit eu la précaution de lui faire signer, page par page, ses interrogatoires; et à la fin de chacun se trouvoit la déclaration formelle que le tout étoit conforme à ce qu'il avoit avancé. Ce qui n'a pas non plus foiblement contribué à l'heureuse conduite de la procédure, c'est l'exactitude avec laquelle il a été renfermé dans le lieu de sa détention. A la bastille, il avoit bien pu, comme il l'a dit, se ménager le moyen de mentir constamment, et d'éluder la procédure, en corrompant ses gardes et les ministres eux-mêmes à force d'argent (1). Ici,

(1) Nous accorderons volontiers à l'auteur que les prisons du saint-office sont encore plus dures que ne l'étoient ordinairement celles de la bastille; mais il voudra bien nous accorder à son tour, qu'à

disons la vérité, il en est arrivé tout autrement. Il a couru dans la ville un bruit que tel qui devoit veiller à la sureté de sa détention, étoit son protecteur secret; mais ce bruit étoit calomnieux. Le juge qui l'interrogea, fut instruit de ce bruit; il n'y crut pas, mais pour s'assurer de la vérité, il fit à l'accusé des questions par les réponses desquelles il auroit découvert si le prisonnier étoit instruit de quelque chose : le résultat fut tel que nous pouvons affirmer que Cagliostro a parfaitement ignoré les plus légères circonstances de sa procédure.

Mais, demandera-t-on, qu'a-t-il donc tant raconté sur la maçonnerie ? Son premier dé-

---

la bastille on ne gardoit pas mal les prisonniers. Il croit qu'en France, Cagliostro, du fond de sa prison, a corrompu les ministre à force d'argent : *corrumpendo li custodi e ministri colla fozza dell' oro.* J'ignore quels sont les ministres dont il parle ; je ne crois pas que tous les ministres fussent incorruptibles ; mais je soupçonne fort que Cagliostro a menti. Les prisonniers n'avoient pas d'argent à la bastille ; on les fouilloit au moment de leur entrée, et on leur ôtoit jusqu'à la plus petite pièce de monnoie. C'est ce qui est prouvé par les registres d'*entrée.* Supposons que quelque prisonnier ait eu l'adresse de cacher un peu d'argent, il n'y avoit pas là de quoi corrompre des ministres.

vouement à la maçonnerie ordinaire; la célébrité, le crédit, l'ascendant qu'il a acquis sur les loges de cette maçonnerie; l'invention, ou du moins la réforme du système égyptien; une foule de sujets de l'un et l'autre sexe et de toutes les religions affiliés à cette secte; la propagation de ce rit dans une grande partie du monde; voilà des faits qu'on ne sauroit nier, et on les doit à ses aveux. Non-seulement sa femme, sa compagne inséparable les a confirmés; ses papiers en fournissent des preuves irréfragables; et une lettre d'un voyageur, arrivée dans le cours du procès, assure qu'il a vu de ses yeux, à Lyon, le magnifique temple érigé pour l'exercice de la maçonnerie égyptienne instituée par Cagliostro. On voit au milieu son buste en marbre.

Peut-être les détails magnifiques dans lesquels le fourbe est entré à ce sujet, ne méritent-ils pas une entière confiance: il croyoit peut-être se donner une importance qui pourroit lui être utile. Le nombre de ses sectateurs, montant à quelques millions, comme il l'a déclaré, peut être une exagération dont le but étoit de se montrer redoutable. Les pièces montrent que le nombre en étoit considérable; mais non pas à cet excès. Il est certain aussi qu'avec le temps ils diminuèrent,

parce qu'ils durent ouvrir enfin les yeux sur l'imposture de leur grand-maître. Mais nous savons d'ailleurs par ses papiers que, jusqu'aux derniers temps qui ont précédé sa détention, les loges qu'il avoit fondées étoient encore en vigueur. Il est bien certain que la désertion de quelques-uns de ses disciples lui étoit fort indifférente : il lui suffisoit d'en avoir tiré ce qu'il cherchoit ; de l'argent.

On ne comprendroit pas comme il a pu répandre sur tant de personnes et en tant de lieux l'aveuglement, si l'on ne savoit pas qu'il a eu surtout des succès dans les endroits où le gouvernement ou la dépravation du cœur avoit affoibli les fondemens de la foi catholique. Il n'a pas non plus été assez mal-adroit pour négliger de choisir pour ses disciples les ignorans, et de choisir les plus riches : il a toujours eu l'habileté de corrompre et d'envenimer les esprits en secondant les vices du caractère, et le penchant des passions. Nous avons vu, en plusieurs endroits, quels triomphes il a dus à sa prétendue science de la pierre philosophale. S quelqu'un le consultoit sur son penchant pour le beau sexe, il répondoit que, pour être bon maçon, ou, ce qui est la même chose, pour être homme parfait, il n'étoit pas nécessaire d'être bon capucin. « Vivez

« gaiement, ajoutoit-il, et contentez-vous de « croire à moi et à mon rit. » Par ces moyens, et avec de telles maximes, ses succès ne pouvoient manquer d'être aussi étendus que rapides.

Nous avons dit ailleurs qu'entre les conditions nécessaires pour être admis au rit égyptien, il falloit d'abord être affilié à la maçonnerie ordinaire. Ce mystère devoit avoir quelque motif. Dans la procédure, on a des indices que Cagliostro avoit fait ce règlement pour tirer un avantage particulier de son rit. Comme ce rit contient un systême absolument nouveau, et le principe merveilleux de la régénération physique et morale, il lui étoit plus facile d'enivrer les maçons ordinaires, déja formés avec une coupable industrie, par leurs directeurs et leurs maîtres, à la recherche de choses prodigieuses qui contredisent la nature. Interrogé là-dessus, il répondit que le but de sa maçonnerie étant d'insinuer les maximes de l'existence de dieu et de l'immortalité de l'ame, il avoit résolu de n'y admettre que des maçons ordinaires, parce que ce sont eux qui combattent ces vérités. Mais d'abord il est faux qu'en général ils ne reconnoissent pas un dieu et l'existence de la vie future. Accordons cependant que

cela soit vrai. Si son objet avoit été celui qu'il prétextoit, pourquoi, lorsqu'il se présentoit des catholiques, qui n'étoient affiliés à aucune maçonnerie, exigeoit-il pour première condition, avant de les admettre à la sienne, qu'ils s'enrôlassent dans la maçonnerie ordinaire? (1) Ou, dans ce cas, il n'avoit pas de motifs de les admettre, ou le but de leur admission devoit être différent. De plus, s'il étoit vraiment dévoré d'enraciner ces maximes dans les ames des mécréans, pourquoi ne recevoit-il pas ceux qui, sans être déja maçons, combattoient cette doctrine? Il se perdit en voulant répondre à ces questions; s'emportant d'abord contre ses juges, il dit qu'ils lui faisoient un crime de tout, qu'il n'y avoit qu'à lire ses interrogatoires, et qu'on y trouveroit ce qu'il avoit prescrit. On lui observa qu'il n'étoit pas question du règlement lui-même, mais du motif qui l'avoit engagé à le porter. *J'admettrai*, répondit-il, *tout ce que vous*

(1) Pourquoi l'auteur nomme-t-il exclusivement ici les catholiques? Pense-t-il que les protestans ne croyent pas à l'existence de dieu, et à l'immortalité de l'ame? Quelle ignorance, ou quelle mauvaise foi! Parmi les hommes nés dans le catholicisme, il y a peut-être plus de matérialistes que dans les autres sectes chrétiennes.

voudrez. On lui dit qu'on ne vouloit de lui que la vérité, et une réponse nette. *J'ai dit la vérité,* repliqua-t-il. Nous rapporterons quelques traits de ce genre, qui sont très-fréquens dans sa procédure, parce qu'ils font mieux comprendre le caractère de l'homme et l'esprit de ses opérations.

Mais ce qui, plus que toute autre chose, piquera surement la curiosité des lecteurs, c'est l'éclaircissement de ses discours, de ses prophéties, de ses travaux avec les pupilles, qui reviennent si souvent dans l'exercice de sa maçonnerie. Nous allons en parler séparément.

Il prétendoit, comme nous l'avons vu, se soutenir dans ses discours, pendant plusieurs heures, avec une éloquence qui enchantoit les auditeurs; avec une sublimité qui montroit la plus vaste connoissance, la plus profonde pénétration des matières sacrées et profanes; avec une suite de raisons qui arrachoient les mécréans à l'erreur, les portoient à voir la lumière, et à embrasser la religion catholique. Sa femme, qui a été présente au plus grand nombre de ses discours, rapporte qu'ils étoient de la plus ennuyeuse prolixité, décousus, incohérens, et aussi peu concluans qu'il soit possible de l'imaginer. Il avoit

coutume de se préparer par quelques bonnes bouteilles de vin. Ignorant sur toutes les matières, il s'adressoit souvent même à sa femme, pour qu'elle lui fournît quelque texte de l'écriture sur lequel il pût parler. Un dialecte sicilien, mêlé d'un mauvais jargon françois, rendoit son élocution vicieuse jusqu'au dégoût. Il admettoit toutes sortes de religions, soutenant que, dès que l'on croyoit à l'existence de dieu et l'immortalité de l'ame, il étoit égal d'être catholique, luthérien, calviniste ou juif. En parlant des souverains, il s'accommodoit au génie des auditeurs, insinuant quelquefois la subordination, plus souvent l'indépendance, et ayant coutume d'appeler les souverains des tyrans. Il parloit toujours avec mépris de la personne et de l'autorité du pontife romain, et de toutes les hiérarchies ecclésiastiques. Enfin, par ses discours, il n'a fait que changer les catholiques en mécréans, et les athées en déistes.

Cette peinture n'est point exagérée, et sa femme n'est pas la seule qui en atteste la vérité. Il y a dans les actes du procès les dépositions de plusieurs témoins qui l'ont entendu discourir en plusieurs occasions suivant les principes de sa maçonnerie, et qui assurent qu'il parloit beaucoup, mais sans

méthode, sans logique, sans objet, et avec un tel entortillage de paroles et d'idées, que l'on sortoit sans savoir ce qu'il avoit voulu dire. Le juge qui l'a interrogé, a été obligé de souffrir le supplice de l'écouter, pour entendre un vain son de paroles qu'il proféroit sans, pour ainsi dire, reprendre haleine : et quoiqu'il l'ait souvent averti et prié de resserrer les idées, et de se renfermer dans ce qui étoit nécessaire à dire, il ne lui a jamais été possible d'arrêter ce torrent de charlatanerie. Au milieu de cette extrême confusion, il a été réduit, pour obtenir une suite de choses intelligibles, de le ramener presque toujours sur ses pas, et de le soutenir en quelque sorte par la main, dans le récit historique de ses aventures.

Pour que l'on pût avoir un jour un témoignage de sa manière de raisonner et de s'exprimer, on lui a plusieurs fois donné la liberté de dicter les réponses à ses interrogatoires, et les objections qu'on lui faisoit. Nous en rapporterons une, et ce sera faire assez connoître les autres. On l'interrogeoit sur des propos qu'il avoit tenus contre le grand ouvrage de la rédemption et de la mort de Jésus-Christ; il nia, et pour appuyer sa négative, voici le galimatias qu'il prononça : « Je répons que le

« tout est faux, parce que dans mon systême
« primitif, dans toutes mes opérations, je fais
« grand cas du serpent avec la pomme dans
« la bouche, qui est mon chiffre, qui dénote
« la cause du péché originel et de toutes nos
« disgrâces : la rédemption de Notre-Seigneur
« Jésus-Christ a été ce qui l'a percé, comme
« nous devons toujours l'avoir sous les yeux et
« dans le cœur ; comme les yeux et le cœur
« sont le miroir de l'ame, et que tout homme
« doit être toujours en garde contre toutes
« les tentations du diable : et en conséquence,
« croyant tout cela, et la rédemption de Notre-
« Seigneur Jésus-Christ, et l'ayant toujours
« fait observer, il n'est pas possible que j'aie
« parlé comme ci-dessus, parce que ç'auroit
« été dédire ce que j'ai dit par-tout. »

Un homme que l'on sait avec certitude, aux termes de sa propre confession, avoir eu en horreur, dans sa jeunesse, les premiers rudimens des sciences ; qui, dans sa jeunesse et dans tout le cours de sa vie, ne s'est attaché à d'autre étude qu'à celle du vice, de l'imposture et de la fourberie, pouvoit-il être capable des discours qu'il a voulu s'attribuer ? Mais ce n'est rien encore : que dirons-nous de sa science théologique et sacrée, qui formoit le sujet de tous ses discours, et par

laquelle il a opéré tant de conversions en faveur de la religion catholique? Il aura donc traité profondément les matières de la prédestination, de la grâce, et du libre arbitre? Assurément. Interpellé un jour de dire quels étoient les péchés capitaux et les sources de de toutes nos fautes, il répondit qu'il n'en savoit pas le nombre, et qu'il se ressouvenoit seulement de quelques-uns, tels que la gourmandise, l'envie, la paresse, la luxure et l'usure. Interrogé sur les vertus théologales, il dit: « Si l'on me nomme la première, je « m'en ressouviendrai. » Sur les vertus cardinales, il répondit: « Qu'elles étoient les « mêmes que les vertus théologales. » On l'interrogea sur les conseils de perfection; et il donna pour réponse: La foi, l'espérance, et la charité. Engagé à réciter des actes de foi, d'espérance et de charité, voici comment il s'exprima: « La foi est l'église; « la charité est le lien de la perfection; l'es« pérance est celle de la gloire éternelle. » Sur l'effet du sacrement de confirmation, il dit: « C'est une confirmation du baptême. » Laissons de côté ces particularités, sur lesquelles il se montra toujours égal à lui-même. Interrogé si l'homme a le pouvoir et l'autorité de commander aux esprits célestes,

voici comme il déploya sa réponse : « Je crois
« que l'homme, avec la permission de dieu,
« peut parvenir à cela, parce que dieu,
« avant sa mort, nous a laissé et donné la vision
« béatifique et divine, que l'homme a eté créé
« à l'image et ressemblance de dieu, et les
« anges n'ont pas été créés comme l'homme,
« mais divinement.

Nous ne parlerons pas ici de son éloignement des sacremens, de sa continuelle violation des préceptes de l'église, et de tout ce qui forme l'ensemble de scélératesse dans lequel sa vie a été continuellement plongée. L'argument que nous allons proposer, prouvera toujours invinciblement contre lui, et suffira pour démasquer son imposture. Il a voulu soutenir que ses discours si sublimes, si avantageux à la religion catholique ont été constamment relatifs au systême de sa maçonnerie égyptienne, telle qu'elle est exprimée dans le livre dont nous avons parlé. Il faut donc qu'une de ces trois propositions soit vraie : ou que son systême est pleinement catholique, ou que les discours supposés ne sont pas vrais, ou qu'ils ont un tout autre effet que celui d'être utiles à la religion catholique. Si, d'un côté, nous ne pouvons nous attacher à la première proposition, parce

qu'elle répugne à l'évidence, aux lumières de la nature et à ce que dicte la raison. Si, d'un autre côté, on ne peut nier qu'il n'ait tenu en loge et ailleurs ces discours prolixes et dogmatiques, nous serons obligés d'admettre que, s'ils ont eu une conséquence, elle a dû être, ou de faire devenir hérétiques les catholiques, ou de confirmer les hérétiques dans leur fausse créance, ou de les transporter d'une erreur dans une autre.

Ne pouvant se débarrasser dans les interrogatoires, de la force invincible de ce raisonnement, il prit le parti de déraisonner. Une réflexion se présente ici : il y eut un grand nombre de ses sectateurs, et peut-être même la plus grande partie, qui restèrent enivrés de ses discours, les apprirent, les célébrèrent comme quelque chose de divin. Comment cela put-il arriver? C'est que l'aveuglement s'attache à l'aveuglement. Souvent il leur arriva, comme il étoit bien naturel, de ne rien comprendre aux discours de leur maître, et ils imaginèrent qu'il avoit parlé, non physiquement, mais moralement, c'est-à-dire ; avec mystère et d'une façon énigmatique ; et, d'après cette idée, ils interprétoient ses sentimens à leur volonté.

Ses prédictions servirent à augmenter le

fanatisme. Il les attribuoit à une assistance spéciale dont il avoit plu à Dieu de le favoriser : toutes, a-t-il assuré, avoient été l'effet d'une inspiration supérieure. Sa femme a su assigner la cause de quelques-unes de ces prophéties ; elle les rapportoit au soin curieux qu'il se donnoit pour être instruit le premier des faits les plus cachés, et quelquefois aussi à une prévoyance tout simplement fondée sur des données naturelles. Par exemple, si, à Mitau, il prédit à une demoiselle qu'elle seroit bientôt mariée, il fondoit cette prophétie sur ce qu'il eut connoissance de l'amour que celui qui devint son époux, nourrissoit secrétement pour elle : s'il prédit à un homme sa mort prochaine, le déplorable état de sa santé auroit inspiré à tout autre la même prédiction.

Des mauvaises actions de cet homme que nous avons exposées jusqu'ici, de celles que nous joindrons encore, chacun pourra juger de celles sur lesquelles nous aurons gardé le silence. Nous nous contenterons de dire qu'on ne doit croire les événemens surnaturels, que lorsqu'il ne reste aucun moyen d'en expliquer la possibilité. Cagliostro a toujours eu à ses ordres une mine inépuisable d'impostures.

Passons aux travaux des *pupilles*. Il est certain

tain que très-souvent Cagliostro a travaillé ou a fait travailler les autres avec des pupilles, c'est-à-dire, avec de jeunes garçons ou de jeunes filles dans l'âge d'innoncence, comme nous l'avons déja dit. Il est encore certain que ces pupilles, dans les opérations maçonniques, ont répondu aux questions qu'on leur faisoit, et on dit avoir vu ce sur quoi ils étoient interrogés, et particulièrement des anges. Comment cela est-il arrivé ? C'est ce que nous avons à chercher.

Cagliostro, suivant sa coutume, a intrépidement assuré que tout cela étoit l'effet d'une protection spéciale de dieu envers lui; que dieu avoit daigné lui accorder de cette manière la vision béatifique, pour qu'il pût mieux réussir dans son projet d'enraciner profondément son système égyptien, d'insinuer les maximes de l'existence de dieu et de l'immortalité de l'ame, de convertir les incrédules et de propager le catholicisme; qu'aussi il avoit toujours coutume, dans ces occasions, de ranimer sa foi en dieu, de le prier et de l'invoquer de cœur.

Ecoutons à présent ce qu'a dit sa femme. Elle a déposé en substance, que plusieurs des pupilles avoient été prévenus, par son mari, sur tout ce qu'elles avoient à répondre dans les

travaux; que quelques autres cependant, choisis et amenés à l'improviste, n'avoient pu opérer que par un art diabolique. Elle a fait connoître que, l'ayant prié plusieurs fois de lui communiquer le principe de ses opérations, il avoit toujours refusé de la contenter, disant qu'elle n'avoit pas assez de courage et de force pour supporter ce mystère. Elle a ajouté qu'il lui avoit seulement appris à travailler, en disant : *par le pouvoir que je tiens du Grand-Cophte*, et en frappant trois fois la terre du pied droit. Elle a révélé enfin que ces sortes de travaux n'avoient presque toujours été dirigés que vers des fins secondaires et pour ses propres intérêts, faisant quelquefois paroître les maçons, ses sectateurs, et leurs parens, jouissant du salut éternel; et ceux qui ne lui avoient pas permis de les duper, ou qui l'avoient traité d'imposteur, condamnés aux peines de l'enfer : quelquefois encore il instruisoit les pupilles à donner aux anges qui étoient censés leur apparoître, les traits de sa femme, pour que les assistans s'affectionnassent encore plus pour elle.

Le gazetier de l'Europe attaque très-fortement Cagliostro sur ce genre de fourberie, et prouve que tout cela n'étoit qu'un jeu de gobelet. Pour nous, quoique les lumières

de la religion et de la raison nous fassent reconnoître dans les déclarations de Cagliostro, les traits ordinaires de son impiété et de son imposture, nous laisserons aux autres à décider si l'on doit préférer l'assertion du gazetier à l'opinion de la dame. Toute personne de bon sens reconnoîtra sans peine ce qu'on en doit penser, en lisant ce qui suit. Parmi les papiers de Cagliostro on a trouvé deux relations de ces sortes de travaux, que lui avoient envoyées, en son absence, quelques-uns de ses sectateurs, soit pour lui demander des éclaircissemens, soit pour lui en rendre compte. Nous les rapporterons ici en entier, afin que chacun puisse en juger l'esprit. Voici la première.

« Le vingtième jour du huitième mois.

« La M... A... (1) travaillant.

« Après les ordres spir., le pupille, avant de voir l'ange, dit :

« Je me trouve dans un lieu obscur.

« Je vois une épée d'or suspendue.

« Je vois venir Leutherb...g,

---

(1) Signifie la *maîtresse agissante* : c'est-à-dire, celle qui faisoit le travail. On chercheroit envain à comprendre ce morceau, sur lequel Cagliostro n'a pas donné d'éclaircissemens.

« Ordre de s'en aller.

« R. Il rit, et dit : ne vous chagrinez pas.

« Il ouvre son habit, et me montre une « blessure au milieu du cœur ; il me montre « un poignard.

« D. Cela est-il suivant la volonté du grand « cophte ?

« R. Sans doute.

« Il tire un pistolet à deux coups de sa « poche, et le montre.

« D. Du secours.

« Je vois une étoile.

« J'en vois deux.

« J'en vois sept.

« D. On parle.

« R. Leutherb...g s'en va. Le site change. « Je vois les sept anges, etc. etc.

« Ensuite les travaux continueront en rè-« gle, les anges diront qu'il faut commu-« niquer physiquement cette apparition au « grand cophte.

« D. Le grand cophte dit qu'il est fâché « que cela ait effrayé la M.... A.... que « cela pouvoit nuire à sa santé, mais que « c'étoit dans la règle.

« R. De la M.... A...., qu'elle espéroit « que cela ne seroit rien, mais qu'elle avoit « connu dans cet homme, un pouvoir bas, « qui craignoit le mal.

« D. Le grand-cophte dit qu'il n'y avoit
« rien à craindre, mais qu'on s'étoit bien con-
» duit. »

Dans l'autre relation on lisoit ceci :

« Extrait de la loge tenue le samedi dou-
« zième jour du second mois de l'année 5558.

« Tous les maîtres, excepté le frère Elie,
« étant présens.

« Les opérations dirigées par le vénérable
« Saba II. »

OPÉRATIONS.

« Après les demandes ordinaires, les sept
« anges, avec leurs chiffres, se tenant devant
« le pupille. »

« D. Dis-leur qu'un ami de maître.... étant
« passé par ici, et devant revenir demain,
« a engagé notre compagnon le vénérable
« Alexandre II, à voir les opérations de notre
« loge ; que nous avons reçu à ce sujet les
« ordres de notre maître. Ces ordres n'étant
« pas assez clairs, nous lui demandons s'ils
« peuvent eux-mêmes nous les éclaircir, ou
« si nous devons prier à cet effet le grand-
« cophte lui-même, de nous favoriser de sa
« présence. »

« R. Je vois venir la nuée du grand-cophte.

« Il en descend, vient à côté de moi, et je
« lui baise la main; il a encore son chiffre
« sur la poitrine.

« D. Que la maîtresse descende de son
« trône, et le salue en son nom et en celui
« de toute la loge, en le remerciant de la
« grâce qu'il veut bien nous faire.

« R. Il salue encore avec son épée, fait un
« cercle dans l'air, prononce la parole Hé-
« loïne, et met la pointe de l'épée sur la
« terre.

« D. Dis-lui respectueusement que, comme
« il sait très-bien, son ami..... est passé par
« ici, qu'il montra le desir de voir notre loge
« à son retour, et que lui, grand-cophte,
« dans sa lettre sur cet objet, nous dit de lui
« faire voir la loge, sans rien ajouter, lais-
« sant le reste à notre disposition. Notre dis-
« position, et celle de toute la loge, est de
« ne faire absolument que sa volonté, et rien
« qui puisse lui déplaire : nous le prions de
« vouloir bien nous prescrire ce que nous
« avons à faire sur ce sujet.

« R. Vous pouvez le faire entrer en loge,
« lui tenir un discours, et ensuite faire tra-
« vailler Alexandre. Voilà tout.

« D. Devons-nous être décorés?

« R. Oui.

« D. Dans le fond, ce seroit à moi à diriger « la prochaine loge. Je me trouve trop heu- « reux de pouvoir occuper ce poste, et cer- « tainement je m'en ferai toujours une gloire; « mais pour cette fois, je le supplie de me « dire : ne seroit-il pas mieux que notre com- « pagnon le vénérable Maître Agissant la di- « rigeât?

« R. Oui, cela sera mieux pour cette fois, « et il se bornera à faire travailler Alexandre. « Le grand-cophte espère toujours qu'il « pourra le recevoir lui-même, et alors il « lui montrera le reste.

« D. Nous nous conformerons en tout à ses « ordres. Devons-nous faire travailler Alexan- « dre, comme à l'ordinaire, avec la carafe, « ou devons-nous le faire entrer dans le ta- « bernacle?

« R. Pour le faire entrer dans le taberna- « cle, il faudroit d'abord essayer si cela peut « aller : il sera mieux de le faire travailler « comme vous avez fait jusqu'à présent, au- « trement cela pourroit peut-être aller mal.

« D. Ainsi le discours sera le principal de « la réception, et le travail d'Alexandre ne « sera qu'accessoire. Le Maître Agissant de- « mande particulièrement son assistance, afin « que ce travail ne manque en rien.

« R. Il donnera son assistance pour les « travaux d'Alexandre; ses derniers travaux « ayant déja été bien, il ne voit pas de raison « pour que ceux-ci doivent manquer.

« D. La loge d'aujourd'hui s'est tenue seu« lement par les maîtres, les sœurs N... étant « restées dehors. Veut-il que cela soit encore « ainsi dans la prochaine loge, ou ces sœurs « doivent-elles y entrer?

« R. Elles doivent y être.

« D. Le Maître Agissant voudroit bien sa« voir s'il osera demain présenter lui-même « au grand-cophte tout le discours qu'on aura « fait à... et l'accueil qu'il aura reçu.

« R. Oui, avec plaisir.

« D. Raconte au grand-cophte ce qui s'est « passé cette nuit, ce que toi et Alexandre « avez entendu; demande si cela étoit juste « ou contre son intention.

« R. Cela ne veut rien dire, ce n'étoit pas « précisément son intention, et il a déja tra« vaillé là-dessus.

« D. Toi et Alexandre, pouvez-vous être « tranquilles, et serez-vous gardés pour cet « objet?

« R. Oui, cela même est symbolique, en « ce moment le travail a été très-difficile.

« D. Toute la loge desire que cela ait « réussi à son entière satisfaction.

« R. Il salue avec son épée.

« D. Il y a encore un cartel de fini, et
« l'inscription est mise à tous les autres; per-
« met-il qu'on les lui montre?

« R. Oui, il les trouve bien et encore mieux
« que les précédens.

« D. Dis que cela fait beaucoup de plaisir
« au frère Elisée, et demande si on peut com-
« mencer à faire dorer les trois ou quatre
« qui seront terminés, ou s'il faut attendre
« que tous soient faits?

« R. Cela est égal; vous pouvez faire là-
« dessus, comme vous voudrez.

« D. Nous avons écrit à cet effet à frère...
« connoissant son zèle, nous n'avons pas cru
« pouvoir mieux faire.

« R. Cela est bien; demande si tous les
« maîtres seront en uniforme complet pour
« la fête du 3 mai.

« D. Tous ceux qui sont présens, y se-
« ront : quand au frère Elie qui est absent,
« nous ne croyons pas qu'il y soit; mais il
« aura là-dessus des raisons à dire qui seront
« approuvées.

« R. Il faudra entendre les raisons qu'il
« aura à dire.

« D. Le laboratoire est entièrement ter-
« miné, qu'il s'en faut peu qu'il ne soit en-
« tièrement meublé.

« R. Bon. commencez-vous bientôt à tra-
« vailler à l'ordonnance n°. 3 ?

« D. Le vénérable Alexandre. Nous pour-
« rons commencer après avoir eu encore loge
« de consultation ; l'argent de Coussole n'est
« pas encore arrivé : le frère... a été chargé
« de le tenir en compte, et nous l'attendons;
« nous croyons que vers la fin de la semaine
« prochaine nous pourrons commencer, et
« nous lui demandons humblement son assis-
« tance.

« R. Bon. Je salue avec l'épée.

« D. Le vén. Y a-t-il encore des ordres et
« des conseils à nous donner.

« R. non.

« D. oserons-nous le prier de nous donner
« sa bénédiction ?

« R. Il étend la main et la donne de tous
« son cœur.

« D. Remercie-le; et vous, mes frères et
« sœurs, recevez-la.
« Les anges sont-ils encore avec toi.

« R. Oui.

« D. Mets toi à genoux, dit leur de faire
« l'adoration avec nous et recommande-leur
« le soin de la loge. »

« L'adoration étant faite, la loge a été fer-
« mée. »

Quelqu'un demandera peut-être l'explica-

tion de ces travaux, celle au moins qu'en a pu donner Cagliostro. Pour le premier, il faudra rester dans l'ignorance ; car lui-même, l'homme qui s'est dit inspiré, favorisé et protégé de dieu, a été obligé de confesser : « qu'il n'en comprenoit pas et qu'il n'en avoit « pas compris le contenu, comme cela lui étoit « arrivé tant de fois. » Quant au second, il a voulu s'en rapporter à la lettre de l'écrit ; ajoutant seulement qu'il ne prêtoit point foi à son apparition dans les nuées, qui y étoit décrite, de même qu'il n'avoit pas cru à une autre, dont les lyonnois lui avoient donné avis, et où ils prétendoient qu'il avoit paru entre Enoch et Elie. Ne pouvant pas pénétrer dans le fond des cœurs, il nous est impossible de savoir s'il y croyoit ou non. Nous savons bien de sa femme ce qu'il en dit ; car il répondit à ses fils, que s'ils l'avoient vu en cette occasion dans les nuages, après sa mort ils le verroient de même un jour dans sa gloire.

Mais la preuve la plus lumineuse que nous puissions donner, nous ne dirons pas aux catholiques qui n'en ont surement pas besoin, mais aux hérétiques et aux sectateurs même de Cagliostro sur le danger, tant de ces deux travaux en particulier, que de tous les autres en général, c'est ce qu'il a dit lui-même dans

ses interrogatoires, et en répondant aux objections qui lui ont été faites dans ses examens, Il lui est échappé de dire, une fois, qu'il avoit prévenu ses fils que, quand il seroit en Italie, ils ne lui écrivissent plus sur la maçonnerie : « parce que depuis qu'il avoit été à Londres, il doutoit si c'étoit une chose bonne ou mauvaise. » Interpellé de dire, pourquoi il s'étoit borné à faire cette défense pour la seule Italie ? Il répondit : « Parce que je savois que « la religion catholique dominoit universelle- « ment en Italie, et que dans les autres pays, il « y a toutes sortes de religions » On lui objecta que par conséquent il savoit dès-lors que la maçonnerie égyptienne étoit un systême opposé à la religion catholique ; il repliqua : « Je l'ai « vraiment cru ainsi, principalement dans la « partie qui regarde le travail des pupilles. » On prit de-là occasion de lui demander comment donc il avoit cru et pouvoit croire encore, que dans les travaux des pupilles, il avoit été assisté d'une faveur spéciale de dieu, pour l'avantage de la religion catholique ? Il se trouva convaincu et se débarrassa en répondant : « Je ne comprends pas ce jeu de « mots ; je ne m'entends plus moi-même ; je « ne sais plus que dire ; je pleure mon mal- « heureux état ; je me borne à demander seu-

« lement du secours pour mon ame; je suis « dans cent mille erreurs par rapport à la re« ligion. »

Ce repentir cependant fut momentané, et son seul but étoit de gagner du temps pour penser à sa réponse. Il fut attaqué deux autres fois sur le même sujet; et continua encore d'attribuer à une faveur spéciale de dieu l'heureux succès de ses travaux. Mais lorsqu'il se vit pressé sur le dialogue, et sur l'évidence du danger de ses opérations, voici tout ce qu'il sut répondre: « je ne puis dire « autre chose, sinon qu'il faut que je sois « dans l'erreur; je me perds et n'entends rien « à tout cela. » On l'avertit de répondre cathégoriquement; et il ajouta, « je répète la « même chose; qu'on me dise ce qu'il faut « que je réponde. » Etant exhorté alors à répondre la vérité et à la manifester de bonne grâce, il finit par ces paroles qui sont très-signifiantes. « Je n'ai jamais mêlé le diable dans « mes travaux; et je n'ai jamais usé de choses « qui tiennent à la superstition. » En disant cela, il paroissoit très-agité et très-inquiet.

Nous avons tracé rapidement cette partie de ses interrogatoires, pour ne pas excéder les bornes d'un abrégé. Il faudroit faire des volumes, si l'on vouloit détailler en entier

tout ce qu'on a fait pour tirer de sa bouche la vérité sur cette particularité ainsi que sur beaucoup d'autres; mais tout a été inutile. Quand il se trouvoit serré par la force des argumens, il perdoit toute mesure, se répandoit en injures contre les juges qui l'examinoient, ou donnoit des réponses tout-à-fait incohérentes. C'est ce qui arriva lorsque, dans les derniers interrogatoires, on revint encore sur ce qui concerne les travaux.

On commença par lui donner les preuves qui en démontroient l'impiété; il prétendit se justifier en disant: « Je suis catholique apos-« tolique, et si vous n'y croyez pas, je n'y « puis que faire. » Et, une autre fois, « Je suis catholique romain; et si vous ne croyez pas à la vision béatifique, j'y crois, moi. » On voulut qu'il rendît compte de ce qu'il entendoit par ce pouvoir qu'il disoit avoir reçu de dieu pour opérer de semblables travaux, et comment il croyoit l'avoir reçu. Il dit que ce pouvoir est le secours que dieu donne à un bon catholique, et qui dérive du don de cette vision béatifique que Jésus nous a laissée avant sa mort, par ces paroles. « *Ego claritatem quam* « *dedisti mihi dedi eis: non pro his rogo tan-* « *tum, sed et pro eis, qui credituri sunt per* « *verbum eorum me, ut omnes unum sint.* »

Ce pouvoir, lui objecta-t-on, pouvoit donc être commun à tous les catholiques? Cagliostro répondit : « Sans doute, il est commun à « tous les catholiques. » On lui demanda comment donc il avoit pu dire que, sans son pouvoir, les travaux ne réussissoient pas? D'abord il répondit, qu'ils ne réussissoient pas parce que ceux qui s'y employoient, « ne croyoient « peut-être pas en dieu ; » Ensuite il ajouta : « quelques-uns de ceux à qui j'ai donné le « pouvoir, ont réussi; d'autres n'ont pas réussi, « et je n'en sais pas la raison. »

Enfin on en vint à un dialogue plus précis sur la vision béatifique : qu'entendez-vous par cette dénomination? « Une assistance spi» rituelle, une assistance angélique, une « assistance surnaturelle. » A qui est-elle accordée? [Dieu l'a accordée, l'accorde et l'ac« cordera à qui il lui plaira. » De quelle manière s'opère-t-elle? « De trois manières : « la première, lorsque dieu se rend visible, « comme il l'a fait pour les patriarches et pour « les hommes quand il est venu sur la terre ; « la seconde par l'apparition des anges, en les « rendant visibles aux hommes ; et la troi« sième, en donnant des impulsions et des « inspirations intérieures. » Par quels moyens l'homme parvient-il à l'obtenir? » En se tenant

« toujours réuni à dieu, à la ste. église, et à la « foi catholique et par les liens de la charité « et de la foi : lorsqu'on les possède, il « suffit de demander avec faveur à dieu son « assistance ; et si ce n'est pas aujourd'hui, il « viendra ensuite un temps, où il l'accordera. » Quelqu'un parmi les vivans a-t-il obtenu cette vision? « Je n'en connois aucun. Et moi seul, « quoique pécheur, j'ai cru l'obtenir, au « moyen de cette pulsation interne, c'est-à- « dire, de la troisième manière dont je viens « de parler. » Comment lui pécheur, lui qui avoit avoué une violation perpétuelle des préceptes ecclésiastiques dans le temps même de ces travaux; lui, qui dans un autre moment, s'étoit avoué coupable de toute sorte d'iniquité, avoit-il pu obtenir cette grâce pour laquelle il est nécessaire d'être toujours uni à dieu et à la religion catholique. « Je n'ai « jamais travaillé avec le diable, et si j'ai été « un pécheur, dieu qui est si miséricordieux, « m'aura, j'espère, pardonné. » La réunion avec dieu, la pureté de la foi, l'attachement à la religion catholique, l'exercice des vertus qui y sont attachées, ne s'étoient surement pas manifestés dans beaucoup de ses disciples, puisqu'il les a accusés lui-même d'incrédulité, et de mauvaise conduite ; comment donc

sont-ils

sont-ils parvenus à la vision béatifique ? « Comme homme, je ne puis entrer dans les « jugemens de Dieu : il peut dispenser ses « grâces à qui il lui plaît ; ainsi il peut les « avoir dispensées aussi à ces personnes. »

D'après ses raisonnemens sur le travail avec les pupilles, on décidera facilement ce qui leur donnoit de l'effet. Cependant, il en obtint ce qu'il vouloit, c'est-à-dire, l'aveuglement de beaucoup de gens. L'apparente réussite de ces travaux fut ce qui contribua le plus à la réputation qu'il parvint à se faire et au bruit qu'il fit dans le monde ; on le regarda comme un être surnaturel, qui descendoit du ciel ; il fut respecté comme un oracle, révéré comme un modèle de vertu, de sagesse et de pouvoir illimité. Nous avons indiqué ailleurs avec quelque détail, ce fanatisme singulier. Nous nous sommes réservé d'en présenter ici la preuve ; elle est sans replique, car elle est tirée des lettres même de ses disciples, trouvées chez lui. Les titres qu'ils lui donnent de *père adoré*, *de maître respecté*, étoient d'un usage constant. Les expressions d'admiration, de subordination, de respect y étoient répétées : on n'y manquoit jamais de lui baiser les mains, de se mettre à ses pieds, de lui demander sa bénédiction. Tous étoient sou-

mis à ses ordres plus qu'ils ne l'auroient été à ceux d'un père ou d'un souverain ; aucun n'osoit lui répliquer. Mais une description plus détaillée perdroit beaucoup sous notre plume, et nous ne satisferions qu'imparfaitement à la vérité. Il suffira de rapporter ici en entier trois des nombreuses lettres de ses disciples ; elles font connoître d'une manière frappante, le comble d'aveuglement où ils étoient arrivés.

La première paroît écrite par une personne qui l'avoit quitté depuis peu de temps, et qui espéroit le revoir dans quelques mois. La voici :

« Mon maître éternel, mon tout, il sembloit « que la mer s'opposât à la séparation que « j'étois forcé d'éprouver ; nous avons été dix-« huit heures en mer, et nous sommes arrivés « le 11 dans la matinée. Mon fils a beaucoup « souffert. Mais, maître, j'ai eu le bonheur de « vous voir cette nuit. L'éternel a réalisé la « bénédiction que je reçus hier : ah ! mon « maître, après Dieu vous faites ma félicité. « Les jeunes . . . . . et . . . . . se recommandent « toujours à votre bonté ; ce sont d'honnêtes « jeunes gens, et par le moyen de votre pou-« voir, il seront dignes un jour d'être vos « fils. »

« Ah! maitre! combien je desire d'être au
« mois de septembre, combien je suis heu-
« reux, quand je puis vous voir, vous en-
« tendre, et vous assurer de ma fidélité et
« de mon respect! Nous partons demain; quel
« plaisir auront nos frères!

« Je n'ai pas reçu la lettre que...... m'a
« écrite; elle étoit partie de ce matin, à qua-
« tre heures, et nous sommes arrivés à onze.

« Est-il possible que je ne trouve plus à
« Paris celui qui faisoit ma félicité! Mais je
« me résigne et je m'humilie devant Dieu et
« devant vous.

« J'ai écrit à M....... comme vous me
« l'avez ordonné. Ah! mon maître, combien
« il est dur pour moi de ne pouvoir plus
« vous assurer que par lettres de tous mes
« sentimens! le mois de septembre viendra;
« moment heureux! où je pourrai à vos pieds
« et à ceux de la maîtresse, vous assurer de
« la soumission, du respect et de l'obéissan-
« ce qui animeront toujours celui qui ose se
« dire: de son maître et de son tout, etc.
« Boulogne-sur-mer, le 20 juin 1786, le plus
« humble et le plus indigne de ses fils, etc....
« Oserois-je vous prier, ô maître, de me
« mettre aux pieds de la maîtresse? »

Dans la seconde, il paroît qu'un autre de

ses disciples, prend occasion de lui écrire sur des nouvelles qu'il avoit reçues de lui. En voici la teneur :

« Monsieur et maître, N..... m'a indiqué « le moyen de vous faire parvenir les hom- « mages de mon respect ; le premier usage « que j'en fais est de me jeter à vos pieds, « de vous donner mon cœur, et de vous prier, « de m'aider à élever mon esprit vers l'éter- « nel. Je ne vous parlerai pas, ô mon maître, « de la douleur que j'ai éprouvée, dans le mo- « ment où les flots de l'océan ont éloigné de la « France le meilleur des maîtres, et le plus « puissant des mortels : vous le connoissez « mieux que moi.

« Mon ame et mon cœur doivent vous « être ouverts, et vos vertus, votre morale « et vos bienfaits, ont seuls le droit de les « remplir pour toujours. Daignez, ô mon « souverain maître, vous souvenir de moi, « vous rappeler que je reste isolé au milieu « de mes amis, puisque je vous ai perdu, « et que l'unique vœu de mon cœur est de « me réunir au maître tout bon, tout puis- « sant, qui seul peut communiquer à mon « cœur cette force, cette persuasion et cette « énergie qui me rendront capable d'exécu- « ter sa volonté.

« J'attendrai avec respect, et avec une

« égale soumission, vos ordres souverains,
« ô mon maître; et quels qu'ils puissent être,
« je les remplirai avec tout le zèle que vous
« devez attendre d'un sujet qui vous appar-
« tient, qui vous a juré sa foi et consacré
« l'obéissance la plus aveugle.

« Daignez seulement, ô mon maître, ne pas
« m'abandonner, m'accorder votre bénédic-
« tion et m'envelopper de votre esprit; alors
« je sens que je serai tout ce que vous vou-
« drez que je sois.

« Ma plume se refuse à toutes les impul-
« sions de mon ame; mais mon cœur est
« tout rempli des plus respectueux sentimens.
« Ordonnez donc de mon sort; ne me laissez
« pas trop long-temps languir loin de vous.
« La félicité de ma vie est ce que je vous
« demande, vous m'en avez fait naître le
« besoin, ô mon maître, et vous seul pou-
« vez le satisfaire.

« Avec tous les sentimens d'un cœur ré-
« signé et soumis, je me prosterne à vos
« pieds, et à ceux de notre maîtresse. Je suis
« avec le plus profond respect, monsieur et
« maître, etc. Boulogne-sur-mer, le 20 juin
« 1786. Votre fils, sujet et dévoué à la
« vie et à la mort. N....... »

La troisième n'est pas signée du nom pro-

pre de la personne qui l'écrit, mais de celui qui représente le maître de la loge. On lui fait part dans cette lettre de la consécration de la loge de Lyon, et on lui adresse humblement les plus tendres actions de grâces, pour avoir autorisé cette auguste cérémonie. Voici ce qu'elle contient:

« Monsieur et maître, rien ne peut égaler vos bienfaits, si ce n'est la félicité qu'*ils* nous procurent. Vos représentans se sont servis des clefs que vous leur avez confiées; ils ont ouvert les portes du grand temple, et nous ont donné la force nécessaire pour faire briller votre grande puissance.

« L'Europe n'a jamais vu une cérémonie plus auguste et plus sainte; mais nous osons le dire, monsieur, elle ne pouvoit avoir de témoins plus pénétrés de la grandeur du Dieu des dieux, plus reconnoissans de vos suprêmes bontés.

« Vos maîtres ont développé leur zèle ordinaire, et ce respect religieux qu'ils portent toutes les semaines aux travaux intérieurs de notre loge. Nos compagnons ont montré une ferveur, une piété noble et soutenue, et ont fait l'éducation des deux frères qui ont eu l'honneur de vous re-

« présenter. L'adoration et les travaux ont
« duré trois jours; et par un concours re-
« marquable de circonstances, nous étions
« réunis au nombre de 27, dans le temple :
« la bénédiction en a été achevée le 27, et il
« a eu 54 heures d'adoration.

« Aujourd'hui notre desir est de mettre à
« vos pieds la trop foible expression de notre
« reconnoissance. Nous n'entreprendrons pas
« de vous faire le récit de la cérémonie di-
« vine dont vous avez daigné nous rendre
« l'instrument ; nous avons l'espérance de
« vous faire parvenir bientôt ce détail par
« un de nos frères, qui vous le présentera
« lui-même. Nous vous dirons cependant,
« qu'au moment où nous avons demandé à
« l'éternel un signe qui nous fît connoître
« que nos vœux et notre temple lui étoient
« agréables, tandis que notre maître étoit
« au milieu de l'air, a paru sans être ap-
« pelé le premier philosophe du nouveau
« testament. Il nous a bénis après s'être pros-
« terné devant la nuée bleue dont nous avons
« obtenu l'apparition, et s'est élevé sur cette
« nuée dont notre jeune colombe n'a pu sou-
« tenir la splendeur, dès l'instant qu'elle est
« descendue sur la terre.

« Les deux grands prophètes et le législa-

« lateur d'Israël, nous ont donné des signes « sensibles de leur bonté et de leur obéis« sance à vos ordres : tout a concouru à ren« dre l'opération complette et parfaite, au« tant qu'en peut juger notre foiblesse.

« Vos fils seront heureux, si vous daignez « les protéger toujours et les couvrir de vos « ailes ; ils sont encore pénétrés des paroles « que vous avez adressées du haut de l'air « à la colombe qui vous imploroit pour elle « et pour nous : *Dis-leur que je les aime et* « *les aimerai toujours.*

« Ils vous jurent eux-mêmes un respect, un « amour, une reconnoissance éternels, et « s'unissent à nous pour vous demander votre « bénédiction. Qu'elle couronne les vœux de « vos très-soumis, très-respectueux fils et dis« ciples. Le frère aîné Alexandre Ter......
« Le 1 août 5556. »

Toutes les autres sont à peu-près du même style, et les phrases en diffèrent peu. La plus grande partie est écrite en françois. Mais Cagliostro, dans ses interrogatoires, en a approuvé la traduction italienne, comme exprimant très-bien le sens de l'original. *Ab ungue leonem*. Si ses fils et ses disciples le traitoient avec cet enthousiasme quand ils étoient loin de lui, qu'on imagine ce qu'ils devoient faire

quand ils étoient en sa présence, et qu'ils le voyoient travailler aux opérations maçonniques. Lui-même a raconté que souvent ils se prosternoient devant lui, et se tenoient immobiles dans cette posture pendant une heure entière. De son côté, il jouoit très-bien son rôle; car, tandis qu'il savoit captiver leurs ames en flattant dangereusement leurs passions, il gardoit avec eux une contenance grave, mystérieuse et imposante. Enfin il les gouvernoit à son gré. Nous les plaignons du fond de notre cœur d'être tombés dans un esclavage si vil et si déshonorant. Mais après avoir lu cette histoire, persisteront-ils encore? ne trouveront-ils pas assez de motifs de s'en détacher, et de reconnoître la vérité? desireront-ils encore de savoir ce que c'est que Cagliostro, son rit, ses travaux? A dire vrai, ses aveux même, que nous avons rapportés en abrégé, devroient suffire pour éclairer et pour dissiper les ténèbres les plus fortes. Cependant nous allons leur présenter la conduite qu'il a tenue dans ses interrogatoires pour excuser ses crimes et pour en éviter la punition; on y trouve autant de méchanceté que de sottise; elle doit les faire revenir à eux-mêmes et les forcer à se déclarer vaincus, ou bien nous conclurons qu'ils

ont perdu tout-à-fait les lumières de la raison.

Dès qu'il vit paroître les ministres nommés pour l'examiner, et dès les premiers interrogatoires, il se répandit en invectives contre la cour de France, à qui il attribuoit tous les malheurs qu'il avoit éprouvés depuis sa détention à la bastille : il l'accusoit d'avoir corrompu sa femme pour le perdre ; comme si cette cour n'avoit pas su trouver, si elle l'eût voulu, des moyens plus efficaces de se venger et se défaire de lui. D'ailleurs, sa femme est si loin d'avoir senti les effets d'une protection aussi puissante, qu'elle seroit dans une entière indigence sans la pension alimentaire que lui fait notre trésor public. Le livre de la maçonnerie égyptienne, les symboles, les papiers qui sont autant de preuves de l'impiété de Cagliostro, doivent éloigner tous soupçons de ceux qui pourroient croire que la fraude ou la calomnie ait causé son malheur. Il sentoit combien il étoit important pour lui de jeter de la défiance sur sa femme, parce qu'elle pouvoit éclaircir les tenèbres de son iniquité, et faire connoître ce qui étoit absolument ignoré de tous les autres. Aussi, pendant qu'il faisoit contre elle cette imputation, il témoignoit en

même temps pour elle la plus vive tendresse, et demandoit en grâce aux juges de l'avoir pour compagne dans sa prison. Il auroit voulu l'attirer à son parti, et l'instruire de la conduite qu'elle devoit tenir dans le cours de la procédure. On pense bien que cette demande lui fut refusée ; et il ne fut pas plus heureux dans l'autre, qui fut d'être mis dans une prison plus grande, et d'avoir la liberté d'écrire ; il vouloit sans doute entretenir au-dehors une correspondance semblable à celle qui lui avoit été si utile dans sa captivité de Paris.

Trompé dans ces deux projets, il prit le parti d'affecter de la sincérité, en avouant qu'il avoit exercé la maçonnerie, principalement la maçonnerie égyptienne, et soutenant qu'il avoit toujours cru et qu'il croyoit encore que ce système étoit catholique, et qu'il l'avoit dirigé vers le but de propager notre religion. Les Juges ne crurent pas à propos alors de l'attaquer là-dessus, et le laissèrent parler tant qu'il voulut. Alors il renouvela ses premières instances ; mais il fut encore refusé. Il prit ensuite une autre marche ; ce fut celle de se rétracter, de témoigner qu'il ne croyoit plus à la bonté de son rit, et de montrer du repentir et de

la contrition. A ses premières demandes, il ajouta le desir d'avoir un peu plus de linge, une meilleure nourriture et la lecture de quelque livre. On ne fit pas de difficulté de le satisfaire sur le dernier article ; et on lui donna pour lecture la *Défense du pontificat romain et de l'église catholique*, par le P. Nicolas-Marie Pallavicini. Peu de jours après, il dit de lui-même, dans un des interrogatoires, qu'enfin ses réflexions, et sur-tout la lecture de ce livre, lui avoient fait reconnoître et l'avoient persuadé qu'au lieu de contribuer au bien de la religion et de l'église catholique, par sa maçonnerie égyptienne, il avoit plutôt servi le diable, et s'étoit opposé à la religion, à l'église, au salut des ames, et à Dieu.

Ensuite il s'exprima ainsi : « Accablé comme « je le suis, de regrets et de repentirs d'avoir « passé quarante-cinq ans de ma vie dans cet « état misérable de la perdition de mon ame, « et dans l'abyme de l'erreur, je suis prêt, « pour sauver mon ame, pour réparer les « torts que j'ai faits à la religion et aux ames « de tant d'autres, de faire telle déclaration, « rétractation ou autre acte qui sera néces- « saire. Et même, comme j'ai dans l'Europe « une immense quantité de disciples et de « fils, qui, d'après mes insinuations, ont

« adopté le système du rit égyptien, qui
« montent à plus d'un million, et qui sont
« si attachés à cette croyance, si soumis à
« ma volonté, que, quoique ce soit pour la
« plupart des gens de lettres et de mérite,
« tant hérétiques que catholiques, cependant
« ni les argumens, ni les persuasions des théo-
« logiens, des érudits ou de quelque autre
« que ce soit, ne parviendroient jamais à
« les dissuader du système que je leur ai
« donné ; je suis prêt à mettre par écrit, et
« à faire répandre la présente déclaration :
« elle servira à les éclairer. Je prie vos sei-
« gneuries de faire part de ces sentimens à
« mes juges et au Saint-Père, afin qu'ils
« sachent que je leur abandonne mon corps.
« Qu'ils me punissent de mes crimes ; il me
« suffit de sauver mon ame. Je pardonne
« à tous mes ennemis et à tous ceux qui ont
« eu part au procès qui m'est intenté, et
« je reconnois que je leur dois le salut de
« mon ame. Je me recommande encore à
« vos seigneuries qui m'ont traité chari-
« tablement, et m'ont toujours interrogé
« suivant la justice et sans aucune irrégula-
« rité ; chose que je n'ai point trouvée ail-
« leurs, et qui a encore contribué à me faire
« connoître l'erreur dans laquelle j'étois, et

« la misérable vie que j'ai menée dans l'in-
« crédulité, pendant le cours de tant d'an-
« nées. » En parlant ainsi, il pleura con-
tinuellement. « Je ne desire, continua-t-il, que
« le salut de mon ame; je suis prêt à subir,
« et même je desire le plus sévère châtiment
« public, et je voudrois remédier au mal que
« j'ai fait à tant de personnes, et particuliè-
« rement à ma femme qui vit aussi dans
« l'erreur, par ma faute; car l'exercice
« qu'elle a fait de la maçonnerie égyptienne,
« a été le résultat de mes instructions et de
« mes suggestions. »

Il répéta plusieurs fois cette palynodie; il fut même jusqu'à raconter plusieurs faits et diverses circonstances qui prouvoient que, dans le temps même où il s'occupoit à l'exercice de la maçonnerie égyptienne, il avoit eu connoissance du mal qu'il faisoit. Il avoua que, non-seulement il n'avoit jamais fait aucune expérience des deux quarantaines prescrites pour les régénérations physique et morale, mais que même il n'y avoit jamais cru, et qu'il ne les avoit détaillées dans son livre, que pour se conformer au génie des hommes. Une autre fois, il déclara qu'à Strasbourg, à Londres, à Bienne et en d'autres endroits, il avoit conçu des scrupules sur la

maçonnerie. Il dit même plus précisément encore que, se trouvant hors de l'Italie, il avoit pensé que le systême égyptien étoit contraire à la religion catholique, sur-tout dans ce qui regarde le travail des pupilles. Enfin il avoua que le confesseur de Trente lui avoit fait voir clairement que la maçonnerie étoit un véritable crime, et que deux bulles du pape l'avoit proscrite et frappée d'excommunication; et malgré cela il en avoit continué l'exercice, tant chez l'étranger, qu'à Rome même.

Personne ne crut qu'il parlât d'après son cœur, ni poussé par la force d'un véritable repentir; peut-être se flattoit-il de se tirer ainsi d'affaire, et de recouvrer sa liberté : mais quelle que fût son espérance, il est certain qu'il s'aperçut qu'il s'étoit trompé; car sa détention ne changea pas de forme. On avoit interrompu pendant quelque temps ses interrogatoires, lorsqu'il fit les plus vives instances pour qu'ils fussent repris. On n'avoit pas de motif de le refuser; ainsi les ministres consentirent à l'entendre. A la première question, il dit qu'il vouloit raconter une parabole de deux fils, un aîné et un cadet. On lui répondit que ce n'étoit pas là la place d'une parabole; alors il manifesta

plus clairement le motif pour lequel il avoit tant desiré d'être interrogé de nouveau. Il se mit à réciter de suite différens passages de la sainte écriture, qu'il avoit tirés du livre qu'on lui avoit prêté, et il les estropioit de manière qu'on ne pouvoit ni les entendre, ni deviner à quoi ils aboutissoient.

Il fut donc averti de dire ce qu'il vouloit sur sa cause. Voici quelle fut la suite de ce singulier début : « J'entends et je veux en-
« tendre, que de même que ceux qui honorent
« leur père et leur mère, et respectent le sou-
« verain pontife, sont bénis de Dieu ; de même
« tout ce que j'ai fait, je l'ai fait par ordre de
« Dieu, avec le pouvoir qu'il m'a communiqué
« et à l'avantage de Dieu et de la sainte église ;
« et j'entends donner les preuves de tout ce
« que j'ai fait et dit, non-seulement physi-
« quement, mais moralement, en faisant voir
« que, comme j'ai servi Dieu pour Dieu, et
« par le pouvoir de Dieu, il m'a donné enfin le
« contre-poison pour confondre et combattre
« l'enfer, car je ne connois pas d'autres en-
« nemis que ceux de l'enfer ; et si j'ai tort le
« S. Père me punira ; si j'ai raison, il me ré-
« compensera ; et si le S. Père peut avoir ce
« soir entre les mains cet interrogatoire, je
« prédis à tous mes frères croyans et incré-
« dules,

« dules, que je serai en liberté demain matin. »

On lui dit de donner les preuves qu'il venoit de promettre ; il répondit : « Pour prouver « que j'ai été choisi de Dieu, comme un apôtre, « pour défendre et propager la religion, je « dis, que, comme la sainte église a institué « les pasteurs pour démontrer à tout le monde « quelle est la vraie foi catholique, de même, « ayant opéré avec l'approbation et par le « conseil des pasteurs de la sainte église, je « suis, comme je l'ai dit, pleinement justifié « sur toutes mes opération. Ces pasteurs « qui m'ont parlé ainsi, sont..... qui m'ont « assuré que mon ordre égyptien étoit divin, « et qu'il méritoit qu'on en formât un ordre « approuvé par le S. Père, comme je l'ai dit « dans un autre interrogatoire. »

Il a voulu persister encore dans ce subterfuge au dernier interrogatoire. Il faut observer que l'un des deux pasteurs qu'il appeloit en témoignage étoit mort, et ne pouvoit par conséquent le démentir, et que l'autre étoit une personne qu'il avoit séduite et trompée par différentes impostures. Au reste, le projet que ses disciples affichoient d'ériger le systême égyptien en ordre religieux, et d'en demander l'approbation au S. Siége, étoit une fourberie insigne. Il est seulement vrai, comme l'a dit

sa femme, qu'ils pensoient à faire rester Cagliostro auprès d'eux, et à acheter une maison pour en faire une espèce de *couvent maçonnique*, dans lequel ils auroient pu loger tous avec leurs femmes, qui seroient devenues communes entre eux.

Il a laissé échapper deux circonstances qui prouvent combien il étoit de mauvaise foi, lorsqu'il vouloit faire croire que l'approbation des deux pasteurs l'avoit persuadé de l'innocence de sa secte. D'abord, il rapporte l'institution de sa maçonnerie, l'érection de plusieurs loges, l'exercice des travaux des pupilles, et tout ce qui a rapport à la maçonnerie, à un temps bien antérieur à celui où il fit la connoissance des deux pasteurs: après l'avoir faite, il continua de propager son systême de la même manière qu'auparavant. Il a soutenu, d'ailleurs, que dès les premiers temps, il avoit eu en vue de défendre le catholicisme, et de le faire fleurir par-tout où réussiroit son systême maçonnique. Ainsi sa confiance dans ce rit, en la supposant sincère, ne pouvoit venir que de lui, et n'étoit aucunement soumise à des conseils et à des suggestions étrangères.

Les contradictions monstrueuses qui règnent dans ses réponses à ce sujet, prouvent que

cette bonne foi ancienne et actuelle qu'il allègue, n'est qu'un vain subterfuge. Nous avons déja vu comment, après avoir dans ses premiers interrogatoires confessé ses erreurs, reconnu le tort qu'il avoit fait à la religion catholique, et avoué qu'il méritoit un châtiment sévère, il change ensuite, et se donne pour un apôtre qui, dévoré du zèle de la religion, avoit tout fait pour propager un systême qu'il croyoit et qu'il croit encore très-bon, et qu'il regarde comme parfaitement d'accord avec les préceptes de l'église; et cependant, même dans l'interrogatoire où il s'exprime ainsi, il convient 1°. Que son systême admet pour base fondamentale, l'indifférence des religions. 2°. Que d'après ce même systême, il s'étoit toujours gardé dans les différens pays où il avoit habité, et même dans les pays non-catholiques, d'attaquer et de combattre la religion qui y dominoit. 3°. Qu'il admettoit indifféremment à son rit des hérétiques et des catholiques. 4°. Que depuis la naissance de sa maçonnerie, il n'avoit pas cru à la partie qui concerne la régénération physique et morale, et qu'un des pasteurs dont il parle, avoit même blâmée comme erronée et ridicule. 5°. Qu'outre qu'il avoit éprouvé plusieurs fois des scrupules sur son systême,

il savoit qu'en Italie, où la religion catholique domine universellement, on n'admettoit point la maçonnerie. 6°. Qu'à Trente, il avoit adhéré aux conseils de son confesseur, qui lui ordonna de l'abandonner, parce qu'elle étoit condamnée dans deux bulles du Pape; qu'enfin, à Rome, pour décharger sa conscience d'en avoir exercé quelques actes, il étoit allé se jeter aux pieds d'un confesseur, pour en recevoir l'absolution, et qu'il étoit déterminé à se dénoncer volontairement lui-même au saint-office; ce qu'il ne fit cependant pas. D'après tout cela, il n'est pas difficile de décider si cette bonne foi, cette confiance qu'il alléguoit, n'étoient pas un vrai subterfuge pour cacher l'impiété dont il étoit animé dans l'exercice de la maçonnerie.

Mais quelle étoit enfin la religion, la foi, la croyance de cet homme? A proprement parler, il n'en eut pas. Il paroît que son système auroit dû le conduire au déisme; mais comme l'intérêt étoit son unique but, il se conforma, en toute occasion, au temps, aux lieux, aux personnes. Ainsi il fut, selon la nécessité, déiste, athée, matérialiste, calviniste, luthérien, protestant, et jamais catholique. Ce n'est pas qu'il eût hésité à remplir avec hypocrisie les devoirs de cette

sainte religion, s'il y avoit trouvé son avantage, mais il n'en eut pas besoin, ayant passé un grand nombre d'années dans des pays où elle n'est pas dominante; enfin il est certain qu'il en abhorroit les pratiques, et qu'il en méprisa les maximes.

Pendant vingt-sept années de sa vie, on ne lui a vu jamais faire un signe de croix, jamais un acte de religion : à peine dans tout ce temps s'approcha-t-il trois fois de la sainte table. Il auroit encore mieux fait de s'en abstenir dans ces occasions; car il n'y fut conduit que par l'intérêt et la crainte. A Milan, dans la vue d'obtenir un passe-port pour le prétendu pélerinage de S. Jacques de Galice; en Espagne, par crainte du saint-office; à Trente, pour tromper le prince-évêque par une piété affectée. Il observa beaucoup plus mal encore les préceptes de l'église, qui ordonnent d'entendre la messe les jours de fête, de jeûner, de s'abstenir de viande aux jours prescrits. Non content (il l'avoue lui-même) de ne les avoir jamais remplis, il engagea souvent les autres à faire de même. Il parloit comme il agissoit, et peut-être plus mal encore. Dans tout le cours de cette histoire, nous avons eu de fréquentes occasions de voir avec quelle scélératesse

il s'exprimoit sur les bonnes mœurs, sur l'adultère, sur la perfection, et sur d'autres points cardinaux de notre religion. La vie impie qu'il a menée et son systême égyptien, nous font assez connoître quelles maximes il pouvoit nourrir en lui-même, et inspirer aux autres.

Ce seroit ici la place de faire un long rapport de toutes les maximes exécrables qui sont sorties de sa bouche, pendant son dernier séjour à Rome. Les juges ont été forcés de s'en occuper pour en rassembler les preuves; mais la plume se refuse à les exprimer, et il ne convient pas de scandaliser inutilement le public par de tels blasphêmes. Il suffira qu'il soit instruit de trois circonstances.

La première, que dans ces maximes et ces propositions il a manifesté sa haine, et le mépris le plus décidé pour tout le systême de la religion catholique, pour ses ministres et pour ses pratiques. Il a attaqué la majesté et la perfection de Dieu; la divinité de Jésus-Christ, sa mort, le grand œuvre de sa rédemption; la virginité de Marie; l'efficacité des sacremens; l'adoration des saints; l'existence du purgatoire; la dignité de la hiérarchie ecclésiastique; enfin tout ce qu'il

y a de plus grand dans le ciel et sur la terre.

La seconde, qu'un très-grand nombre de témoins, soit d'après ce qu'ils ont entendu eux-mêmes de sa bouche, soit d'après la renommée, se sont accordés à le représenter, « comme un « homme sans religion; dont les principes « sont entièrement corrompus, qui ne croit « rien, athée, méchant, infâme, regardé « généralement comme imposteur, frippon, « charlatan; hérétique, déiste, et absolu- « ment diffamé en matière de religion (1). »

La troisième, que quoiqu'il ait toujours voulu nier ces imputations, il a été obligé cependant d'en avouer quelques circonstances. La manière dont il s'est emporté contre les témoins (parmi lesquels on compte des personnes ou distinguées par leur naissance, ou respectables par leurs mœurs) a bien prouvé la vérité de leurs dépositions. Nous n'en donnerons qu'un court exemple. Interrogé, s'il savoit que quelqu'un eût jamais avancé quelque proposition ou contre la divinité de Jésus-Christ, ou contre les sacremens, ou contre d'autres vérités respectables, il nia le

(1) Comment Cagliostro a-t-il pu être à la fois sans religion et hérétique, déiste et athée? C'est-là une des grandes merveilles de sa vie.

savoir, mais dans le moment il ajouta : « Si « ma femme dit cela contre moi, c'est une « scélérate. » Il ignoroit entièrement les faits résultans du procès, et rien ne pouvoit lui faire deviner que sa femme eût fait cette proposition, comme il étoit vrai qu'elle l'avoit faite. Sa prévoyance est donc une bien forte preuve en faveur de la véracité de la déposante. Une autre fois, pour éluder la déposition d'un témoin, il prit le parti d'en appeler un autre, se flattant que par l'attachement qu'il croyoit que ce dernier lui avoit conservé, il feroit une déposition contraire; mais lorsqu'on lui répondit que l'on avoit déja reçu la déposition de ce témoin contre lui, et qu'il déposoit la même chose que *le premier*, il frémit, se troubla, et ne trouva d'autre moyen que de mettre encore au nombre des impies et des perfides ce même témoin, dont pour ainsi dire, au même instant, il venoit de vanter la bonne foi et l'intégrité. A la fin, voyant que tous ses subterfuges étoient inutiles et retomboient même sur lui, il crut se débarrasser par une récusation générale, en disant que tous les témoins qui avoient déposé dans son procès, étoient ses ennemis. On lui ordonna de déclarer et de spécifier les causes et les preuves de cette inimitié. D'a-

bord il dit qu'il n'étoit pas obligé de les donner aux juges; ensuite, pressé de s'expliquer, il en déclara quelques-unes. Nous ne rapporterons que celle-ci : sachant qu'une famille honnête pouvoit avoir déposé contre lui, il déclara que tous les membres de cette famille le haïssoient, parce que plus d'une fois il leur avoit fait des remontrances sur le goût immodéré qu'ils avoient pour le théâtre; il leur avoit représenté que ce goût étoit contraire aux bonnes mœurs, et à la religion catholique.

Le procès étant enfin instruit, on lui donna des défenseurs. On lui laissa le choix d'employer les défenseurs ordinaires des coupables, ou d'en choisir d'autres à son gré : il voulut les premiers. La science et l'activité reconnues de M. le comte Gaëtano Bernardini, avocat des accusés auprès de la sainte inquisition, répondoient suffisamment en sa faveur. Mais pour ôter au coupable la ressource de faire encore quelque chicane calomnieuse, comme cela étoit arrivé pour les procès qu'il avoit soutenus dans d'autres pays, en accusant de supercherie et d'abus de pouvoir les juges et les tribunaux, on crut convenable de joindre au premier, Monseigneur Charles-Louis Constantini, avocat des pauvres pour tous les

tribunaux de Rome. Tout le monde connoît la charité, le zèle, l'exactitude, sur-tout le talent et l'esprit avec lesquels il exerce ce noble emploi.

Mais Cagliostro ne trouva pas en eux des défenseurs semblables à ceux qu'il avoit eus dans son ancien procès. Bien loin de seconder ses impostures et ses visions, ils lui parlèrent avec vérité, lui montrèrent le mauvais état de sa cause et de sa conscience. Il vit à quelle malheureuse fin le conduiroit sa persévérance dans l'erreur, et l'impénitence dans laquelle il étoit resté jusque-là. Il demanda donc des secours et des instructions spirituelles ; ils lui furent aussitôt accordés, et on le mit sous la direction d'un docte et dévôt religieux. Dès le premier entretien, l'accusé montra du repentir et de la contrition : il persista toujours dans les mêmes sentimens.

On mit au jour ses défenses ; elles montroient en même temps le talent des défenseurs et le mauvais état de la cause : enfin on en vint au jugement. Il fut précédé, comme l'avoit été tout le reste de la procédure, par les formes et les pratiques les plus rigoureuses qui sont en usage même dans notre tribunal criminel ordinaire : elles constituent la bonne administration de la

justice, et prouvent aux accusés qu'ils ne sont pas condamnés injustement. La cause fut ensuite portée à l'assemblée générale du saint-office, le 21 mars 1791, et, suivant l'usage, devant le pape, le 7 avril suivant. Le jugement ne demandoit pas une grande discussion. Cagliostro avoit avoué ; les preuves les plus convaincantes démontroient qu'il étoit le restaurateur et le propagateur de la maçonnerie égyptienne dans une grande partie du monde, qu'il l'avoit exercée à Rome même, et qu'il y avoit reçu deux personnes. Ce seroit en vain qu'il auroit voulu s'autoriser du sentiment de ceux qui commuent la peine encourue par un hérétique, même dogmatisant, toutes les fois qu'il montre de la contrition et du repentir : ce seroit en vain qu'il eût voulu faire servir à sa défense les preuves de repentir qu'il avoit données en dernier lieu : l'édit du conseil d'état, dont nous avons parlé dans le chapitre précédent, ne peut être décliné : la peine de mort qui y est prononcée, convenoit d'ailleurs à un homme qui, tant en matières de foi qu'en matières profanes, s'étoit livré à toute sorte de scélératesse, et devoit justement être considéré comme un des membres les plus pernicieux de la société.

Mais le jugement *consultif* de sa destinée étoit confié à des personnes pleines de la douceur et de l'indulgence qu'inspire la religion, et qui animent les *consulteurs* de la sainte inquisition; et son jugement définitif étoit réservé au grand Pie VI, qui, dans le cours de son glorieux pontificat, a toujours su réunir les caractères de prince juste et de prince clément. Il ne voulut pas la mort du pécheur, et préféra de lui laisser le temps d'un vrai repentir. Voici donc le jugement que prononça l'oracle suprême sur la personne de Joseph Balsamo; il s'accorde entièrement avec la justice, l'équité, la prudence, la religion et la tranquillité publique, tant pour les états du pape que pour le reste du monde: nous le rapporterons ici dans son entier.

« Joseph Balsamo, atteint et convaincu de « plusieurs délits, et d'avoir encouru les cen- « sures et peines prononcées contre les héré- « tiques formels, les dogmatisans, les hérésiar- « ques, les maîtres et disciples de la magie « superstitieuse, a encouru les censures et « peines établies, tant par les lois apostoliques « de Clément XII et de Benoît XIV, contre « ceux qui, de quelque manière que ce soit, « favorisent et forment des sociétés et con- « venticules de francs-maçons, que par l'édit

« du conseil d'état porté contre ceux qui se
« rendent coupables de ce crime, à Rome ou
« dans aucun autre lieu de la domination pon-
« tificale. Cependant, à titre de grâce spé-
« ciale, la peine qui livre le coupable au
« bras séculier (c'est-à-dire à la mort), est
« commuée en prison perpétuelle dans une
« forteresse, où il sera étroitement gardé,
« sans espoir de grâce : et après qu'il aura fait
« l'abjuration, comme hérétique formel,
« dans le lieu actuel de sa détention, il sera
« absous des censures, et on lui prescrira
« les pénitences salutaires auxquelles il devra
« se soumettre.

« Le livre manuscrit qui a pour titre
« *Maçonnerie égyptienne*, est solennelle-
« ment condamné, comme contenant des rits,
« des propositions, une doctrine et un sys-
« tême qui ouvrent une large route à la sé-
« dition, et comme propre à détruire la
« religion chrétienne, superstitieux, blasphé-
« matoire, impie et hérétique : et ce livre
« sera brûlé publiquement par la main du
« bourreau, avec les instrumens appartenans
« à cette secte.

« Par une nouvelle loi apostolique, on
« confirmera et on renouvellera, non-seule-
« ment les lois des pontifes précédens, mais

« encore l'édit du conseil d'état, qui défen-
« dent les sociétés et conventicules des francs-
« maçons, faisant particulièrement mention
« de la secte égyptienne, et d'une autre vul-
« gairement appelée *des Illuminés* : et l'on
« établira les peines corporelles les plus gra-
« ves, et principalement celles des héréti-
« ques, contre quiconque s'associera à ces
« sociétés, ou les protégera. »

CHAPITRE IV.

Loge de francs-maçons découverte à Rome.

NOUS avons déja dit que le gouvernement de Rome, en veillant sur la personne de Cagliostro, avoit découvert une loge de francs-maçons, instituée à Rome, qui se tenoit dans une maison près du quartier nommé *de la Trinité du Mont.* Le soir même qui suivit la détention de Cagliostro, la justice fit une descente dans cette maison; mais il fut facile de s'apercevoir que les sectaires avoient été avertis; car ceux qui y habitoient, avoient déja pourvu à leur propre sureté, et avoient emporté les instrumens maçoniques, ainsi qu'une grande partie des papiers et des livres relatifs à la secte, et qui pouvoient être de quelque importance. Cependant le peu qui en restoit, sur-tout un livre de régistre, joint aux dépositions de diverses personnes bien informées, suffit pour faire connoître l'origine, l'établissement, et les circonstances de cette loge. L'ordre des choses auroit dû nous faire placer cette relation au chapitre II, où nous avons donné une notion abrégée de la maçonnerie

en général : mais on a jugé à propos de la reporter ici, afin de ne pas interrompre l'histoire personnelle de Cagliostro. Il faudra que les lecteurs se rappellent ce qui a été dit à ce sujet au chapitre II.

Les fondateurs de cette loge étoient au nombre de sept, cinq françois, un américain et un polonois, tous déja agrégés à des loges étrangères. « Gémissant, est-*il dit* dans « le livre de la loge, de vivre dans les ténè-« bres, et de ne pouvoir faire de progrès dans « la vraie science, ils se déterminèrent à cher-« cher un lieu éclairé, sacré, éloigné de tous « les profanes auxquels il resteroit éternelle-« ment caché et impénétrable, et dans lequel « régneroient à jamais l'union, l'harmonie et « la paix. » Ce *lieu* si recommandable, qui eut ensuite le titre de *respectable loge de la réunion des vrais amis*, étoit la maison dont nous avons parlé, où se tint la première assemblée le 1er. novembre 1787, et successivement une ou deux par semaine : quelquefois aussi, mais rarement, on s'assembla dans une autre maison.

Dès la première assemblée, on commença à former des prosélytes; dans la suite, on y reçut des gens qui n'avoient encore été admis à aucune loge, et l'on y affilia aussi ceux des

des loges étrangères, qui y entrèrent en qualité de visiteurs. Bientôt cette loge créa aussi des visiteurs des loges étrangères, et ils furent munis de certificats et d'instructions secrètes, qui ne sont pas expliquées dans les registres. On n'y fit point de distinction de sujets, d'âge, d'origine ni de condition. On y reçut des jeunes, des vieux, des gens mariés, des Italiens, des François, des Russes, des Polonois, des Anglois, etc. déja associés à différentes loges, telles que celles de la *parfaite égalité* de Liége, du *patriotisme* de Lyon, du *secret et de l'harmonie* de Malte, du *conseil des élus* de Carcassonne, de la *concorde* de Milan, de la *parfaite union* de Naples; de Varsovie, d'Alby, de Paris et d'autres qui y sont nommées. L'entrée et l'affiliation d'un grand nombre de frères sont indiquées; mais leurs noms, surnoms et qualités étoient consignés dans les livres de la loge. On y indiquoit aussi par des phrases mystérieuses et équivoques, quelques particularités qui sans doute étoient regardées comme d'une telle importance, qu'on ne pouvoit en hazarder le détail et l'explication même dans les registres les plus secrets.

Pour établir cette loge avec quelque régularité, on crut nécessaire, dès le commencement, de la faire approuver et de l'affilier à

la loge-mère de Paris. Dans cette vue, on fit demander à cette loge, et l'on en reçut en effet les statuts, les instructions et les règlemens pour la police intérieure et extérieure de la loge, et pour la conduite de ses membres. Chaque sémestre, on envoyoit à la loge-mère un registre exact et authentique, non-seulement de tous les associés, et des grades et offices de chacun; mais aussi de tout ce qui s'étoit fait et déterminé dans chaque séance. Il y avoit à Paris un député de cette loge, par lequel on entretenoit une correspondance continuelle avec cet Orient. On étoit averti aussi de ne se pas servir de la poste pour le transport des paquets, mais des messageries et des voitures.

Il venoit souvent de la loge de France à celle-ci des instructions pour les affaires intérieures et extérieures de la société, et des certificats et patentes, que quelques-uns des frères demandoient avec les formalités prescrites. Chaque sémestre on faisoit passer, avec des formalités secrètes, de la loge-mère à celle-ci, et de suite aux autres qui lui étoient unies, une parole, nommée mot du guet. Par ce moyen, chaque membre des loges affiliées à la loge-mère de Paris, se faisoit reconnoître par-tout de ses frères pour véritable franc-maçon.

Chaque année ou chaque sémestre, on devoit envoyer un don-gratuit à la loge-mère, comme une contribution pour maintenir le centre commun de la maçonnerie. En novembre 1789, cette loge demanda à celle de Rome *un don-gratuit extraordinaire* pour lequel tous les frères furent taxés à un écu au moins par tête, et on envoya quatre-vingts écus.

Outre la correspondance avec la loge-mère, celle de Rome en entretenoit encore avec les loges de Lyon, de Malte, de Londres, de Naples, de Messine, de Palerme et de toute la Sicile. On trouve notée, dans plusieurs endroits des registres, la lecture de lettres de ces loges, faite en loge par le vénérable ou le secrétaire. On tenoit aussi note de la minute des réponses : rien n'indique l'objet précis de cette correspondance. Il avoit aussi été proposé de faire venir le catalogue de toutes les loges unies à celle de Paris, de faire imprimer les statuts et règlemens, et d'associer les dames à cette loge. On ne voit pas le résultat de la première proposition. Quant à l'impression, elle fut d'abord approuvée, puis ensuite suspendue, *pour les difficultés qu'exige ce pays-ci*: ce sont les paroles du registre. Par rapport à l'adoption des dames, on prit du temps pour se déterminer, et

pour réfléchir aux difficultés que la loge pourroit y trouver dans ses différens travaux. On parle aussi, dans les registres, de l'archive aux trois clefs, où l'on gardoit les statuts, les livres des grands secrets et des grades symboliques venus de Paris et communiqués à la loge; ainsi que les discours les plus intéressans prononcés en loge, ou par le vénérable, ou par l'orateur; entre autres, on en désigne un qui avoit pour titre : *Remus et Romulus.*

Il n'y avoit rien dans cette loge, pour les grades, offices, cérémonies et rits des réceptions, qui différât essentiellement des pratiques déja connues des autres loges de maçonnerie *ordinaire*. Il y a, comme nous l'avons déja dit, plusieurs grades auxquels on monte successivement; apprenti, compagnon, maître, maître élu, et enfin maître écossois. Il paroît que, dans cette loge, on ne conféroit que les trois premiers grades; et personne n'étoit reçu, que ses qualités n'eussent d'abord été connues de la loge, et qu'il n'eût été approuvé par deux scrutins unanimes.

L'apprenti, avant de devenir compagnon, et le compagnon, avant de devenir maître, devoient être éprouvés pendant l'espace de trois mois, et donner des preuves d'attache-

ment et de zèle pour l'ordre. Les gradués étoient sujets à une contribution proportionnée au grade qu'ils recevoient; et cette contribution étoit plus ou moins forte, selon la qualité du récipiendaire. Pour le grade d'apprenti, on payoit 20, 12 ou 8 écus; pour celui de compagnon, 7, 5 ou 3 écus; pour celui de maître, 8, 6 ou 4 écus. Les francs-maçons des autres loges, qui vouloient être affiliés à celle-ci, payoient comme pour le grade de maître. Outre celà, chaque membre payoit par trimestre un demi-écu, et tous les mois trois paoli pour les besoins ordinaires de la loge; enfin, un demi-écu par mois pour les repas maçonniques qui se faisoient tous les mois aux jours et dans les lieux dont on convenoit. Ceux qui vouloient se munir de certificats ou patentes, payoient un demi-écu; ceux qui manquoient aux assemblées, sans prévenir la loge, étoient mis à une amende de trois paoli; de deux, s'ils prévenoient de leur absence; d'un, s'ils arrivoient un quart-d'heure après l'heure fixée. Enfin, à chaque assemblée, on faisoit une quête où chacun mettoit ce qu'il vouloit.

Voici quels étoient les offices et les charges de cette société : 1°. le vénérable; 2°. le surveillant, ou premier et second surintendant; 3°.

le frère terrible; 4°. le maître des cérémonies; 5°. le trésorier; 6°. l'aumônier; 7°. le secrétaire; 8°. le grand expert. Chaque année, on nommoit au scrutin de nouveaux sujets à ces offices, ou l'on confirmoit les anciens. Le vénérable présidoit toutes les loges; et, dans son absence, le premier ou second surintendant, ou vigilant occupoit sa place. Le frère *terrible* recevoit et conduisoit les candidats, lorsqu'on les admettoit; et ce nom de terrible lui étoit donné, parce qu'il étoit le premier ministre des terreurs qu'on leur inspiroit: le maître des cérémonies étoit chargé d'instruire les novices, de passer le scrutin, de faire circuler la boîte des pauvres. Les surintendans annonçoient aux loges ceux qui *vouloient* être introduits, et les conduisoient de la porte au lieu où leur grade leur permettoit de se placer. L'orateur, ou grand expert, avoit l'emploi de prononcer des discours à l'occasion des réceptions, ou, le jour de S. Jean, protecteur des maçons; de rappeler aux frères leurs devoirs dans l'occasion, et de les en instruire. Le trésorier recevoit tout l'argent des taxes, contributions et amendes; et l'aumônier, celui qui provenoit de la quête. Le premier devoit rendre compte de ses dépenses; le second n'y étoit pas obligé, et distri-

buvoit à son gré les aumônes. Enfin le secrétaire visitoit les certificats et patentes, enregistroit les actes de chaque assemblée, et lisoit le registre de la loge précédente, pour vérifier s'il étoit exact.

Les altercations, les disputes, les fautes des frères se jugeoient, se terminoient et se punissoient dans la loge. Les peines ordinaires étoient des amendes pécuniaires, des pénitences (comme, par exemple, de se tenir hors de la loge sans épée), des suspensions d'offices, ou la cassation. Celui qui avoit trahi le secret, étoit menacé de l'indignation de toute la loge, de la persécution et de la mort. Cependant il ne résulte pas de là, que ces menaces aient jamais été mises à exécution. On trouve dans les registres quelques exemples de pénitences, mais sans qu'on exprime la faute qui les avoit attirées.

La loge entière étoit composée de deux chambres, qui se tenoient dans deux salles de la maison. La première s'appeloit *la chambre des réflexions :* elle étoit tendue de noir; sur une table étoit une tête de mort, au-dessus de laquelle étoient deux inscriptions avec quelques paroles françoises que personne n'a comprises. La seconde s'appeloit *le temple :* on l'ornoit de différentes manières,

selon les diverses fonctions qui devoient y être remplies. Cependant il y avoit toujours un trône où s'asseyoit le vénérable : sur les murs, étoient répandus çà et là divers emblêmes maçonniques; le soleil, la lune, les étoiles, et quelques colonnes des deux côtés du trône : les frères étoient rangés des deux côtés de ce trône; ils avoient devant eux des tabliers de peau blanche; au cou, une bande de soie blanche, en forme d'étole de diacre; des gants aux mains, et tenoient l'épée nue, ou le marteau, ou le compas, ou l'équerre maçonnique, selon les différentes formalités prescrites par leur rit. Lorsque la loge étoit ouverte, on traitoit les affaires économiques de la loge, on montroit les présens qu'on avoit reçus des autres loges, on proposoit l'acceptation ou la promotion de quelque frère. A presque toutes les séances, on faisoit la réception d'un profane (c'est ainsi que les maçons appellent quiconque n'est pas de leur société), ou quelque frère apprenti étoit admis au grade de compagnon, ou bien un compagnon devenoit maître.

Voici quelles cérémonies s'observoient pour la réception de l'apprenti. Un des frères en masque le recevoit à la porte, et l'introduisoit dans la chambre des réflexions qui étoit éclai-

rée d'une seule bougie de cire jaune. Le frère terrible l'avertissoit de méditer attentivement tant qu'il seroit dans cette chambre, et de répondre par écrit aux trois questions qu'on lui présentoit écrites sur un papier. Il ne paroît pas qu'on présentât toujours les mêmes questions; mais il semble qu'en substance, elles rouloient sur ce que l'homme doit à Dieu, à la société, à lui-même. Chacun répondoit à son gré, suivant ce qui lui venoit à l'esprit dans le peu de temps où le masque le laissoit seul. Bientôt celui-ci rentroit, prenoit la feuille des questions avec les réponses, et les portoit au temple; il les présentoit au vénérable; et revenant aussitôt, il ordonnoit au récipiendaire d'ôter ses boucles, sa montre, son épée, son argent, tout ce qu'il pouvoit avoir en métal; de baisser le bas de la jambe gauche, et de se dépouiller l'épaule et le bras gauche.

C'étoit ainsi que le candidat étoit conduit au temple, les yeux bandés, et on le faisoit mettre à genoux devant le vénérable. Après diverses questions sur son nom, son surnom, sa patrie, et sur les intentions qu'il avoit en demandant d'être reçu, (à quoi chacun répondoit comme il vouloit,) on le conduisoit plusieurs fois autour du temple; et pendant ce

temps il entendoit une rumeur et un bruit effrayans. Ensuite ramené au trône du vénérable, et mis encore à genoux devant lui, toujours les yeux bandés, il faisoit sur les saints évangiles ou sur l'épée d'honneur, le serment de garder un secret inviolable et une aveugle obéissance, en répétant mot-à-mot la formule que lui dictoit un frère qui se tenoit à ses côtés. Dans ce serment, le récipiendaire souhaitoit d'être déchiré tout vivant, ses entrailles jetées au vent et son cœur arraché, plutôt que de violer le secret, et de trahir la société.

Alors on lui ôtoit le bandeau, et il se trouvoit au milieu d'un bon nombre de frères, tous vêtus comme nous l'avons dit, chacun l'épée nue et tournée contre lui. Alors le vénérable tenant la main sur la tête du candidat, et la frappant trois fois de son marteau, le déclaroit *apprenti franc-maçon*, lui disant que « toutes les épées qu'il voyoit autour de « lui, seroient employées à sa défense s'il étoit « fidèle à la loge, et se tourneroient contre lui « s'il lui étoit infidèle. » Le nouvel apprenti alloit ensuite embrasser tous les frères : on lui donnoit le tablier et les autres attributs de la maçonnerie ; le vénérable ou l'orateur lui adressoit un discours instructif, on lui faisoit

présent de deux paires de gants, une d'homme et l'autre de femme, la première pour son usage, l'autre pour en faire présent à la femme qu'il préféroit ; on lui enseignoit les signes, les attouchemens, les paroles, par lesquels il pouvoit se faire connoître aux autres frères du même grade, et enfin la cérémonie s'achevoit par un cri de joie général et par un soupé, fait aux frais et à l'honneur du nouveau frère.

Le grade de compagnon se donnoit presque de la même manière, et avec la même formalité. On renouveloit le même serment, et on apprenoit d'autres signes, attouchemens et paroles qui servent à distinguer les compagnons maçons.

Le troisième grade, qui est celui des maîtres, exigeoit quelques cérémonies plus sérieuses. On entroit dans le temple sans avoir les yeux bandés ; mais on le voyoit tout tendu de noir et éclairé d'une seule lumière. Cette entrée étoit précédée d'une instruction différente des autres, et toute symbolique et mystérieuse. Le récipiendaire étoit conduit trois fois autour du temple par le frère terrible, qui lui tenoit la pointe de son épée sur la poitrine nue, mais sans le blesser ; il lui ordonnoit de méditer sur ce qu'il voyoit suspendu au temple, et il ne voyoit que trois

têtes de morts, et sous chacune, des os en croix, avec ces mots : *memento mori :* souviens-toi qu'il faut mourir.

Au milieu étoit un lit mortuaire, sur lequel étoit étendu un des frères qui faisoit le mort. Le récipiendaire, après avoir fait les trois tours, s'approchoit de ce cercueil ; et en lui faisant croiser les jambes, on le forçoit à tomber à la renverse sur le mort ; mais au moment de la chute, celui-ci se relevoit adroitement, ensorte que, tandis que l'autre croyoit tomber sur lui, il tomboit sur un matelas ; ensuite on le couvroit d'un drap noir, et l'on faisoit autour de lui différentes cérémonies. Enfin, s'étant relevé, il prêtoit de nouveau au vénérable le serment accoutumé de secret et d'obéissance ; il apprenoit les signes, les attouchemens et les paroles qui distinguoient son grade, alloit embrasser tous les frères, et venoit se placer parmi les maîtres.

Telles étoient, pour l'ordinaire, les cérémonies qui se faisoient à l'admission aux différens grades ; et c'étoit à peu près la même chose dans toutes les loges. Ce n'est pas cependant que, tant dans celle-ci que dans les autres, on n'ajoutât quelquefois d'autres cérémonies. On sait que dans celle-ci, parmi les questions que l'on fit à un certain candidat, avant de l'ad-

mettre au serment, se trouvoit celle-ci : « S'il « étoit disposé à obéir à tout ce qui lui seroit « ordonné par la loge, même quand cela se- « roit contraire à la religion et à la puissance « souveraine? » Et comme il montra de l'in-dignation, le vénérable ajouta, « que ce n'étoit « qu'une simple demande ; et que véritable- « ment on ne parloit point en loge de la re- « ligion, ni de la souveraineté. »

On sait encore que, dans un autre endroit, en recevant un candidat au grade d'apprenti, on l'obligea de faire son testament, pour lui faire croire qu'il alloit mourir ; et le vénérable lui dit ces paroles : « *Petite, et accipie- « tis ; quærite, et invenietis ; pulsate, et « aperietur vobis.* » Enfin un troisième, pour entrer dans une loge étrangère, fut contraint de se confesser à une personne qui, à cette occasion, s'étoit revêtue de l'habit d'un ordre régulier, et qui s'étoit placée dans une espèce de confessionnal, dans la chambre des réflexions.

Nous ne pouvons pas donner avec précision les paroles et les attouchemens par lesquels les maçons se distinguent entre eux ; car, comme nous l'avons dit ailleurs, ces signes varient suivant la différence des loges et des grades : il arrive aussi qu'ils changent

avec le temps, d'après les instructions de la loge-mère. On peut cependant assurer avec fondement, que les paroles sont ordinairement allégoriques aux arts mécaniques des maçons, et à l'édification du temple de Salomon, comme *Tubalkain, Booz, Mak-Benak, Scibolet, Jakin, Boas, Adoniram*; et quant aux signes, ils consistent pour la plupart en mouvemens de la main, du visage, du cou ou de la poitrine, et à serrer la main ou la phalange d'un doigt de son compagnon.

Voilà tout ce qu'on peut dire sur la loge instituée à Rome. Si l'on n'a pu s'instruire parfaitement de son secret, de son mystère et de son objet principal, nous avons déja vu que l'on doit en attribuer la cause à ce qu'on y fut instruit à temps des perquisitions qu'on alloit y faire. Non-seulement on cacha les livres et les papiers les plus importans, mais les principaux membres s'évadèrent, et eux seuls peut-être avoient connoissance de l'énigme: nous disons peut-être; car, cette loge étant peu ancienne, il ne seroit pas étonnant qu'on ne lui eût pas encore communiqué la connoissance du secret, de l'objet et du mystère. Au reste, en réunissant les notions que nous avons données dans le cours de cette histoire, sur les maçons, leurs rits, leurs cérémonies, leurs

usages et leurs maximes, il suffira d'avoir un peu de bon sens pour connoître l'impiété et le délire qui en sont le caractère.

Rendons grâces au ciel qui nous a fourni les moyens de détruire les premières tentatives que l'on a faites pour introduire cette folie et cette impiété dans notre auguste capitale. La parole irrévocable d'un Dieu fait homme, qui a promis que, malgré toutes les embûches de l'enfer, la foi pour laquelle il a répandu son sang précieux, seroit toujours pure dans l'église de Saint-Pierre; la protection efficace des saints apôtres qui l'ont propagée, soutenue et défendue au prix d'un douloureux martyr; le zèle du pasteur qui veille personnellement à la garde de son troupeau, et qui n'épargne aucun des soins que peut suggérer la prudence humaine, nous ont sauvés jusqu'à présent, et nous rendent tranquilles sur l'avenir, contre les entreprises de ces loups dévorans. Plaise à Dieu que tout le reste du monde, convaincu, comme il doit l'être, par les ruines parlantes du temps, se délivre pour toujours de cette dangereuse contagion!

FIN.

